



Connaissances Nécessaires  
à un  
**Bibliophile**

ACCOMPAGNÉES DE  
Notes critiques et de Documents bibliographiques

RECUEILLIS ET PUBLIÉS  
par  
**ÉDOUARD ROUYEYRE**  
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME ÉDITION  
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

TOME DIXIÈME



PARIS  
Edouard Rouveyre, Éditeur

76, RUE DE SEINE, 76

**Ce volume contient :**

SOMMAIRES DÉTAILLÉS DES CHAPITRES  
LEXIQUE DES TERMES RELATIFS A LA BIBLIOGRAPHIE, A L'ART  
TYPOGRAPHIQUE, ETC., EMPLOYÉS DANS LE COURS  
DES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE





Connaissances Nécessaires

à

Un Bibliophile



EXEMPLAIRE IMPRIMÉ SUR PAPIER VÉLIN TEINTÉ

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays,  
y compris la Suède et la Norvège.

Connaissances Nécessaires  
à un  
**Bibliophile**

ACCOMPAGNÉES DE  
**Notes critiques et de Documents bibliographiques**

RECUEILLIS ET PUBLIÉS  
par  
**ÉDOUARD ROUYEYRE**  
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CINQUIÈME ÉDITION  
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

TOME DIXIÈME



**PARIS**  
Édouard Rouveyre, Éditeur  
76, RUE DE SEINE, 76

Z

670

R68

1894

t. 10

896667

Connaissances Nécessaires  
à un  
**Bibliophile**

ACCOMPAGNÉES DE  
**Notes critiques et de Documents Bibliographiques**

RECUEILLIS ET PUBLIÉS  
par  
**ÉDOUARD ROUYEYRE**  
LIBRAIRE ET ÉDITEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

CINQUIÈME ÉDITION  
ILLUSTRÉE DE NOMBREUSES FIGURES

---

SOMMAIRES DÉTAILLÉS DES CHAPITRES

---

LEXIQUE DES TERMES RELATIFS  
A LA BIBLIOGRAPHIE,  
A L'ART TYPOGRAPHIQUE, ETC.  
EMPLOYÉS  
DANS LE COURS DES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES  
A UN BIBLIOPHILE

**PARIS**  
Édouard Rouveyre, Éditeur  
76, RUE DE SEINE, 76

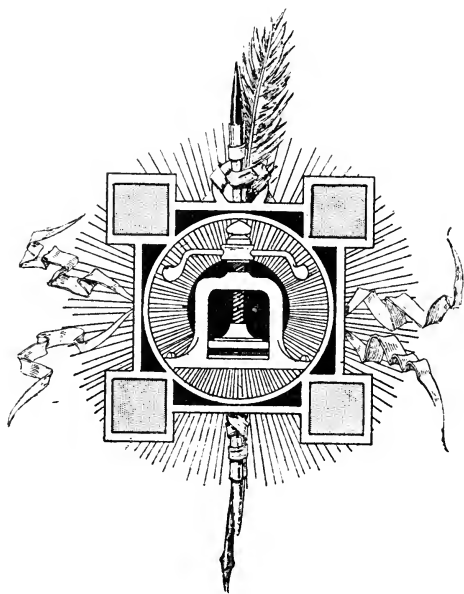




## SOMMAIRE DE L'AVERTISSEMENT

Présentation de ces Notes critiques et de ces Documents bibliographiques pour la cinquième fois, p. IX. — But de cette nouvelle édition, p. IX. — Comment Tenant de Latour faisait de la bibliographie, p. X. — Utilité de ce travail pour les nouveaux venus en bibliophilie, p. X. — De l'importance du classement des livres selon Namur, p. XI. — La création de l'École du Livre à Bruxelles, p. XI. — Le fonctionnement de l'Institut international de Bibliographie, p. XI. — La création d'un répertoire bibliographique universel, p. XI. — La Smithsonian Institution et son œuvre, p. XI. — Citations de P. Deschamps, de G. Brunet et d'Edward Moore, p. XII. — Opinion de Jules Janin sur la difficulté d'écrire un livre de bibliographie, p. XII-XIII. — Ordre alphabétique des auteurs et liste des périodiques français et étrangers consultés, p. XIII-XXI. — Notes de Gab. Peignot et de J.-M. Quérard

communiquées par G. Brunet, et matériaux remis par P. Lacroix, p. XXI. — La vente des bibliothèques, avant le xviii<sup>e</sup> siècle, ne se faisait pas par catalogue, p. XXI. — Ce qu'est la bibliognosie et comment on devient bibliognocte, p. XXI-XXII. — Comment traiter convenablement une question avec le concours des ouvrages des autres, opinion de Th. Brunton, p. XXII-XXIII. — Ce que Claude Fauchet écrivait dans son *Recueil de la Langue et Poésie françoises*, p. XXIII. — Opinion d'Estienne Dolet sur ses livres, p. XXIII. — Faveur en laquelle le livre est tenu à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, p. XXIII-XXIV.





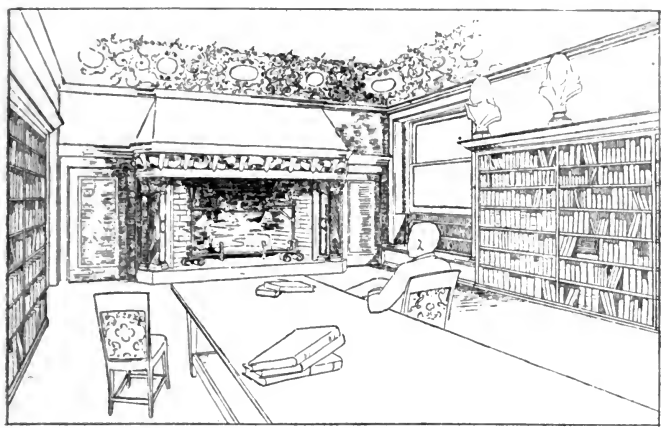


Fig. 5. — Bibliothèque de M. Roger de Parnes.

## SOMMAIRE DU TOME PREMIER

### ORIGINE DU LIVRE

#### LES AMATEURS, LES BIBLIOPHILES ET LES BIBLIOMANES

#### ÉTABLISSEMENT D'UNE BIBLIOTHÈQUE D'AMATEUR

#### CONSERVATION ET ENTRETIEN DES LIVRES

Définition du mot bibliothèque, p. 1-2. — Les bibliothèques dans l'antiquité, p. 2. — Les bibliothèques d'Alexandrie, de Pergame, p. 2-5. — Polycrate, fondateur de la bibliothèque de Samos, p. 5. — Pisistrate, de celle d'Athènes, p. 5. — La bibliothèque de la villa des Pinsons à Herculanium, p. 5-6. — Rome s'empare des bibliothèques des peuples vaincus, p. 5-6. — Les matériaux premiers qui ont reçu l'écriture, p. 6. — Les *tabulae*, les feuilles de plomb, les rouleaux, les tables de pierre et de bois, p. 6. — Les feuilles d'arbres employées à Syracuse, les tablettes romaines, p. 8. — Le papyrus et les peaux d'animaux, p. 9.

Les livres de la bibliothèque d'Alexandrie sur papyrus, p. 9. — Eumènes, roi de Pergame, fit écrire ses livres sur des peaux préparées « pergamenum », p. 9. — De l'usage du papyrus en Europe et de l'introduction du papier de chiffons, p. 9-10. — De la forme du *volumen*, p. 10. — L'ombilicus, les instruments qui servaient à écrire, p. 10. — Comment on écrivait sur les tablettes de cire, p. 15. — Dangers du style en acier, p. 14. — De la forme des lettres et des suscriptions qui s'y trouvaient, p. 17-18. — De la possibilité à notre époque de former une bibliothèque composée exclusivement de volumina, p. 19. — Le projet de fondation d'un dépôt de cinématographie historique, p. 19-21. — Aptitude à former une bibliothèque, p. 21. — Outils bibliographiques, p. 21. — Composition d'une bibliothèque, p. 22. — Exclusion des livres vulgaires, p. 25. — Choix à faire selon le goût de chaque amateur, p. 25. — L'amateur ne doit pas recueillir n'importe quel livre, p. 25. — Ce que dit Suétone à ce sujet, p. 25. — Des hommes moins instruits que des esclaves ont des livres, p. 25. — Pourquoi s'attacher aux armoires de cèdre et d'ivoire? p. 25. — L'homme bâille au milieu de ses livres, p. 25. — On n'achète les œuvres des écrivains que pour l'embellissement, p. 24. — On peut juger l'homme par sa bibliothèque, p. 25. — Définition du bibliomane, par Claudin, p. 24. — Les savants ne sont pas bibliophiles, p. 24-25. — Le bibliomane thésaurise, p. 25. — Le bibliomane fantasque, p. 25. — Les chercheurs de fautes, d'éditions singulières, p. 26. — L'amour véritable des livres chez le bibliophile éclairé, p. 27. — Comment est composée une bibliothèque, p. 28. — Un cabinet, p. 29. — Ce que recherche l'amateur qui veut se former un cabinet, p. 50-51. — Ce que lisent et recueillent les savants, p. 52-55. — Composition de la bibliothèque de Chevreul, p. 54. — Henri Pille, p. 54-57. — Charles Blanc, p. 57. — A. Cigongne, p. 57. — Définition du mot bibliophile, p. 59-60. — Disparition des grandes bibliothèques particulières, p. 40. — Insouciance des bibliophiles du dernier siècle à l'égard du soin à donner.

aux livres, p. 42-45. — Bibliothèques faites et constituées sur un plan uniforme après prix fixé par le libraire, p. 45. — Bibliothèque de la comtesse de Verruc, de Mme de Pompadour et de la comtesse du Barry, p. 45. — Opinion de M. de Saint-Genais sur les amateurs de livres, p. 44-45. — Comment Ruskin définit le livre, p. 45. — Comment il faut soigner les livres, p. 46-47. — Bibliothèques d'amateurs, leur architecture et leur mobilier, p. 48. — Les ennemis des livres, comment les éviter, p. 48-50. — Prohibition du cachet et de l'estampille sur les ouvrages d'une bibliothèque particulière, p. 50. — On doit y mettre un ex-libris, p. 54. — Comment retirer un livre des rayons et comment le manipuler en lisant, p. 54-58. — Opinion de M. Darche et de Graesel sur le soin à donner à un livre, p. 58. — Règlement de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne, p. 58. — Lettre de M. A. Tamburini au Père Languille à propos de la bibliothèque du collège de Clermont, p. 61. — Manière indigne dont sont traités les livres, p. 62. — Ce qu'en disent Richard de Bury et Jules Janin, p. 62-72. — Ce qu'on ne doit pas faire aux livres, p. 72-74. — Ce qu'étaient les anciennes armoires de bibliothèque, p. 75-76. — Décoration des bibliothèques d'après Pline l'Ancien, p. 76. — Manière de disposer les livres dans les armoires chez les Romains, p. 79. — Description de la bibliothèque du Laurentin par Pline le Jeune, p. 81. — Rareté des livres en Europe au moyen âge, p. 81. — Les convents, les écoles épiscopales et quelques bibliothèques renfermaient seulement des livres, p. 82. — Selon Charles Lucas, les livres des grands seigneurs se trouvaient dans des coffres; ils les emportaient avec eux en voyage, p. 82. — Le Leutrín « lectrum », pupitre ingénieux où étaient posés les livres à lire, p. 82-85. — Les pupitres appelés *ange* ou *aigle*, p. 85. — Armoires construites dans l'épaisseur de la muraille, servant pour les livres, p. 85. — Lutrins portatifs et les livres enchaînés, p. 84-85. — Anecdote de l'abbé Gélase et du moine étranger, p. 85-86. — Vol de livres fait à la Faculté de médecine en 1497, à la suite duquel on acheta des

chaînes pour attacher les livres, p. 86. — Les « *libri catenati* », p. 89. — Bibliothèque de la cathédrale d'Hereford conservée dans son état primitif, p. 90-95. — On peut placer l'usage d'enchaîner les livres entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, p. 95. — Les livres de Richard de Bury, donnés à la bibliothèque d'Oxford, furent enchaînés, p. 95. — L'invention de l'imprimerie fit tomber cette coutume, p. 95. — Observation de Lebrun-Desmarettes à propos de la bibliothèque de Saint-Gratien de Tours, p. 93-94. — Opinion de Claude Charvet sur le même sujet, p. 94. — Des legs de livres se faisaient aux églises par des religieux et des particuliers, à la condition que ces livres seraient enchaînés, p. 97. — Des formules imprécatives sur les livres, p. 97. — Rareté des livres enchaînés dans les dépôts de France, p. 97-98. — Livres enchaînés dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, construite entre 1501-1508, p. 101. — Cage construite pour un bréviaire sur la demande par testament de H. Beda (1406), p. 101. — Niche de la cathédrale du Mans, p. 102. — D'abord les livres étaient couchés à plat sur la pente du pupitre; plus tard, on les plaça, toujours couchés, les uns sur les autres, le dos ressortant, p. 109-110. — Comment on plaçait les livres dans les bibliothèques, aux différentes époques, p. 115-114. — Les bibliothèques et leurs formes, à dater de François I<sup>er</sup>, p. 114-116. — Bibliothèque de Paul Lacroix, d'après Octave Uzanne, p. 116-125. — Liberté laissée à l'amateur pour la construction des bibliothèques, p. 125. — Bois qui doivent être prohibés dans la construction des armoires; bois à rechercher, p. 124-125. — Conseils de Jules Richard, p. 126. — Impossibilité d'évaluer les dimensions à donner à une bibliothèque publique, p. 129-150. — Souci des architectes se portant surtout sur la façade, p. 150-155. — Difficulté de loger les livres dans l'avenir, p. 155. — Manière dont M. Gladstone a organisé le logement de ses livres dans sa bibliothèque, p. 155-156. — Observations dont il faut tenir compte dans le placement des livres, p. 156-157. — Les chevilles sont préférables aux crémaillères, p. 157. —

Étude de Spire Blondel sur les bibliothèques, p. 141. — Conseils de Peignot pour la construction d'une bibliothèque, p. 142-145. — Bibliothèques tournantes, p. 145. — Meubles classeurs, p. 146. — Roue d'études, p. 148. — Bibliothèque extensible, p. 149. — Boîte à catalogues, p. 150. — Comment on dresse un catalogue de bibliothèque, p. 151. — Confection du catalogue méthodique de la bibliothèque de Sainte-Geneviève par Pinçon, p. 152-155. — Arrangement des livres sur les tablettes, p. 155. — Comment s'y prendre, p. 156. — Opinion de Tenant de Latour sur l'apparence des livres d'une bibliothèque, p. 158. — Naudé et son avis pour dresser une bibliothèque, p. 159-166. — Les livres d'amateurs, p. 167. — Transformation du livre, selon H. Bouchot, p. 167-168. — Meubles accessoires d'une bibliothèque, p. 169-175.



#### INDICATION DES 197 GRAVURES DU TOME PREMIER

Frontispice. L'Ange du Livre, Église de Saint-Spiridone, à Trieste. — Fig. 1. Fresque dans l'ancienne *librairie* du chapitre de la cathédrale de Puy-en-Velay. — Fig. 2. Fragments d'Épiqueure trouvés à Herculanium. — Fig. 3. Fragment de papyrus. — Fig. 4 à 12. Capsa contenant plusieurs volumina. Tablettes, styles et écriitoires découverts à Herculanium et à Pompéi. — Fig. 13 à 15. Souchet papirier — *Cyperus Papyrus*. (Linn : *Spec.* 155.) Coupe horizontale d'une tige de papyrus. Écorce réduite en feuille. — Fig. 16 à 45. Formes des styles employés par les Grecs. — Fig. 46 à 57. Styles, écriitoire, capsas et tablettes en usage chez les Romains. — Fig. 58 à 66. Tablettes et styles trouvés dans le tombeau de Childéric. — Fig. 67. La mort et le Bibliomane, d'après Schellenberg. — Fig. 68. Le fou bibliomane. Gravure tirée de la *Nef des folz*. — Fig. 69 et 70. Titre et première page de la : *Summi philosophiæ principis Aristotelis*, dont les pages sont couvertes de notes attribuées à Melanchton. — Fig. 71. Bibliothèque de Sr John Bremon Esq. — Fig. 72. Bibliothèque du baron T. de S. — Fig. 73. Le cabinet des livres du duc d'Aumale, au château de Chantilly. — Fig. 74 et 75 Ensemble et détail d'une travée de la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites,

à Reims (1685). — Fig. 76. Chariot porte-livres. — Fig. 77. Titre chargé, aux xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, de trois cachets à l'encre grasse, d'un ex-libris manuscrit et d'un cachet à la cire. — Fig. 78. Fac-similé (réduit) du Règlement de 1451 de la Bibliothèque de la Sorbonne. — Fig. 79. Intérieur de la Bibliothèque Bodléienne à l'Université d'Oxford. — Fig. 80. Exemple condamnable de la manière de tenir un livre. — Fig. 81 et 82. Vue perspective et travée de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (1692). — Fig. 83. Les *conservateurs* de la Bibliothèque de Subiaco. — Fig. 84. Chaire pour lire au lit (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 85. Armoire à livres, d'après une peinture du Bas-Empire. — Fig. 86. Reconstitution de la Bibliothèque d'un Romain. — Fig. 87. Bibliothèque de Enguerand de Monstrelet, historien, prévost de Cambrai et Bailli de Walincourt. Ms. de la Bibliothèque nationale. — Fig. 88 à 91. Lutrins des xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. — Fig. 92 à 94. Grand lutrin sculpté provenant de l'église de Ramsay avec son antiphonier retenu sur le pupitre par une chaîne (xv<sup>e</sup> siècle). Autres lutrins, en bronze, de la même époque. — Fig. 95. Livres enchainés. Bibliothèque de la cathédrale d'Hereford. — Fig. 96. Chaire, Pupitre et coffre à livres (xv<sup>e</sup> siècle), d'après un manuscrit des *librairies* de Bourgogne (Bibliothèque royale de Bruxelles). — Fig. 97. Fac-similé d'un fragment d'écriture du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, se trouvant sur un des feuillets de garde d'un manuscrit composé de *mystères* du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 98. Niche où était enfermé un bréviaire. Cathédrale du Mans. — Fig. 99. Chaire, Pupitre et Bibliothèque (fin du xv<sup>e</sup> siècle), d'après un manuscrit des *librairies* de Bourgogne (Bibliothèque royale de Bruxelles). — Fig. 100. L'auteur écrivant son livre. Frontispice du Téreence publié par Treschel, à Lyon, 1495. — Fig. 101 à 104. Auteurs et clercs assis dans leur chaire. Devant eux est le pupitre tournant, servant à lire ou à écrire. — Fig. 105. Cabinet de travail (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 106. Armoire aux trésors, à reliques et à manuscrits. Cathédrale de Noyon. — Fig. 107. Bibliothèque d'Abdul-Hamid. — Fig. 108. Cabinet de travail. (xvii<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 109. Bibliothèque de Leyde d'après une gravure de l'Illustrium, etc..., academia Leydensis (1610). (Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.) — Fig. 110. Types de bibliothèques formant corps avec la boiserie de la pièce. (xviii<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 111. Panneau (et plan) d'un cabinet de livres. (xviii<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 112. Bibliothèque basse. (Époque du second Empire.) — Fig. 113. La lecture des livres défendus. Dessin de C. P. Marillier, donnant l'aménagement d'une bibliothèque en 1777. — Fig. 114. Le cabinet de travail du bibliophile Jacob. — Fig. 115. Cabinet de travail. (xviii<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 116 à 118. Élévation, profil et panneau d'une bibliothèque (xviii<sup>e</sup> siècle) avec pilastres d'ordre corinthien. — Fig. 119. Bibliothèque mo-

derne, genre Louis XVI. — Fig. 120. Exemple condamnable d'un meuble bibliothèque dans lequel le rayon du bas et celui du haut sont masqués. — Fig. 121. Exemple condamnable d'un meuble-bibliothèque dans lequel le rayon du bas est masqué. — Fig. 122. Rayons de bibliothèque. (Style moderne.) — Fig. 125 à 126. Petits casiers, formes japonaises, pour bibliothèques de chevet. — Fig. 127. Bibliothèque en palissandre. — Fig. 128. Bibliothèque nationale, à Paris. Vue perspective de la grande salle de travail des imprimés. — Fig. 129. Bibliothèque publique à Édimbourg. — Fig. 130. Bibliothèque du Vatican, au xviii<sup>e</sup> siècle, d'après un dessin de François Pannini, conservé au musée du Louvre. — Fig. 131 et 132. Bibliothèque de dame (face et profil). — Fig. 133. Bibliothèque du château de Fontainebleau. — Fig. 134. Bureau-bibliothèque. (Style moderne). — Fig. 135. Cabinet de livres, en ébène incrusté de bois et d'émaux. — Fig. 136. Bibliothèque exécutée à la Malmaison. (Premier Empire.) — Fig. 137 et 138. Bureau-secrétaire et secrétaire servant de bibliothèque. (Époque du Premier Empire.) — Fig. 139 et 140. Bureau de bibliothèque. (Époque du Premier Empire.) — Fig. 141. Bibliothèque en bois de genévrier; colonnes et moulures en ébène. Incrustations de Wedgwood. — Fig. 142 à 146. Bibliothèques tournantes à pivot vertical. — Fig. 147 à 154. Appui-livres mobiles. Porte-Dictionnaires. Bibliothèque de table. — Fig. 155. Pupitre-bibliothèque inventé, au xviii<sup>e</sup> siècle, par Grollier de Servière. — Fig. 156 à 159. Bibliothèque extensible et démontable. — Fig. 160 à 163. Premier système de la boîte-catalogue en usage à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. — Fig. 164 à 167. Catalogues et répertoires à fiches articulées, fixes ou mobiles à volonté. — Fig. 168 à 176. Meuble-classeur à tiroirs. Carton-classeur. Casier et nécessaire pour cartes ou autographes. Meuble à fiches ordinaires, à tiroirs superposés. Meubles à fiches articulées. — Fig. 177. Casiers pour dictionnaires. — Fig. 178 à 181. Bibliothèque démontable. Rayon mobile. Coupe d'une tablette. Bibliothèque à échelles en fer et à tablettes mobiles. — Fig. 182. Bureau-bibliothèque. (Style moderne.) — Fig. 183. Bibliothèque. (Style composite moderne.) — Fig. 184. Bibliothèque. (Style fantaisiste moderne.) — Fig. 185. Intérieur d'une bibliothèque, selon Gabriel Naudé. *Advis pour dresser une bibliothèque.* — Fig. 186. La Science et l'Art, aidés par le Temps, composant une bibliothèque. (Estampe du xvii<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 187. Intérieur d'une bibliothèque, genre mauresque. — Fig. 188. Intérieur d'un cabinet de travail, avec bibliothèque. — Fig. 189 à 191. Divers modèles de bibliothèques. — Fig. 192. Bahut Renaissance transformé en bibliothèque. — Fig. 193 à 196. Classeurs. — Fig. 197. Le coin des poètes.



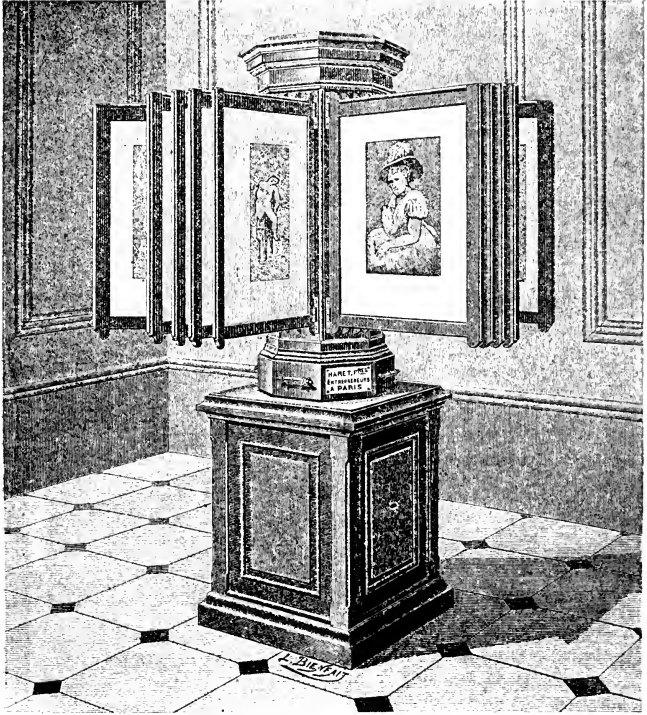


Fig. 4. — Meuble à cadres tournants, pour collection de gravures.



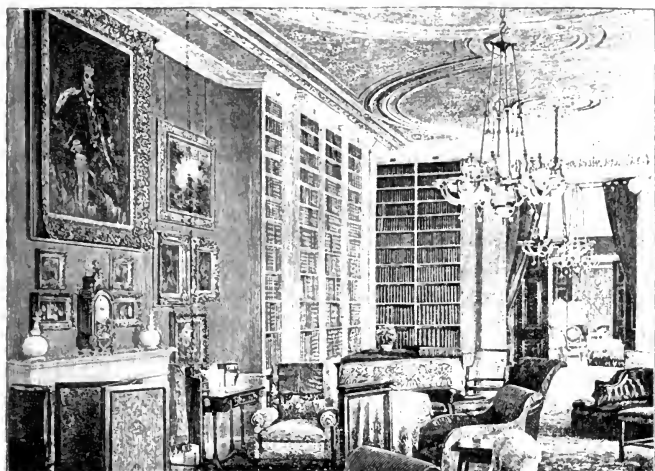


Fig. 5. — Salon-Bibliothèque.

## SOMMAIRE DU TOME DEUXIÈME

~~~~~

**DU FORMAT DES LIVRES — LES LIVRES LES PLUS PETITS  
LES LIVRES LES PLUS GRANDS  
LES LIVRES EN CARACTÈRES MICROSCOPIQUES**

Difficulté de la définition du format des livres, p. 1-2. — Au début, le livre n'avait pas de format, p. 2-5. — Formes du codex, du volumen, du rotulum; ces termes, p. 2-5. — Le format créé avec l'emploi du papier, p. 4. — Bipatens pugillar et polyptique, p. 4. — Combien il est difficile de donner une définition juste, exacte du mot format, p. 4-5. — Les formats typographiques et commerciaux; leur dissemblance, p. 5. — Extrême importance de tenir compte du format lors de la rédaction des fiches et des registres du catalogue, p. 6. — Sa moindre utilité pour la disposition des livres sur les rayons, p. 6-7. — Tableau de la concordance des formats; son utilité, p. 9. — Citation de la cir-

culaire ministérielle du 4 mai 1878, en ce qui touche les formats, p. 6-7. — Confusion résultant dans les formats des livres, par suite de leurs dimensions apparentes, surtout après le rognage de la reliure, p. 7-8. — Citation du chapitre du *Manuel de Bibliothéconomie* de Graesel, à ce sujet, p. 8. — Comment on reconnaissait les formats d'après le papier fabriqué à la main, p. 6. — Les in-folio, in-quarto, etc., représentaient une hauteur fixe, p. 6. — Le même petit format, de nos jours, est souvent plus grand qu'un in-4° du xvi<sup>e</sup> siècle, p. 6-7. — Définition par grand, moyen, petit format, p. 7. — Les formats inégaux, p. 7. — Le remplacement sur la tablette, d'un atlas, par une planchette, p. 7. — Liste des dimensions, en hauteur, pour la distinction des formats en : grands, moyens, petits, dans les principales bibliothèques de France et de l'étranger, p. 11-15. — Vœu émis dans la Conférence du Livre, Anvers, 1890, pour l'adoption d'une mesure unique pour la hauteur des formats, p. 15. — Propositions de A. W. Hutton à ce sujet, p. 15-14. — Nouvelle confusion dans l'énoncé du format lorsque le volume est imposé par demi ou tiers de feuille, p. 14-15. — Comme certitude absolue, s'en référer aux cahiers, p. 15. — Citation de MM. Midoux et A. Matton sur les premiers livres imprimés, p. 16. — Premiers livres imprimés sur papier collé, p. 16. — Les miniaturistes et les calligraphes les ornaient, p. 16. — Au moyen âge, on va au delà de l'utile, p. 16. — De la manière de reconnaître le format sur le papier vergé au moyen des vergeures, des pontuseaux, des marques d'eau ou filigranes, p. 16-19. — Table de dénomination des formats, p. 22. — Explication du pliage de la feuille depuis l'in-folio jusqu'à l'in-128, p. 25, 24. — Explication des chiffres et de leur placement dans l'imposition d'après Fournier, p. 25. — Variétés de chiffres usités : arabes et romains, p. 25. — Les chiffres romains servent surtout pour la numérotation de la toison et les chiffres arabes pour la pagination, p. 25-26. — Les signatures par chiffres et par lettres, p. 25. — Tableau des deux sortes de signatures,

depuis l'in-folio jusqu'à l'in-18, p. 26-28. — Les formats composés, p. 28-29. — Nécessité de ces connaissances pour le collationnement d'un livre, p. 29.



Ce qu'on appelle *Registrum*, p. 29. — Sa définition selon les différentes époques, p. 50. — Ulrich Hahn l'a employé pour la première fois, p. 50. — Fac-similé de deux registres d'ouvrages imprimés en Italie au xvi<sup>e</sup> siècle, p. 51-52. — Comment étaient assemblées les feuilles des livres et comment on les indiquait à la fin, p. 55. — Améliorations apportées par la création de la réclame, p. 55-54. — Ce qu'on entend par réclame, p. 54. — Sa suppression arrivée à la suite du foliotage et de la pagination des livres, p. 57. Abus qu'on en faisait, p. 55. — Qui a inventé les réclames? p. 57. — Ce n'est pas Jean de Spire, ni Vendelin, son frère, comme l'avance l'abbé de Marolles, p. 57. — Fac-similé de réclames exagérées et d'une page portant une signature singulière, p. 56. — Sur les signatures, p. 57. — Leur usage remonte avant l'invention de l'imprimerie, p. 58. — Comment elles se composaient : chiffres arabes ou romains, lettres, virgules ou astérisques, p. 59. — Elles servent à deux fins : d'abord, à définir dans quel ordre les cahiers doivent être assemblés, et aussi à déterminer le format, p. 59. — On attribue à Koelhof de Lubeck leur invention, en 1472, p. 40. — Incertitude et opinions de Meerman, de Maittaire, de Middleton, ainsi que de Marolles à ce sujet, p. 41. — Opinion de La Serna, p. 42. — Les signatures par lettres sont abandonnées de nos jours et remplacées par des chiffres, p. 42. — Fac-similé d'une page avec signature, extraite d'un ouvrage du xvi<sup>e</sup> siècle et d'un autre du xvii<sup>e</sup> siècle, p. 45-44. — De l'imposition des formats, p. 42-45. — Les formats commerciaux doivent leurs noms, encore aujourd'hui, aux marques d'eau ou filigranes, p. 45. — Usage des papiers selon leurs formats, p. 45. — Au début, on imprimait en in-folio, p. 46. — Date des premiers ou-

vrages imprimés en in-4°, en in-8° et en in-12°, p. 46-47. — C'est à Alde l'Ancien qu'on attribue la vulgarisation de l'in-8°, p. 47. — En France, l'in-12° était en honneur, p. 48. — Types divers des impositions, p. 49-50. — Noms des papiers selon leur grandeur, p. 52. — De la désuétude du format typographique pour le classement et le rangement des livres, p. 52. — Tableau des dimensions de 80 formats et des principaux formats des papiers pliés selon diverses impositions courantes, p. 56-58.

~~~~~

FORMATS MICROSCOPIQUES, p. 58-64. — A quelle époque a-t-on publié des ouvrages en très petit format, p. 58. — Ils sont généralement tirés en in-64, et en in-128, p. 59. — Les amateurs de livres microscopiques, p. 59. — Citation de quelques ouvrages microscopiques, p. 59. — Un ouvrage de format gigantesque imprimé en Angleterre, p. 60. — Des anciens formats d'après les vieux inventaires, p. 60-61. — Plainte contre l'usage des petits livres au xvi<sup>e</sup> siècle, et mépris qu'en avaient certains érudits, Scaliger et autres, p. 65. — Format des thèses entre le xvi<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle, p. 65. — Développement de l'impression du petit format à l'époque du commerce clandestin des livres, p. 65. — Après tâtonnements divers, c'est à l'in-8°, qu'on s'arrête de préférence, p. 64.

~~~~~

IMPRESSIONS MICROSCOPIQUES, p. 64-78. — Ce genre d'impression a commencé dès le xvi<sup>e</sup> siècle, p. 65. — Premier livre imprimé en caractères appelés « petite sedanoise », p. 65. — De quelques imprimeurs qui publiaient des ouvrages en caractères microscopiques, p. 65-68. — Les impressions microscopiques de Didot, p. 69-70. — Spécimen d'impression microscopique (*Les Fables de La Fontaine*), p. 71-72. — Des livres microscopiques sortis de l'Oxford Press, p. 75. — Les impressions microscopiques à l'Exposition de 1878, p. 75-74. — Mésaventure de la composition

et du tirage d'un ouvrage italien (Dantino) en caractères microscopiques, p. 74-76. — Du vrai Dictionnaire de poche (français-anglais et anglais-français) microscopique, p. 76. — De la réduction des types par la photogravure. — Les *Primer or Prymer*, p. 77. — En Angleterre, le Shakespeare a été le point de départ des publications de très petit format, p. 77. — Le *Little-Standard* de Torquay, le plus petit journal du monde, p. 77-78.

~~~~~

MICROGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, p. 78-90. — Les micrographes de l'antiquité, p. 78-79. — Le croquis de la tête de Charles I<sup>er</sup> formé au moyen des Psaumes, du Credo, du Pater, p. 79. — Les dessins dont les traits sont composés de caractères microscopiques, p. 79. — Le calligraphe Bales, p. 80. — Le manuscrit microscopique de la Bibliothèque de Vienne en Autriche, p. 80. — Le Coran du xvii<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque nationale, p. 81. — Le concours micrographique de l'*Éclair* en 1892, p. 81-86. — Reproduction de pièces micrographiques, p. 85-84. — Les pièces originales envoyées à ce concours, p. 85. — Des observations de Berlioud-Mermet sur le choix des formats, leur convenance et leur mise en harmonie avec l'ouvrage que le volume renferme, p. 86-90.

~~~~~

**DU COLLATIONNEMENT DES LIVRES  
DE LA MANIÈRE DE PROCÉDER A CETTE OPÉRATION  
SES DIFFICULTÉS — SES RÉSULTATS**

De la transposition des cahiers et des cahiers doubles dans un ouvrage, p. 91. — Action de collationner; son importance pour l'amateur et encore plus pour le relieur, p. 92-95. — De la nécessité de collationner les anciens ouvrages pour contrôler leur état et le bon placement des gravures, p. 95. — Le collationnement par les signatures,

les chiffres de pagination et les réclames, p. 94. — Procédé pour collationner et difficulté, p. 94-97. — Ce qu'il faudrait savoir pour cela, p. 98. — La manière de collationner les incunables, p. 98. — Cas sur lesquels porte la collation d'un ouvrage, p. 101. — 1<sup>o</sup> Collationnement d'un ouvrage simple ou en un volume, p. 101. — 2<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages en deux ou plusieurs volumes, p. 101. — 3<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages en fascicules, p. 101. — 4<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages à gravures, p. 102. — 5<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages non achevés, p. 105. — 6<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages détachés ou de monographies dont l'ensemble forme un tout, p. 105. — 7<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages cartonnés, p. 106. — 8<sup>o</sup> Collationnement des ouvrages devant avoir une suite, p. 107. — 9<sup>o</sup> Collationnement des incunables, p. 107.

De la nécessité de mentionner les feuillets blancs qui peuvent compléter les cahiers en avant ou en arrière du volume, p. 108. — Importance pour la détermination des formats dans les incunables, p. 110-112.

---

**ABRÉVIATIONS USITÉES EN BIBLIOGRAPHIE AINSI QUE POUR  
LES MANUSCRITS ET LES IMPRIMÉS**

Pourquoi les abréviations ont été créées, p. 115. — Elles servent surtout dans la rédaction des catalogues, p. 115. — Elles portent sur les dates, les reliures, les formats, en un mot sur tous les termes qui définissent l'état civil d'un livre, p. 115-114. — Liste des abréviations, p. 114-125. — Exemples de titres avec abréviations, p. 125-124. — Les abréviations des manuscrits hébraïques, grecs, latins, p. 124. — Ouvrages à consulter pour les expliquer, p. 125. — Notes sur quelques formes abrégatives, p. 125. — Liste de quelques abréviations latines avec la lecture du texte,

p. 126-150. — Abréviations latines d'après un monument de l'Église de Saint-Martin de Tours (1575), p. 150. — Les signes sténographiques chez les Romains et les notes tironiennes, p. 152-154. — Quand finissent les notes tironiennes en France, p. 154. — De leur usage est née la sténographie utilisée en France et en Angleterre, p. 155. — De la fréquence des abréviations dans les ouvrages imprimés au xv<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans les livres de droit, p. 155. — Le *Modus legendi scripturas in utroque jure*, p. 155. — Abréviation singulière du mot *μοναχών*, p. 155. — Les abréviations dans la *Logique* d'Ockham, Paris, 1488, cités par Chevillier, p. 155. — Exemples de ces abréviations, p. 156.



#### DES SIGNES DISTINCTIFS DES ANCIENNES ÉDITIONS

Des règles admises pour déterminer l'authenticité d'un incunable, p. 157. — Des caractères utilisés en imprimerie : Le *Cicero* et le *Saint-Augustin*, p. 157. — Opinion de Crapelet réfutée par A. Bernard, p. 158. — Les caractères gothiques utilisés en imprimerie n'ont rien de commun avec ceux introduits en Espagne par les Goths, p. 141. — Naissance du caractère gothique, p. 141. — Son emploi en Europe, p. 141. — Connu en typographie sous le nom de *lettres de forme*, employé en xylographie et avant l'invention de la typographie, p. 142. — Les premiers imprimeurs emploient plutôt les *lettres de somme*, p. 145. — Ces lettres appelées par les Anglais *black-letter*, par les Flamands *lettres de Saint-Pierre*, p. 145. — La bâtarde française dérive des lettres de forme, p. 144. — La ronde financière qui existe toujours, en dérive aussi, p. 144. — Les caractères italiques, vénitiens ou aldins, p. 145. — Privilège accordé à Alde Manuce par Jules II pour l'emploi de

ses caractères cursifs, p. 145. — Le caractère romain repris en Italie à partir de 1450, en France sous Louis XI, p. 145. — Nicolas Jenson, ses types et ceux de Garamond, p. 146. — Friburger, Gering, Crantz et autres contribuent à la suppression des caractères gothiques, p. 146. — Ce caractère continue à être usité en Allemagne, p. 146. — De la forme des types gothiques, p. 149. — De la forme des caractères employés par Caxton, par Vérard, p. 149-150. — De la modification des formes de caractères, p. 150. — Les lettres initiales laissées en blanc dans les premiers temps de l'imprimerie, p. 150. — Erhardt Ratdolt, imprimeur à Venise, est le premier qui se sert de lettres capitales ornées, p. 150. — La *Bible* de Léda de 1572, p. 151. — Des lettres historiées, p. 151. — Les lettres *tourneures*, p. 152. — Les lettres grises, p. 152. — Les moules pour les lettres grises, p. 155. — De la ponctuation dans l'antiquité et au moyen âge, p. 155. — Signes de ponctuation employés, p. 155. — La ponctuation rétablie par Charlemagne d'après la version latine de la *Bible* de Saint-Augustin, p. 156. — Noms donnés aux différents signes de ponctuation, p. 156. — Les alinéas, les traits d'union, les guillemets ou anti-lambda, la parenthèse, les astérisques, p. 156.

Emploi des chiffres arabes en Europe pour marquer la date d'un manuscrit, p. 158. — De la transformation de la figure des chiffres, p. 158. — Pourquoi les lignes des incunables ne sont pas au même nombre dans toutes les pages du même ouvrage, p. 158-159. — De la largeur des marges, p. 159. — Des premières encres d'imprimerie, p. 159. — Celle des impressions tabellaires était grise et pâle, p. 159. — Le perfectionnement de l'encre d'imprimerie a été fait à Mayence et en Hollande, p. 160. — L'emploi des premiers ornements typographiques fait par Jean de Westphalie, en 1475, p. 160. — Sur le nombre d'exemplaires tirés par les premiers imprimeurs, p. 160. — Le tirage était limité à 500 feuilles par jour, p. 160. — Saurlochi et le *Miroir* de Vincent de Beauvais, p. 160-161. — Du



prix des livres, p. 161; — variable selon les villes et les imprimeurs, p. 161. — Citation des prix de quelques livres du xv<sup>e</sup> siècle, p. 161. — Le successeur de Saurloch vendit les 3 parties du *Speculum* pour 24 florins, p. 161. — Le *catholicon* de Juan de Juana, fut vendu 41 écus, p. 161. — La *Bible* de Mayence, 40 écus d'or, p. 161. — L'auteur qui le premier a indiqué les signes distinctifs pour reconnaître les incunables, p. 161. — Travail de Sébastien-Jacques Jungendre, p. 162. — Signes auxquels on reconnaît les incunables. — 1<sup>o</sup> L'inégalité et la grossièreté des types, p. 162. — 2<sup>o</sup> l'absence des titres sur une feuille séparée, p. 162. — 3<sup>o</sup> l'absence des lettres capitales au commencement des divisions, p. 165. — 4<sup>o</sup> la compacité du texte, sans intervalles, p. 165. — 5<sup>o</sup> l'absence de virgules et de points-virgules, et de toute autre ponctuation, p. 165. — 6<sup>o</sup> le manque de chiffres au haut des feuilles ou des pages, et celui des signatures et des réclames en bas, p. 165. — 7<sup>o</sup> la solidité et l'épaisseur du papier, p. 165. — 8<sup>o</sup> Le manque du nom d'imprimeur, du nom de la ville et de la date, p. 165.

Études et travaux faits sur les ouvrages attribués à Gutenberg, p. 164. — Notice parue dans le *Bulletin de la Chambre des imprimeurs-typographes*, p. 164. — Liste des impressions attribuées à Gutenberg, p. 165-174.



#### DES SOUSCRIPTIONS ET DE LA DATE

De la souscription ou colophon, p. 175. — Les souscriptions se retrouvent aussi dans les manuscrits, p. 176. — Exemples cités : Le *Remède de l'une et l'autre fortune de Pétrarque* offert à Louis XII, p. 176. — Absence de date et de noms dans les œuvres xylographiques, p. 179. — Défectuosité des premières souscriptions, p. 179. — Le

but des premiers imprimeurs était d'imiter les manuscrits, p. 179. — Ce qu'on doit trouver dans une souscription complète, p. 179. — De la forme variée des colophons; citations et exemples, p. 180-181. — Comment était rédigée la souscription, p. 182. — Son uniformité pour le même imprimeur, p. 182. — La souscription était rédigée généralement dans la même langue que l'ouvrage, p. 182. — De quelques exceptions, p. 182. — Des dates dans les livres, p. 182. — De l'origine des chiffres, p. 182. — La forme des chiffres romains, p. 185-184. — Ils ont été d'un usage courant dans les éditions du xv<sup>e</sup> siècle, p. 184. — Jean de Spire aurait, le premier, numéroté les pages, p. 184. — Les chiffres arabes connus en Europe dès le xiii<sup>e</sup> siècle, p. 184. — Utilisés seulement dans les ouvrages de mathématiques et d'astronomie, p. 184. — On n'employait jamais les chiffres arabes dans les diplômes, p. 184. — Manque d'uniformité dans les chiffres arabes, 184-185. — Leur introduction chez les différents peuples de l'Europe, p. 187. — Leur emploi général date de 1534, p. 187. — Les chiffres arabes sont rares dans les ouvrages du xv<sup>e</sup> siècle, p. 187. — Table des chiffres romains de un à cent mille rapportés aux chiffres arabes, p. 187-190. — Termes employés chez les Romains pour compter au delà de cent mille, p. 190-195. — Emploi des adverbes, p. 190-195. — Emploi des chiffres romains et leur valeur, 194-198.



Le premier livre daté : *Psalmorum*, 1457, p. 198. — Dans un même ouvrage, on trouve quelquefois deux dates, l'une placée au titre, l'autre à la fin, p. 198. — Des dates inintelligibles ou difficiles, p. 201. — Des dates défectueuses ou fausses, par suite de la négligence des typographes, p. 202-206. — Des éditions dont les dates ont été falsifiées volontairement, p. 206. — Des fraudes par suite de grattage sur les dates, signalées par Prosper Marchand, p. 206. — Des dates inventées ou fictives, p. 207. — Exemple d'après G. Brunet, p. 207-209. — Citation de quelques bizarreries en dates, relevées par Peignot, 209-216. — Les

chronogrammes; en quoi ils consistent. p. 216. — Comment les lire, p. 216-217. — Comment délinir un ouvrage s'il n'a ni date, ni titre, ni colophon, p. 218.



INDICATION DES 156 GRAVURES DU TOME DEUXIÈME

Frontispice fac-similé (réduit) de la *Bible* de Mayence (Édit. de 56 lignes) sans date et sans nom d'imprimeur, imprimée par Gutenberg avec les caractères gravés, frappés et fondus par lui, qui se trouvent à l'état d'imperfection dans le *Donat*. Dès l'origine de l'imprimerie. à l'exemple des manuscrits, les marges des pages étaient décorées à la main. — Fig. 1 à 5. Exemples de marques de papier (xv<sup>e</sup> siècle) pouvant servir à déterminer le format des livres anciens. — Fig. 4. Papier du xiv<sup>e</sup> siècle (1599) vu par transparence. Marque : Sainte face au nimbe crucifère. (Archives du château de Roucy.) — Fig. 5. Attache de la marque aux pontuseaux. — Fig. 6. Châssis filigrané, montrant les pontuseaux et les vergeures. — Fig. 7 à 52. Marques de papier, xiv<sup>e</sup> siècle (1503 à 1599). — Fig. 53. Registre indiquant les signatures des feuilles doubles et celles des feuilles simples. — Fig. 54. Exemple d'un registre de signatures, pour un volume publié par Alde Manuce. — Fig. 55. Exemple de l'abus des réclames. Au bas de la page recto se trouve la reproduction du premier mot (ou sa première syllabe) de la page verso. — Fig. 56. Exemple de signature (xv<sup>e</sup> siècle) tiré du volume : *Heures à l'usage de Rome*, imprimées à Paris, en 1498. — Fig. 57. Exemple de signature (commencement du xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 58. Exemple de signature (xvi<sup>e</sup> siècle) tiré du volume : *De Artibus mechanicis*. (Figures de Jost Amman.) — Fig. 59. Exemple de signature (xvii<sup>e</sup> siècle) tiré du volume : *Le Misanthrope*, comédie par I.B.P. de Molière. A Paris, chez Jean Ribou. M DC.LXVII. — Fig. 40 à 46. Impositions de l'in-folio, de l'in-quarto et de l'in-octavo. — Fig. 47 à 52. Impositions de l'in-octavo et de l'in-douze. — Fig. 53 à 55. Impositions de l'in-dix-huit. — Fig. 56 et 57. Impositions de l'in-trente-deux et de l'in-soixante-quatre. — Tableaux des dimensions de quatre-vingts formats de papier pliés selon diverses impositions courantes. — Fig. 58 à 61. Le plus petit livre connu. Son aspect grandeur d'exécution. Le même posé sur un timbre-poste. Le même représenté ouvert. — Fig. 62 à 75. Minuscules français reproduits en vraie grandeur. Les plus petits livres du monde représentés en vraie grandeur. Chemin de la croix figuré ouvert. Couvertures d'argent

du Chemin de la croix et d'un Paroissien. — Fig. 76 à 89. Minuscules allemands. Minuscules anglais. Almanach allemand de 1827, avec lithographies de Senefelder. Almanach minuscule allemand de 1818, avec son étui. — Fig. 90 et 90 *bis*. Impression microscopique (caractères mobiles). *Fables de La Fontaine*. Reproduction de l'original par la photogravure. — Fig. 91 et 92. Deux pages de l'*Éclair*, micrographie exécutée par M. Caille. Médaille d'Or du concours micrographique de l'*Éclair*. (Grandeur de l'original.) — Fig. 95. Micrographie. *Henriette*, de François Coppée. Volume de 195 pages de texte, soit 19 029 mots (carte postale) Grandeur de l'original. — Fig. 94. Micrographie. 8685 mots, extraits de *Gil Blas de Santillane*. (La figure 95, de même grandeur, en contient 19 029.) Grandeur de l'original. — Fig. 95. Surface d'une carte postale. 8514 mots, extraits des *Misérables*, de Victor Hugo. Moyenne par centimètre carré : 68 mots  $\frac{2}{5}$ . — Fig. 96. Micrographie. *La Marseillaise*. (Grandeur de l'original.) — Fig. 97. Exemple de Folio (xv<sup>e</sup> siècle) tiré du *Liber Missalis*, In civitate Babenbergensi impressus, 1481. — Fig. 98. Exemple de l'ordre des 48 planches de la *Biblia Pauperum* établi par une Lettre mise entre l'entablement du type et les figures supérieures. Les vingt premières sont inscrites de  $\alpha$ . à  $\omega$ , après quoi l'alphabet recommence ; seulement les lettres de la seconde série sont comprises entre deux points. La figure reproduite ci-dessus e- est donc la 25<sup>e</sup>. — Fig. 99. Exemple de Folio (xv<sup>e</sup> siècle), tiré de *Æsop's Fables*. Imprimé par Caxton, 1485. — Fig. 100. Exemple de Folio (xv<sup>e</sup> siècle), tiré de la *Chronique de Nuremberg*. (Édition allemande.) — Fig. 101. Exemple de Folio (xv<sup>e</sup> siècle), placé au bas de la page, en regard de la signature, tiré de : *De Boec des Gulden Throens*. Imprimé à Haarlem, en 1484. — Fig. 102. Exemple de Folio (commencement du xv<sup>e</sup> siècle), tiré de *Publii Virgilij Maronis Geor. Liber Secundus*. Imprimé à Strasbourg, en 1502. — Fig. 105. Exemple de Folio (xvi<sup>e</sup> siècle), tiré des *Heures de Notre-Dame*, traduites en vers par Pierre Gringoire, 1525. — Fig. 104. Ce feuillet d'un opuscule, *seul exemplaire connu*, étant signé Aij, un feuillet Ai, soit blanc, soit imprimé, devait le précéder (Voir Note \*, page 111). — Fig. 105. Signature de : *Gasparini Pergamensis.... epistolarum*. Premier livre imprimé à Paris, en 1470 (Atelier de la Sorbonne). — Fig. 106. Exemple des abréviations usitées avant l'invention de l'imprimerie, tiré d'un monument xylographique : *Speculum humanæ Salvationis* (Sans date.) — Fig. 107. Exemple des abréviations usitées à l'origine de l'imprimerie. Tiré de la *Bible* de Gutenberg. (Sans date.) — Fig. 108. Titre du *Missale Ad usum celeberrime ecclesie Eboracensis (York)*. — Fig. 109. Caractères d'un *Donat* d'après une épreuve tirée sur un xylographe original, conservé à la Bibliothèque nationale. — Fig. 110. Alphabets comparatifs pour les

caractères employés de l'origine de l'imprimerie à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 111. Moules employés par les Romains pour la fonte des monnaies, conservés au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale. — Fig. 112. Caractères du *Durandi Rationale Div. off.* 1459. — Fig. 115. Caractères du *Lactance* imprimé à Rome en 1465. — Fig. 114. Caractères du *De officiis* de Cicéron, imprimé à Rome en 1466. — Fig. 115 à 121. Imprimeries françaises et hollandaises des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. — Fig. 122. Exemple de la place laissée en blanc, à l'origine de l'imprimerie, pour les lettres capitales. — Fig. 125. Caractères de l'*Eusebe* de Jenson (Venise, 1470). — Fig. 124. Fragment du troisième *Psalmorum*, imprimé à Mayence, en 1490, par Pierre Schoiffer. — Fig. 125 et 125<sup>a</sup>. Exemples de lettres Tourneures tirés de la *Bible* dont nous avons reproduit le titre et l'achevé d'imprimer. (Voir fig. 152 et 155.) — Fig. 126. *Lettres d'indulgence* de l'édition dite de 51 lignes, imprimée à Mayence dans le courant de 1454. — Fig. 127. Caractères de la *Bible* de 56 lignes employés dans la *Lettre d'Indulgence* de l'année 1454, édition de 51 lignes. — Fig. 128. Caractères de la *Bible* de 42 lignes employés dans la *Lettre d'Indulgence* de l'année 1455, édition de 50 lignes. — Fig. 129. Fac-similé réduit de l'image de saint Christophe, avec souscription datée de 1423 (millesimo cccc<sup>o</sup> xx<sup>o</sup> tertio). Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. — Fig. 150. Caractères de la deuxième *Bible* de Mayence. — Comparaison de caractères provenant d'un même poinçon semblable à ceux de la première *Bible* de Mayence. — Fig. 151. Types fondus en plomb. Leur surface est écrasée par le tirage. Leurs arêtes sont usées par le frottement. — Fig. 152. Mêmes types ayant moins d'usage. Ils sont moins écrasés, moins usés. — Fig. 155. Mêmes types avant d'avoir été fatigués. — Fig. 154. Types provenant des mêmes poinçons, mais fondus en matière plus dure, semblables à ceux de la première *Bible* de Mayence. — Fig. 155. Caractères d'un *Donat* conservé à la Bibliothèque nationale et attribué à Gutenberg. — Fig. 156. Souscription du *Catholicon*, imprimé par Gutenberg (?) en 1460. — Fig. 157. Souscription d'un manuscrit exécuté à Rouen en 1505. — Fig. 158. Exemple de souscription à laquelle une date manuscrite a été ajoutée. *Opuscula magni Basilij ad iuuenes*. Mogunt, Fust et Schoiffer (1457-1459), imprimé avec les types du *Psautier* de 1457. Les caractères ont le type du *Durandi Rationale Div. off.* de 1459. (V. fig. 112.) A la fin, le rubricateur a ajouté la date « Anno IX ». — Fig. 159. Exemple de pagination en chiffres romains extrait du *Royal Book*, imprimé par Caxton, en 1484. — Fig. 140. Signature d'Arnold Ther Hoernen. Mayence (1477). — Fig. 141. Exemple de titre avec date singulière, Mille. V. C. et XXIJ (1522). — Fig. 142. Exemple de titre avec date singulière. CIO D. XXCV. (1585). — Fig. 145.

Exemple de titre avec date singulière. M. VI<sup>e</sup>. IX. (1609.) — Fig. 144. Exemple de titre avec date singulière. ∞. I<sup>o</sup>. XII. (1612.) — Fig. 145. Exemple de titre avec date singulière. clv l<sup>o</sup> c xxxvii. (1657.) Première édition du plus célèbre ouvrage de René Descartes. — Fig. 146. Fragment du premier *Psalmorum* imprimé à Mayence, en 1457, par Fust et Schoiffer. — Fig. 147. Fragment du deuxième *Psalmorum* imprimé à Mayence, en 1459, par Fust et Schoiffer. — Fig. 148. Souscription du *Horatii epistolarum*, imprimé à Caen, 1480. — Fig. 149. Dans le premier volume, le millésime est écrit en chiffres romains (mccccvi), et dans le second en toutes lettres (*Millesimoquadringentesimoquinquagesimosexto*). — Fig. 150. Signature de la *Bible*, imprimée par J. Fust et P. Schoiffer, en 1462. Première édition. — Fig. 151. Signature de la *Bible*, imprimée par J. Fust et P. Schoiffer, en 1462. Seconde édition. — Fig. 152. Exemple d'une *Bible* dont le lieu d'impression et la date sont mentionnés à la fin. — Fig. 153. Achevé d'imprimer de la *Bible* dont le titre est reproduit fig. 152. — Fig. 154. Signature de Nicolas Jenson, Venise, 1470. — Fig. 155. Achevé d'imprimer d'un livre dont le titre est reproduit fig. 156. (Lyon, 1492, xvi<sup>e</sup> jour de novembre.) — Fig. 156. Exemple d'un titre de livre de la fin du xv<sup>e</sup> siècle. (Titre de l'ouvrage dont l'achevé d'imprimer est reproduit fig. 155.)

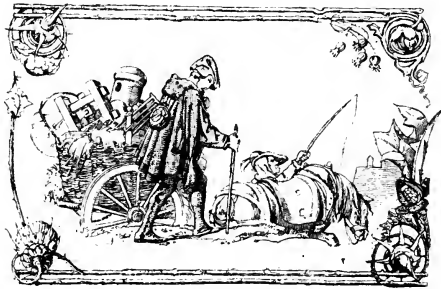


Fig. 6. — Un imprimeur du xv<sup>e</sup> siècle en tournée de travail.



Fig. 7. — Cabinet d'un amateur au xviii<sup>e</sup> siècle.

## SOMMAIRE DU TOME TROISIÈME

~~~~~

**DU CHOIX DES LIVRES — DE LA LECTURE  
DE LA CONNAISSANCE DES LIVRES — LEURS DÉFINITIONS  
CARACTÈRES AUXQUELS ON DISTINGUE UN LIVRE RARE  
PRÉCIEUX OU CURIEUX  
CE QUI EN FAIT LE PRIX — LA CHASSE AUX LIVRES**

Goethe et le choix d'un livre, p. 1. — De la variété du choix d'un livre chez les amateurs, p. 1-2. — Contraste à ce sujet, p. 2. — Difficulté à dresser une liste de livres, p. 2-3. — Obstacles créés, p. 3. — Jugement de Maurice Barrès sur les langues et les livres, p. 4-5. — Les livres et la langue sont la partie conservatrice des races, p. 4. — La bibliothèque est un bagage que traîne l'humanité dans son incessante transformation, p. 5. — Développement et citations, p. 5-6. — La bibliothèque est un lieu de délites, p. 5. — Comment lui apparut la Bibliothèque

nationale, p. 5. — Les pensées et les idées qu'elle lui suggère, p. 5-6. — Damiron, p. 7. — De l'usage et de l'abus des livres, p. 8. — Ils sont devenus un sujet de mode et de luxe, p. 8. — La supériorité de sentiments et d'esthétique chez l'homme qui la possède, p. 8. — Selon J. Dumas, il faut lire, p. 8-9. — Citation de Montaigne, p. 9. — En quoi la délicatesse du goût se distingue, selon Jules Le Petit, p. 9-10. — On ne forme plus de bibliothèques, dit M. d'Eylac, p. 11. — Comment Cailleau définit l'ami des livres, p. 12-15. — Les bibliothèques publiques ont amené la suppression des bibliothèques particulières, p. 15. — La liste des livres pour un amateur, p. 15-16. — Les savants ne considèrent les livres que comme des outils, p. 16-17. — Influence de la lecture sur l'amélioration de la morale humaine, p. 19. — Citations sur le même sujet d'après John Ruskin, John Herschel, Édouard Laboulaye, etc., p. 20-25. — J. Ruskin développe les bienfaits de l'amour des livres, p. 20. — Comment John Herschel juge l'homme qui ne lit pas, p. 20-21. — L'embarras que causerait la définition d'un livre, selon Laboulaye, p. 22. — Les livres sont un guide pour la jeunesse et une distraction pour la vieillesse, p. 25. — Comment l'amateur vit avec ses livres, p. 25. — Les spécialistes, p. 24. — Comment on aime ses livres et comment on les traite et les loge, p. 25-26. — Le prince Augustin Galitzin dit qu'on doit s'appliquer à préserver les vieux livres et les bons surtout, p. 26. — A la fortune appartiennent les beaux livres, aux humbles les livres modestes, p. 27. — Du prix exorbitant des livres au moyen âge, p. 27. — Citations diverses, p. 28-50. — Jacques Johan, épicier, vendit à Louis duc d'Orléans 1 volume renfermant 7 ouvrages différents pour 60 écus d'or, p. 29. — La copie du roman de la Rose fut vendue à Paris, en 1400, 200 écus d'or, p. 29. — Revue rétrospective de l'augmentation du prix des livres, p. 50-55. — On n'était pas bibliophile avant ce siècle, p. 55-56. — De la bibliomanie selon Gustave Brunet, p. 56. — Les éditions des auteurs classiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 57. —



Du délaissement des classiques, p. 57. — Les elzéviens sous la Restauration, p. 57-58. — Comment l'attention des érudits se porte sur une certaine classe d'ouvrages, p. 58-59. — Les chansons de La Borde, p. 59. — Les ouvrages illustrés par Eisen, Moreau, etc., les ouvrages des Romantiques, p. 59. — Série des ouvrages du xv<sup>e</sup> siècle gardant encore une valeur, surtout pour les classiques grecs et latins, p. 59-40. — Les collections Mac-Carthy, Courtois de l'Aube, de Solenne, du duc de Sussex, du prince d'Essling, A.-F. Didot, etc. p. 40-41. — La collection Richard Heber se composait de 150 000 volumes, p. 42. — Le goût des amateurs pour les éditions modernes, p. 42. — Le prix des livres se maintiendra-t-il? p. 45. — Pour les beaux exemplaires et les ouvrages rares, oui, p. 45. — Quelques exemplaires d'ouvrages rares, précieux, achetés à des prix modiques : *Psautier* ayant appartenu au connétable Anne de Montmorency, payé 65 centimes sur les quais en 1827, etc., p. 45. — Note sur le prix excessif des livres payés en assignats : *Rationale* de Durand, 1459, 110 200 livres; *Buffon*, 58 vol., in-4<sup>e</sup>, 500 000 livres, etc., p. 44.

Premiers livres imprimés à l'origine et à l'établissement de l'imprimerie dans les villes et localités de France, p. 45-47.

Comment un livre a été imprimé dans une ville, p. 46. — L'imprimeur en voyage s'arrêtait quelquefois et imprimait sur l'invitation du clergé ou de la municipalité, p. 46. — Des difficultés qui existent pour élucider l'origine de l'imprimerie dans certaines localités, p. 46-47. — La latinisation des noms des imprimeurs, p. 46-47. — Les érudits qui se sont occupés de l'origine de l'imprimerie : Marchand, J.-Ch. Brunet, Renouard, Claudin, etc., p. 47.

Tableau des premiers imprimeurs des villes de France, p. 47-51.

Premières traductions françaises. — Premier livre imprimé en langue française sur l'escrime. — Le plus ancien recueil de voyages. — Le premier almanach. — Premier almanach paru en France. — Le premier livre de messe

imprimé en Europe. — Le premier traité d'astronomie. — Le plus ancien livre de fauconnerie, p. 51-60. Rareté des livres français imprimés pendant le xv<sup>e</sup> siècle, p. 51. — Le seul guide existant est la *France littéraire*, de Brunet, p. 51. — Liste de quelques ouvrages, p. 52. — *L'imitation de Jésus-Christ*, Toulouse, 1487, p. 52. — Le premier ouvrage sur l'escrime a pour titre : *Traité contenant les secrets du premier livre sur l'épée seule*, etc., Paris, 1575, p. 55-54. — Le *Paesi novamenti ritrovati et novo mondo* de Alberico Vesputio (1507) est regardé comme le premier recueil de voyages imprimé, p. 54-57. C'est Jean Muller qui publia en 1475 le premier almanach, p. 57-58. — Autres citations de premiers ouvrages imprimés, p. 58-60. — *Kalendarium Gregorianum perpetuum* de Kerver, Paris, 1585, p. 58. — Fine : *la Théorique des cieuz*, p. 59.

PREMIERS LIVRES DANS LESQUELS IL EST FAIT USAGE DES CARACTÈRES GRECS ET HÉBREUX, p. 60-65. — Rareté des premières impressions en langues orientales, p. 60. — C'est à Gilles Gourmont, imprimeur parisien, que l'on doit les premières impressions en caractères hébraïques, p. 62-65.

LES ELZÉVIER OU ELSÉVIER, p. 65-69. — Notice sur leurs productions, p. 65-64. — La collection d'Elzévier de Motteley, p. 67. — Les travaux de Ch. Pieters sur ces imprimeurs, p. 67-68. — Mention de quelques-uns de leurs ouvrages, p. 69.

LES ALDE, p. 69-75. — Notice historique sur ces imprimeurs, p. 69-72. — Le travail de Renouard, p. 72-75.

LES ESTIENNE, p. 75-76. — Ce nom a figuré sur des ouvrages pendant 178 ans, p. 75. — Henri I<sup>er</sup>, chef de la famille, ses productions, p. 73-74. — Robert Estienne, le plus célèbre, p. 74-75. — L'ensemble des ouvrages sortis des presses des Estienne s'élève à plus de 1100 volumes, p. 76.

LIVRES IMPRIMÉS EN CARACTÈRES DE CIVILITÉ. — LETTRES FRANÇOISES D'ART DE MAIN, p. 76. — Les traités de civilité remontent à Erasme, p. 76. — Les premiers traités imprimés en caractères particuliers datent de 1559 et sont

attribués à Jehan Louveau, p. 77. — Ce que dit Brunet de cet ouvrage, p. 77. — Les caractères seraient de Jean de Tournes et Robert Granjon, p. 77. — Privilège accordé à Granjon par Henri II (1557), p. 77. — Autres détails sur ces ouvrages, p. 78-81.

LIVRES AUTOGRAPHIÉS ET LITHOGRAPHIÉS, p. 81-86. — L'emploi de la lithographie à la reproduction des cours des grandes écoles, p. 81. — Le vœu de Victor Advielle relativement au classement des ouvrages lithographiés, p. 81-82. — Citation de quelques ouvrages lithographiés, p. 85-86.

LIVRES CALLIGRAPHIÉS, p. 86-95. — L'écriture négligée après la découverte de Gutenberg, p. 87. — Les calligraphes célèbres : Jarry, Senault, Nicolas Duval, etc., p. 87. — Description de la *Guirlande de Julie*, p. 88. — Autres citations d'ouvrages calligraphiés, p. 91-95.

LIVRES TISSÉS ET GRAVURES BRODÉES, p. 95-100. — Le livre de prières tissé à Lyon en 1888 dans les ateliers de M. J.-A. Henry, p. 95-94. — Anecdote rapportée par M. Egger à propos de son ouvrage : *Le livre*, p. 94. — D'autres ouvrages du même genre existaient avant, p. 97. — Description du livre tissé, p. 98-99.

LIVRES DÉCOUPÉS AU CANIVET. — LIVRES IMPRIMÉS AU MOYEN DE L'ESTAMPAGE A L'ENCRE, DE CARACTÈRES DÉCOUPÉS DANS LE CUIVRE, p. 100-109. — Définition des livres au canivet, p. 100. — Leur singularité, p. 100. — Les *Psaumes de la Pénitence*, p. 101-102. — L'*Abécédaire* du musée de Rouen, p. 103-104. — Description d'autres ouvrages du même genre, p. 107-108. — Les pamphlets imprimés au pochoir, p. 109.

LIVRES IMPRIMÉS EN COULEUR, p. 109-114. — De la possibilité d'en dresser la bibliographie, p. 109. — De leur petit nombre comme perfection, p. 109. — Les brochures imprimées sur papiers de différentes couleurs, aux VIII<sup>e</sup> siècle, p. 109-110. — De la rareté des livres imprimés ou écrits avec des encres colorées ou métalliques, p. 110. — L'antiquité connaissait les livres écrits avec des encres di-

verses, p. 110. — A quelle sorte d'ouvrages on appliquait les encres colorées, p. 111. — Les Maximes extraites du Dante imprimées en noir et rouge, p. 111. — Citations d'ouvrages de ce genre, p. 111-115. — Le livre de demain de M. de Rochas, p. 115-114.

EXEMPLAIRES RÉGLÉS, p. 114-117. — A quels ouvrages on applique ce terme, p. 114. — Ce que c'est que le réglage, p. 114. — Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il se faisait à la main, p. 114. — Citation, p. 114-115. — La Fontaine : *Contes et Nouvelles en vers*, 1762, 2 vol. in-8, p. 114.

LES FOUS LITTÉRAIRES, p. 117-121. — Les bizarreries dans les livres, soit dans le titre, soit dans le texte, p. 117. — Quelques titres d'ouvrages de ce genre, p. 117-119. — Les travaux sur ce sujet : M. Maurice Palluy, M. Delepierre, le D<sup>r</sup> Brigham, Nodier, p. 119-120. — Citations, p. 120-121. — Comment Nodier entend un livre excentrique, p. 120. — Curiosité d'une bibliothèque formée d'ouvrages composés par des fous, p. 120. — Les œuvres des visionnaires, des satiriques, p. 120.

Les fraudes de réédition clandestine en Hollande, en Suisse et même à Lyon, p. 121. — Les curiosités et les bizarreries dans la composition typographique d'un livre, p. 121-122. — Les livres imaginaires avec une liste, p. 122-124.

LES ANONYMES. LES APOCRYPHES. LES AUTEURS DÉGUISÉS, p. 124. — Définition de ces différents termes, p. 124-125. — Les livres de Junius, p. 125-126.

LES COQUILLES ET LES ERRATA, p. 126-129. — Les coquilles malheureuses ou maladroites, les coquilles de génie, p. 126-127. — Opinion de Cousin sur l'interprétation et l'impression d'une mauvaise lecture des *Pensées* de Pascal, p. 127-128. — Les errata, p. 128-129.

Ouvrages avec dédicace singulière, p. 129-155. — Les dédicaces des auteurs à eux-mêmes, p. 129. — Dedicaces satiriques, macabres, déplacées, etc., p. 129-155. — Scarron dédie ses œuvres burlesques à sa chienne, p. 155.

LES LIVRES CURIEUX ET SINGULIERS OU AVEC PARTICULA-

RITÉS INTÉRESSANTES, p. 155-157. — Ce qui fait la singularité du livre, p. 155. — Ouvrages sur la barbe, sur les femmes, sur les étrennes, p. 154. — La poésie macaronique, p. 155-156. — Confusion entre le langage macaronique et le langage pédantesque, p. 156-157.

LES LIVRES A CLEF, p. 157-140. — Définition du terme, p. 157. — Prendre celle de M. Drujon, p. 157. — Celle de Littré, p. 157. — L'anagramme et la paronymie sont fréquemment employés dans ces sortes d'ouvrages, p. 158. — Le livre à clef est de toutes les époques, p. 159-140.

LIVRES PROVENANT D'IMPRIMERIES IMAGINAIRES, CLANDESTINES OU PARTICULIÈRES, p. 140. — Les imprimeries particulières existent depuis l'origine de l'imprimerie, p. 140-155; — elles étaient la propriété des amateurs, p. 140-141. — Celles de fantaisie étaient aussi encouragées de la même manière, p. 141. — L'imprimerie clandestine était celle qui était dissimulée et d'où sortaient les pamphlets et les ouvrages prohibés, p. 141; — c'est dans une de ces imprimeries que se tiraient les *Nouvelles ecclésiastiques*, p. 142. — Citations d'ouvrages sortis des presses particulières, p. 142-144. — Liste de ces sortes d'imprimeries, p. 142-155.

LIVRES CONDAMNÉS, ET DONT LA DESTRUCTION A ÉTÉ ORDONNÉE OU A ÉTÉ VOLONTAIRE, p. 155. — Comment les livres se perdent, p. 155 : l'index, la censure, la destruction par accident ou volontaire, p. 155-154. — Les livres poursuivis par la censure royale, p. 154. — La *Gerusalemme conquise* du Tasse, p. 154. — Les factums de Le Breton avocat de Poitiers, p. 155. — *L'Épître au Tigre de la France*, p. 156. — L'index de la Congrégation, p. 157. — Son rôle, p. 157. — Les index royaux ou officiels dans les différents pays, p. 158. — Les travaux sur les livres condamnés : Hoffmann à Hambourg, Fern. Drujon, Peignot, G. Brunet, etc., p. 159-165. — Citations diverses, p. 165-165. — Ce que pense Bollioud-Mermet de la bibliomanie, p. 165. — La particularité des *Contes de La Fontaine*, édition 1669, in-12, citée par Nodier, p. 164. — Anecdote rapportée par Walckenaer, p. 164-165

IL Y A DES LIVRES QUI ONT ÉTÉ CARTONNÉS ET QUI NE DONNENT PAS LES PASSAGES MIS A L'INDEX. DES LIVRES QUI ONT CONSERVÉ LES FEUILLETS MIS A L'INDEX, MAIS SANS AVOIR CONSERVÉ LES FEUILLETS QUI DEVAIENT LES REMPLACER. DES LIVRES QUI ONT LES UNS ET LES AUTRES AVEC LES FEUILLETS DOUBLES PLACÉS A LA FIN DU VOLUME OU A COTÉ L'UN DE L'AUTRE. DES EXEMPLAIRES D'ÉDITIONS OFFRANT DES PASSAGES QUI ONT DISPARU DANS LES RÉIMPRESSIONS, p. 165-175. — Pourquoi s'ajoutaient les cartons, p. 165. — Comment les corrections se faisaient, p. 165-166. — Définition des cartons, p. 166. — Les cartons dans une 2<sup>e</sup> édition, p. 166. — La suppression de l'épître dédicatoire à la Reine placée en tête de *l'Histoire de France*, de Mézeray, p. 167. — Liste des ouvrages cartonnés d'après G. Brunet, p. 167-175.

ÉDITIONS ORIGINALES. PREMIÈRES ÉDITIONS COMPLÈTES, p. 175-187. — Les éditions définitives et complètes n'ont souvent paru qu'après la mort de l'auteur, p. 175. — Le nom de Princeps est réservé aux classiques imprimés dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, p. 176. — Définition par Gabriel Peignot, p. 176. — De l'utilité des éditions princeps pour la critique philologique du texte, p. 177. — Les premiers correcteurs de textes, p. 177. — La rareté des éditions princeps, p. 177. — La requête de Jean André, évêque d'Aléria, en faveur de Sweynheim et Pannartz, p. 178. — Tirage restreint des incunables, p. 178. — Liste des principaux ouvrages tirés à petit nombre, p. 179-185. — Distinction à établir entre une réimpression et une réédition, p. 184. — La valeur des éditions originales des Romantiques, p. 184. — La vente Rochebilière et Lorédan Larchey, p. 184-185. — Le sort des livres, selon Jules Le Petit, p. 187.

EXEMPLAIRE D'UN OUVRAGE TIRÉ A PETIT NOMBRE, p. 187. — Sont un objet de curiosité, p. 187. — Ceux que Peignot a signalés, p. 187-188. — La brochure H. B. imprimée pour Prosper Mérimée, p. 188. — Les 17 exemplaires existant et leur répartition, p. 189. — L'anecdote de Mlle Rachel, d'après M. Tourneux, p. 189. — Les XX; notes de André

Maurel, p. 190. — Les Sociétés de bibliophiles autres : les « Amis des livres », les « Cent bibliophiles », p. 191. — Ce que publient ces Sociétés et comment, p. 191-192. — Du petit nombre d'ouvrages tirés anciennement, p. 192-195. — Opinion de David Blondel sur le livre d'Anastase le bibliothécaire, p. 195. — Quelques titres d'ouvrages tirés à petit nombre, p. 194-195.

LIVRES NON MIS DANS LE COMMERCE, p. 195. — Les motifs qui empêchent de mettre les ouvrages dans le commerce, p. 195-196 : tirage restreint, désirs d'amateurs, etc., p. 196-197 ; liste de quelques-uns de ces livres, p. 196-198.

EXEMPLAIRE UNIQUE. EXEMPLAIRE SEUL CONNU, p. 198. — On ne peut dire qu'un livre a été tiré seulement à 1 exemplaire ; ce n'est que par la destruction des épreuves que ce fait arrive, p. 198-199. — Les exemplaires seuls connus, p. 199. — Motifs de leur rareté, p. 199-201. — Leur variation de prix, p. 201. — Les plans de la ville de Paris achetés par Leroux de Lincy, p. 202. — Les Œuvres de Voltaire, que Beaumarchais avait fait tirer pour l'impératrice Catherine II, vendues 20 000 francs, ont été détruites dans l'incendie du Louvre, p. 205-207. — Livres rares, p. 207. — Les différents points de rareté d'un livre, p. 207-211. — Ouvrages détruits, p. 208. — Non mis dans le commerce, p. 208. — D'histoire locale, etc., etc., p. 208-209. — Citations, p. 209-211.

LES EXEMPLAIRES NON ROGNÉS. — LES EXEMPLAIRES BIEN CONSERVÉS, p. 211. — Les non rognés permettent de faire relier l'ouvrage, p. 211. — Les marges dans les anciennes éditions, p. 211-212. — La critique de Renouard contre les amateurs de livres non coupés, p. 211. — Les amateurs d'ouvrages à grandes marges, p. 215.

---

Ce que dit M. d'Eylac sur le livre rare et précieux et sur les prix qu'ils peuvent atteindre, p. 217. — Selon Paul Lacroix, ce sont les mêmes exemplaires qui reparaissent dans les ventes, p. 220. — Il constate qu'il y a progrès dans la bibliophilie, p. 221. — Les livres qui continueront

à conserver leur prix, p. 222. — Les aristocrates en bibliophilie, selon Derome, p. 222-225. — Brunet s'estimait heureux d'avoir pu soustraire à la destruction un certain nombre de livres, p. 225-224. — Opinion d'Auguste Decaëu sur les bibliophiles et les bibliomanes, p. 227-250.

### INDICATION DES 50 GRAVURES DU TOME TROISIÈME

Frontispice. La lecture, d'après une sanguine de Trinquesse. — Fig. 1. Une vente de livres et de gravures au xviii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 2. Les Bibliophiles au xviii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 5. Tout âge a sa manière de lire. — Fig. 4. Les bouquinistes sur le quai des Augustins, à Paris, au xvii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 5. La vente des livres, dans la galerie du Palais, à Paris (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 6. La vente des livres, à l'Hôtel Drouot, à Paris (xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 7. Titre de la première traduction, du latin en français, de *l'Éloge de la folie* (1520). — Fig. 8. Gravure tirée du premier livre publié en France sur l'escrime, Paris, 1573. (Portrait de l'auteur.) — Fig. 9. Frontispice d'un Elzévier des plus rares. — Fig. 10. Titre d'un Elzévier des plus rares. — Fig. 11. Titre d'un Elzévier des plus rares. — Fig. 12. Exemple des caractères de civilité. Anvers, M. D. LXI. — Fig. 15. Exemple des caractères de civilité. Lyon, 1658. — Fig. 14. Titre de l'un des plus rares recueils lithographiques. — Fig. 15. Quatrième (et dernière) page d'une Plaque lithographiée. — Fig. 16 à 50. Lettres capitales tirées de Livres calligraphiés (xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles). — Fig. 51. Lettre capitale tirée d'un Livre calligraphié (xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 52. Valet de carreau extrait du jeu de cartes en satin broché, du fabricant Panichi, de Florence (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 53. Page extraite d'un Livre de prières tissé en soie noire sur soie blanche, à 500 exemplaires. — Fig. 54. Frontispice d'un livre, *Psaumes de la Pénitence*, découpé au canivet (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 55. Caractères découpés à jour, pour servir au tirage exécuté au pochoir. — Fig. 56. Exemple de page réglée, tirée de la *Biblia latina*. Parisiis, Ulric. Gering, Mart. Krantz et Mich. Friburger (1475-1476). — Fig. 57. Exemple de titre réglé. (Réglure du xvi<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 58. Titre d'un livre dans lequel se trouve une dédicace intéressante. — Fig. 59. Quelques ouvrages offrent des documents au chercheur. — Fig. 40. Titre portant la désignation d'une imprimerie imaginaire. — Fig. 41. Titre portant la désignation d'une imprimerie imaginaire. — Fig. 42. Titre de la seconde



édition, originale pour plusieurs contes, de l'*Heptameron des Nouvelles* de Marguerite, Reine de Navarre (1559). — Fig. 45. Titre de la dernière édition donnée par Montaigne. *Essais de Michel seigneur de Montaigne* (contenant le troisième livre). — Fig. 44. Titre d'un livre qui n'était connu que par la mention que Du Verdier en avait faite, et dont un exemplaire se trouvait dans la bibliothèque de M. le baron J. Pichon. — Fig. 45. Titre imprimé en rouge et en noir d'un livre non cité par J.-Ch. Brunet, ni par Frère, gravé d'après un exemplaire probablement unique. — Fig. 46. La couverture de brochure conservée à un livre et à plus forte raison à un livre ancien et rare, en augmente la valeur. Couverture d'un livre sur la dentelle (Venetia, 1554). — Fig. 47. Un livre rare augmente de valeur lorsqu'il est bien complet. — Fig. 48. Document fourni par le frontispice d'un livre. — Fig. 49. Lettres (*alpha, rho*) et ornements tirés de la *Bible hébraïque*, imprimée en 1544 par Robert Estienne. — Fig. 50. Lettres (*omicron, alpha, pi, sigma*), tirés du *Xénophon*, imprimé en 1581, par Henri Estienne.



Fig. 8. — Coffre à livres et meuble tournant (moyen âge).

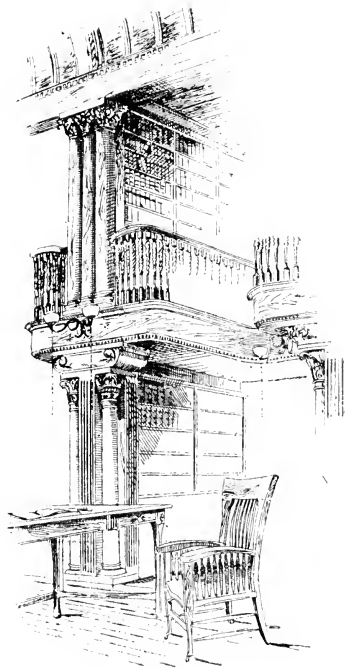


Fig. 9. — Travées pour le cabinet de travail reproduit tome I<sup>er</sup>, fig. 188.

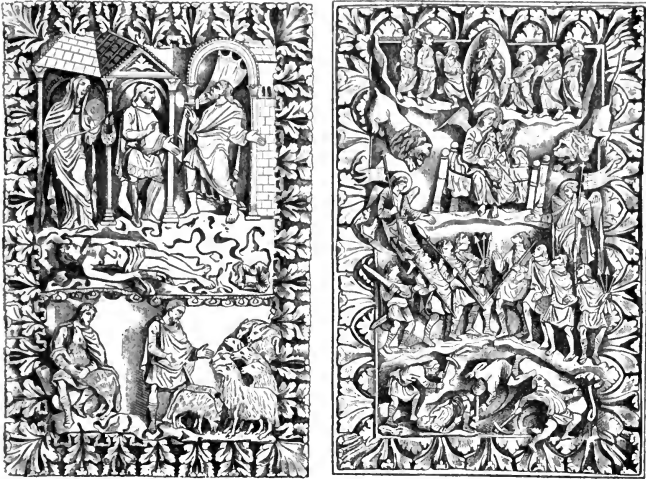


Fig. 10 et 11. — Couvertures en ivoire (xi<sup>e</sup> siècle).

## SOMMAIRE DU TOME QUATRIÈME

~~~~~

DE LA RELIURE ANCIENNE ET MODERNE  
 DU GOUT ET DES STYLES — QUALITÉS D'UNE BONNE RELIURE  
 PETIT MUSÉE DE LA RELIURE

La reliure prédispose à l'acquisition du livre, p. 1. — Nécessité de la reliure; jusqu'où elle a été poussée, p. 1. — Les traditions et les écoles en reliure, p. 2. — L'histoire de la reliure d'après Uzanne, p. 5. — Les matériaux employés à la reliure, p. 4. — Les reliures en ivoire ou diptyques, leur usage pour les livres sacrés, p. 4-5. — L'usage des ais de bois, p. 5. — Les reliures métalliques ou byzantines, p. 6-9. — Ces reliures n'avaient aucun rapport avec les livres ou manuscrits recouverts; leur ornementation variée, p. 10. — Le luxe des reliures était recherché dès le iv<sup>e</sup> siècle, p. 10. — Description de reliure d'après la *Notitia dignitatum*, p. 15. — Cassiodore, et ses relieurs,

p. 15. — L'agathe de la reliure du manuscrit des évangiles, p. 15-14. — Les nielles, le bois, le carton, les cuirs furent employés à la reliure, p. 14. — Les peaux les plus variées, y compris la peau humaine, ont servi à la reliure, p. 14. — La peau humaine de la reliure des *Mystères de Paris*, p. 17. — Les reliures en peau humaine sont assez fréquentes, p. 17. — La peau humaine du musée de Nantes, p. 17-18. — Les peaux pour la reliure, p. 18-21. — A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, on employa les étoffes à recouvrir les livres, p. 22-25. — Le cuir blanc et les fermoirs aux livres, p. 24. — Les agrafes et les « pippes » de métal, p. 27. — Les enveloppes des reliures, p. 27. — Les métaux appliqués en plaques disparurent avec l'usage du carton, p. 27. — L'or et l'argent fixés par une colle fluide sur les cuirs, p. 27. — Les Arabes s'en servent les premiers, p. 27. — Comment les reliures peintes durent leur vogue entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle, à Sienne; ce qu'en dit Luigi Musini, p. 28-52. — Cette mode paraît revenir à la fin de notre siècle, p. 52. — Les fers de reliures imitent les ornements des manuscrits et des miniatures, p. 52-55. — Les cuirs et les peaux employés depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, p. 55-57. — La singularité de la reliure en cuir doré pendant le XVI<sup>e</sup> siècle. — Son apprêt, sa peinture, sa dorure. Son caractère oriental, p. 57. — L'introduction du cuir de Levant, et son grain artificiel sur les basanes, p. 57-58. — L'emploi du veau et de la basane dans l'état nature, p. 58. — Les couleurs données aux diverses peaux, p. 58. — Les teintes des cuirs s'éclaircissent et les tons en sont moins uniformes pendant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, p. 58. — L'emploi des étoffes claires et brillantes, dans la reliure, p. 41. — Les reliures en mosaïque sous Louis XV, p. 41. — Mesdames de France et leur goût pour la reliure de leurs livres, p. 41-42. — Citation du vicomte Savigny de Moncorps à propos de la reliure du calendrier de la cour, p. 42-45. — Les coins métalliques et les clous à tête saillante, p. 45. — Les ornements monastiques et les fers à dorer, p. 46-58. — Les fers italiens ou à or plein, p. 49. —

Les fers azurés ou évidés, p. 49-50. — Les filets et les ornements sous Henri III, p. 50-55. — Transformation introduite par Le Gascon, p. 55. — Les semis de fleurs, d'abeilles, de fleurs de lis sous Henri IV et Louis XIII, p. 54. — Les fers s'alourdissent à partir de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au xviii<sup>e</sup> siècle, p. 54-57. — Le travail de Charles Blanc sur la reliure et citation, p. 57-58. — Macé Ruette fut le premier à marbrer le cuir, p. 57. — Les Français excellent dans l'art de marbrer les cuirs et les papiers, p. 58. — Les papiers marbrés remplacés au xviii<sup>e</sup> siècle par des gardes en satin et en papier doré; employés par Padeloup et par Biziaux, p. 61. — Padeloup renouvelle les compartiments en mosaïque, p. 61-62. — La sobriété d'ornements chez Derome, mais la solidité de la facture, p. 62. — La réputation de Thouvenin en 1820, p. 62. — Le cartonnage Bradel, p. 62. — Définition du cartonnage et le poème de la reliure par Lesné, p. 62-65. Le prix des belles reliures n'a pas diminué après la découverte du cartonnage, p. 65. — Comment travaillait Bozérian, p. 65. — Simier remet en vogue les maroquins à compartiments, p. 66. — Ce qu'est la reliure à dos brisé, p. 66. — Les Anglais imitèrent cette reliure vers 1850, p. 66-67. — Les qualités de précision de Thouvenin, p. 67. — L'abus et l'inconvénient de l'imitation des reliures du moyen âge, p. 67. — Critique des relieurs qui mettent sur les plats des dessins en relief avec des effets de perspective, p. 68. — Il faut adopter comme ornements de la reliure ceux qui se rapportent au style contemporain de l'auteur, p. 71. — Les qualités de la décoration d'après MM. Marius Michel, p. 71-72. — L'intérêt que présente l'étude de la technique de la reliure, p. 72. — Opinion de M. Th. Van der Haegen, p. 72-75. — L'art décoratif dans la reliure, p. 75. — Le dos du livre et ses accessoires, p. 75. — Les nervures, les vrais nerfs, les faux nerfs, p. 75-76. — Comment sont les nervures dans les ouvrages soignés, p. 76. — Les entre-nerfs; ceux qui sont réservés pour le titre, p. 76. — Les caractères du titre ne sont souvent pas bien choisis,

p. 76-79. — Comment les noms propres sont poussés, p. 79-80. — Les noms mutilés, p. 80. — Nécessité pour les ouvrages de travail d'avoir une reliure à dos brisé, p. 81. — Les trois conditions d'estime de la reliure : solidité, élasticité, élégance, p. 82. — La curiosité des reliures romantiques; opinion de Champfleury, p. 83. — Le castel et la cathédrale sur les reliures, p. 83-84. — La reliure de Martin pour les *Poésies* de Mme Amable Tastu, p. 84-85. — La préoccupation de Théophile Gautier pour les reliures, p. 85. — Comment il faut harmoniser la reliure au contenu du livre et à sa date; ce qu'en dit Bouchot, p. 86-87. — Ce que devrait apprendre l'amateur avant de faire relier, p. 88-91. — Appréciation de Derome, p. 91. — Ce n'est pas toujours la reliure qui ajoute du prix à un livre, p. 92. — Opinion de M. d'Eylac, p. 92. — Exemples d'ouvrages dépréciés à cause de la reliure, p. 93. — Quelques bibliophiles relient leurs livres eux-mêmes, p. 93. — Miss Matthews, p. 94. — Le genre de reliure de miss Matthews, p. 95. — Selon Paul Lacroix, ces relieurs devraient se spécialiser dans leur genre, p. 95. — Le sens décoratif de la reliure selon Grand-Carteret, p. 96. — Le goût anti-naturel du XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 96. — Ce que valut l'expédition d'Égypte comme motif de reliure, p. 96. — La technique de la reliure et les termes d'après Charles Blanc, p. 97-100. — Figures explicatives et descriptions (fig. 214-257), p. 100-102. — Quelques termes de reliure, p. 109-112. — Unité de métier du relieur et du brocheur, p. 115. — La tranche dorée ne se pratique que pour les reliures pleines, p. 115. — On dore la tête seulement pour les demi-reliures, p. 115-114. — Inutilité du ciselage de la tranche, ainsi que les motifs imprimés au fer chaud, p. 114. — L'antiquage sur tranche et son harmonie, p. 114-117. — Ce qui est nécessaire, c'est la cambrure du livre, p. 117. — Les diverses opérations de la reliure, p. 117-125. — Si le livre est sérieux, lui donner une reliure sérieuse, p. 120. — La reliure janséniste, p. 120. — Rapport de convenance entre le caractère de la reliure et celui du livre, p. 125. — Les

fers symboliques des amateurs, p. 125. — La variété dans les nuances des cuirs, p. 124. — La distinction systématique du contenu du livre par la couleur unique adoptée pour chaque science, p. 124-127. — L'opinion de M. Alf. Cartier, p. 127-128. — Idée impraticable à cause des couleurs trop variées et aussi de la lumière du soleil, p. 129. — Le classement des notes par Pierre Jannet, p. 129-150. — La collection Noilly était reliée avec des cuirs nuancés selon les sujets traités, p. 150-151. — Les notes sur les couvertures illustrées de M. Olivier de Gourcuff, p. 150. — Les premières couvertures en papier qui recouvraient les livres brochés, p. 150-151. — Jusqu'à 1840 encore, il y a fort peu de couvertures élégantes, p. 151. — Opinion de Champfleury à ce sujet, p. 151. — Ni les œuvres de Georges Sand, ni de Balzac, ni d'A. Dumas, n'avaient de couvertures illustrées, p. 152. — Dentu est le premier éditeur qui commence à en faire, p. 152. — Citation à propos des couvertures illustrées, p. 152-153. — Variété innombrable des genres d'illustrations pour les couvertures, p. 153. — L'amorce des éditeurs, p. 154. — La recherche des couvertures illustrées, p. 154. — Du choix des cuirs, p. 154-155. — La reliure se relève à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, p. 155. — On ne doit pas regretter les vieilles reliures; raisons données par M. J. Richard, p. 156-159. — Les heures de célébrité et de hausse des relieurs, p. 159-140. — Gloire de Capé, puis de Bauzonnet, de Trautz, Lortie, Niédree, etc., p. 140. — Les relieurs modernes réputés comme artistes, p. 140. — L'histoire de la reliure décorative et Beraldi, p. 140-141. — Pierre Dauze et les reliures aux Salons de 1899, p. 141-142. — La reliure d'art n'est pas en décadence, p. 142. — Les reliures symétriques, p. 145. — La valeur de l'École de Nancy, p. 146. — L'amélioration du représentant de la jeune école, p. 147. — Les cuirs modelés et colorés, l'évolution de la reliure se poursuit, p. 148-149. — L'évolution nouvelle de la reliure, p. 149. — O. Uzanne, rénovateur de la reliure, p. 149-150. — La reliure des ouvrages de bibliothèque et l'article de A. Maire, p. 150. — Les grands ama-

teurs ont créé les grands relieurs, p. 150. — Des styles dans la décoration des reliures, (fig. 295 à 555). — Types de papiers pour couvertures, gardes et cartonnages (à la fin).



## INDICATION DES 355 GRAVURES DU TOME QUATRIÈME

Frontispice. Ais de bois, tendus de velours rouge et décorés par des coins et fermoirs en argent ciselé (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 1. Couverture en bois (ix<sup>e</sup> siècle). Évangélaire. — Fig. 2. Diptyque en ivoire (v<sup>e</sup> siècle). — Fig. 3. Diptyque en ivoire (vii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 4. Plaque en ivoire (ix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 5. Reliure en or, ornée d'émaux et de pierres précieuses (x<sup>e</sup> siècle). — Fig. 6. Reliure en or, ornée d'émaux et de pierres précieuses (xi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 7. Reliure, chef-d'œuvre d'orfèvrerie (xii<sup>e</sup> siècle). L'ivoire qui en forme la partie centrale, est du xi<sup>e</sup> siècle. — Fig. 8. Reliure en or, ornée de pierres précieuses (xi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 9. Reliure en or, ornée de pierres précieuses (xii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 10. Reliure en argent repoussé, ciselé et gravé (xii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 11. Reliure en or et ivoire, ornée de pierres précieuses (xiii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 12. Agate incrustée dans une reliure. — Fig. 13. Reliure en cuivre champlévé, émail de Limoges, et filigrané d'argent doré (xiii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 14. Reliure en vermeil repoussé et filigrané (fin du xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 15. Tambour fait avec la peau de Jean de Troczow. — Fig. 16. Reliure en cuir ciselé, avec coins et ombilic en métal (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 17. Reliure en cuir dont la surface est traitée au plâtre à la façon des reliures vénitiennes (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 18. Reliure à queue avec fermoirs et coins (xiv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 19 à 23. Reliure en parchemin provenant d'un manuscrit hébraïque avec agrafe et chaîne (xiv<sup>e</sup> siècle). — Reliures à queue (xv<sup>e</sup> siècle). — Boîtes en cuir et en fer pour contenir des manuscrits (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 24 à 50. Coins et ombilics (clous de milieu) (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 51. Reliure en cuir ciselé, avec coins et fermoirs en métal (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 52. Reliure en cuir avec coins et ombilic en métal (fin du xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 53. Hugues, moine de San Galgano, Camarlingo, 1257. Couverture peinte d'un livre de *Biccherna* et *Gabella*. Archives de Sienne. — Fig. 54. Le couronnement de Pie II, 1460. École de Giovanni di Paolo. Couverture peinte d'un livre de *Biccherna* et *Gabella*. Archives de Sienne. — Fig. 55. *La Paix et la Guerre*, Allégorie, 1468. École de Fr. di Giorgio. Couverture



peinte d'un livre de *Biccherna et Gabella*. Archives de Sienne. — Fig. 56. Le Camarlingo et l'Écrivain de *Biccherna*, 1555, couverture peinte d'un livre de *Biccherna et Gabella*. Archives de Sienne. — Fig. 57 et 58. Reliures en peau de truie estampée (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 59 et 60. Reliures en cuir gravé et ciselé, avec coins en métal (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 61. Reliure en parchemin gaufré à froid (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 62. Reliure vénitienne (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 63. Pièce de cuir peint, doré et rehaussé de gravure au fer chaud. Travail vénitien (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 64. Reliures en peau de truie estampée (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 65. Type de la décoration d'une reliure pour Thomas Mañoli (xvi<sup>e</sup> siècle). Entrelacs bleus, blancs et rouges. — Fig. 66. Type de la décoration d'une reliure pour Thomas Mañoli (xvi<sup>e</sup> siècle). Compartiments cerclés d'or, fers azurés, et pointillé. — Fig. 67 à 69. Reliure avec ornements en argent ciselé (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 70. Reliure en tapisserie de soie au petit point (xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 71. Type de la décoration d'une reliure pour Jean Grolier (xvi<sup>e</sup> siècle). Entrelacs de diverses couleurs, et pointillé. — Fig. 72. Type de la décoration d'une reliure pour Jean Grolier. Style lyonnais (xvi<sup>e</sup> siècle). Entrelacs de diverses couleurs, fers azurés et fers à or plein. — Fig. 75 à 79. Fers monastiques à froid (xv<sup>e</sup> siècle). Origine de l'ornementation de la reliure. — Fig. 80 à 91. Fers à dorer (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 92. Étude sur la distribution des surfaces (Alsace). (Fin du xv<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 95. Type de la décoration d'une reliure de Geoffroy Tory (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 94 à 105. Fers à or plein (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 106 à 110. Fers pointillés (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 111 à 117. Fers azurés (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 118 à 122. Fers à dorer évidés (époque de la Renaissance). — Fig. 125 à 126. Fers à dorer (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 127 à 155. Fers à dorer (dits à la fanfare). — Fig. 154 à 157. Fers à dorer (commencement du xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 158. Type de la décoration d'une reliure avec médaillons incrustés, fers azurés, petits fers et pointillé (troisième période de la Renaissance). (Milieu du xvi<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 159. Plaque de cuivre gravée par Souze, au moyen de laquelle la dorure de la couverture a lieu par une seule application, contrairement à la manière dite *aux petits fers*, qui demande l'art individuel du graveur et du doreur pour les combinaisons exécutées alors au moyen de fers détachés. — Fig. 140 à 152. Fers à dorer, coins et milieux (xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 155 à 171. Fers à dorer, coins et milieux (xvii-xviii<sup>e</sup> siècles). — Fig. 172. Type de la décoration d'une reliure aux *petits fers* par Clovis Eve (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 173. Fragment de la décoration d'une reliure aux *petits fers* attribuée à Clovis Eve (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 174 à 191. Fers à dorer, coins et milieux (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 192 à 198. Dentelle et fers à dorer de De-

rome (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 199. Type de la décoration d'une reliure, aux *petits fers*, par Le Gascon (commencement du xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 200. Type de la décoration d'une reliure mosaïque, aux *petits fers*, attribuée à Padeloup (fin du xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 201. Type de la décoration d'une reliure mosaïque, aux *petits fers*, par Padeloup (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 202. Type de la décoration d'une reliure aux *petits fers* (dite à l'oiseau), par Derome (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 203. Reconstitution de la décoration d'une reliure byzantine, par Léon Gruel. — Fig. 204. Reconstitution de la décoration d'une reliure du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, par Marius Michel. — Fig. 205. Reconstitution de la décoration d'une reliure du xvi<sup>e</sup> siècle. — Fig. 206. Reconstitution de la décoration d'une reliure du xvi<sup>e</sup> siècle, par Thibarony. — Fig. 207. Reconstitution de la décoration d'une reliure du xvii<sup>e</sup> siècle, par David. — Fig. 208. Reconstitution de la décoration d'une reliure du xvii<sup>e</sup> siècle, par Capé. — Fig. 209. Reconstitution de la décoration d'une reliure mosaïque du xvii<sup>e</sup> siècle, par Cuzin. — Fig. 210. Exemple de nom d'auteur tronqué par le dorure. (Sur le dos de la reliure *RONS* pour *RONSARD*.) (Exemplaire de Marguerite de Valois, femme de Henri IV.) — Fig. 211. Exemple de décoration formée par des filets. — Fig. 212. Exemple de décoration formée par des filets. — Fig. 215. Exemple de décoration formée par des filets. — Fig. 214 à 250. — Fig. 251 à 259. — Fig. 240 à 245. L'indication du titre est fautive. Elle devrait être complète et ainsi rédigée : *Œuvres de Clément Marot* au lieu de : *Œuvres de Cl. Marot* et Tome I au lieu de Tom I. — Fig. 246 à 257. Types pour explication des termes de reliure. — Fig. 258. Schéma de quelques autres termes. — Fig. 259 à 261. Exemple de la décoration d'une tranche ciselée en harmonie avec celle de la reliure et des gardes. (Livre octogone.) — Fig. 262 à 270. Exemples de la décoration de tranches ciselées, en harmonie avec celle de la reliure. — Fig. 271. Livre ancien dont le dos était primitivement rond. — Fig. 272 à 275. Types de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Dos de volumes sans nervures.) — Fig. 276 à 278. Types de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Dos de volumes sans nervures.) — Fig. 279 à 284. Types de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Dos de volumes sans nervures.) — Fig. 285 à 289. Types de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Dos de volumes sans nervures.) — Fig. 290. Type de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Le dos est avec nervures.) — Fig. 291. Type de décoration à attributs et à monogrammes dans le goût moderne. (Le dos est avec nervures.) — Fig. 292. Type de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Le dos est avec nervures.) — Fig. 293. Type de décoration à attributs, dans le goût moderne. (Le dos est avec nervures.) — DES STYLES DANS LA DÉCORATION

DES RELIURES. II<sup>e</sup> siècle. Fig. 295 et 295A. Diptyques en ivoire. — III<sup>e</sup> siècle. Fig. 296. Diptyques en ivoire. — IV<sup>e</sup> siècle. Fig. 297. Diptyque en ivoire. — V<sup>e</sup> siècle. Fig. 298 et 298A. Diptyques en ivoire. — VI<sup>e</sup> siècle. Fig. 299. Diptyques en ivoire. — VII<sup>e</sup> siècle. Fig. 500. Diptyque en ivoire. — VIII<sup>e</sup> siècle. Fig. 501. Émail cloisonné, bordure en mosaïque de verre incrustée dans des cloisons en or. — IX<sup>e</sup> siècle. Fig. 502. Diptyque en ivoire. — X<sup>e</sup> siècle. Fig. 505. Ivoire central d'une couverture d'Évangélaire. — XI<sup>e</sup> siècle. Fig. 504. Argent repoussé, et cabochons. — XII<sup>e</sup> siècle. Fig. 505. Bordure formée de pierres, lourdement serties, mais d'une grande richesse. (L'ivoire central est du XI<sup>e</sup> siècle.) — XIII<sup>e</sup> siècle. Fig. 506. Ivoire central d'une couverture d'Évangélaire. — XIII<sup>e</sup> siècle. Fig. 507. Plaque en or repoussé, et pierres précieuses. — XIV<sup>e</sup> siècle. Fig. 508. Ivoire et émaux cloisonnés du Rhin, appliqués sur un ais d'argent. — XIV<sup>e</sup> siècle. Fig. 509. Exemple d'un motif en vermeil repoussé entouré par une bordure d'une date postérieure. — XV<sup>e</sup> siècle. Fig. 510. Argent repoussé et ciselé. — XV<sup>e</sup> siècle. Fig. 511. Cuir gaufré, et ciselé à la pointe. Coins et fermoirs en cuivre ciselé. — XV<sup>e</sup> siècle. Fig. 512. Cuir empreint au fer chaud, avec caractères en noir. Coins en cuivre estampé et agrafes en cuir. Exemple de l'une des premières reliures datées. — XV<sup>e</sup> siècle. Fig. 515. Ais de bois recouvert de tapisserie de soie au petit point. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 514. Entrelacs polychromes, filets et pointillés. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 515. Compartiments avec filets droits et courbes, et fers à or plein. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 516. Plaque gravée exécutée par Geofroy Tory. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 517. Exemple de l'une des premières doublures intérieures de reliure. Dorure avec petits fers et fers détachés. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 518. Broderie à points plats. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 519. Velours noir, avec broderie bourrée en soie. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 520. Compartiments polychromes, petits fers et fers plein or. (Sujet du milieu peint.) — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 521. Compartiments polychromes et filets. Au centre : Buste de l'électeur de Saxe. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 522. Parchemin estampé et doré. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 525. Compartiments avec filets droits et courbes, et petits fers. — XVI<sup>e</sup> siècle. Fig. 524. Compartiments avec filets droits et courbes et fers azurés. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 525. Compartiments avec filets droits et courbes, et décoration au pointillé. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 526. Peau de truie, estampée à froid. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 527. Compartiments aux filets droits et courbes, et petits fers. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 528. Compartiments aux filets droits et courbes, et décoration au pointillé. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 529. Compartiments aux filets droits et courbes, et décoration au pointillé. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 530. Compartiments aux filets droits et courbes, et décoration au pointillé. — XVII<sup>e</sup> siècle. Fig. 531. Compartiments aux filets droits et courbes,

décoration au pointillé et petits fers. — xvii<sup>e</sup> siècle. Fig. 552. Décoration aux petits fers, dite à l'éventail. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 553. Compartiments mosaïqués et arabesques. Exécution aux filets courbes. Arabesques de feuillage aux petits fers. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 554. Compartiments mosaïqués. Exécution aux filets courbes et pointillés. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 555. Compartiments mosaïqués. Exécution aux filets courbes. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 556. Large dentelle dite à l'oiseau. Fers détachés. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 557. Plat intérieur. — Dentelle aux petits fers, encadrée de grecques. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 558. Compartiments et médaillons mosaïqués. — xviii<sup>e</sup> siècle. Fig. 559. Large dentelle, médaillon en mosaïque entourant un sujet allégorique exécuté en grisaille (sous mica). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 540. Exécution aux filets droits et petits fers (1807). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 541. Exécution aux filets droits, petits fers et fers détachés (1812). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 542. Fers plein or (1820). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 543. Plaque gravée (1852). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 544. Plaque gravée (1856). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 545. Plaque gravée (1840). (Reliure dite « à la Cathédrale ».) — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 546. Exécution aux filets droits et courbes, petits fers et pointillé (1842). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 547. Exécution aux filets droits et courbes (1844). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 548. Exécution aux fers détachés (1855). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 549. Exécution aux filets droits et fers détachés (1867). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 550. Cuir estampé et ciselé, avec médaillon incrusté (1878). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 551. Exécution aux filets et fers détachés (1880). — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 552. Mosaïque, sans or, exécutée aux filets droits et courbes. (Époque contemporaine.) — xix<sup>e</sup> siècle. Fig. 553. Décor mosaïque. Exécution aux filets droits et courbes, et fers détachés. (Époque contemporaine.)

Types de papiers marbrés pour couvertures et gardes. — Types de papiers genre moderne pour gardes et couvertures. —

Types de papiers cuir-veau, imitation de la peau en uni et en gaufré, pour couvertures de livres et cartonnages à la Bradel

Fig. 554. Fragment de la décoration d'une reliure gaufrée. — Fig. 555. Plaque de fermoir pour livre (argent ciselé). (xvi<sup>e</sup> siècle.)



Fig. 12. — Fer à dorer pour les reliures de M. Philippe Burty.



Fig. 15 à 15. — Bois ayant servi à la décoration d'un *Livre d'Heures* (commencement du xvi<sup>e</sup> siècle).

## SOMMAIRE DU TOME CINQUIÈME



### ILLUSTRATION ET DÉCORATION INTÉRIEURE DES LIVRES DE LA GRAVURE EN RELIEF ET EN CREUX — ILLUSTRATION ET DÉCORATION DES LIVRES

A. — DE LA GRAVURE EN RELIEF, p. 1-87. — L'illustration du livre remonte à son origine, p. 1. — Papyrus, parchemins grecs et romains étaient ornés de dessins coloriés, p. 1. — Opinion d'Ambroise-Firmin Didot sur les livres de Varron, p. 1-2. — Atticus, amateur de portraits, p. 2. — Les portraits de l'ouvrage de Varron pouvaient être reproduits, p. 2. — L'ornementation du manuscrit se développe à partir du vi<sup>e</sup> siècle, p. 2. — M. de Nolhac et son étude sur le *Virgile* du Vatican, p. 2. — Les chryso-graphes et leurs talents divers, p. 2. — La confection des cartes à jouer a donné l'idée d'appliquer l'impression à la gravure, p. 2. — Début de la xylographie, p. 2-5. — Indé-

cision de la date de la découverte de la gravure sur bois ou sur cuivre, p. 5. — M. Jules Le Petit est formel là-dessus, p. 5. — Ce n'est qu'au xv<sup>e</sup> siècle réellement que la gravure sur bois se développe, p. 5. — La xylographie, p. 5. — La plus ancienne estampe sur bois est de 1418, p. 5-6. — Elle est conservée au musée royal de Bruxelles, p. 6. — Le saint Christophe de 1425, p. 6. — Procédé de gravure pour la xylographie, p. 6-7. — Ce qu'on entend par xylographes ou impression tabellaire, p. 6-7. — Impression anopistographe, p. 7. — Les actes des archives d'Anvers, de 1417, concernant Jean de Printere, p. 7 n. — Citation d'un critique d'art sur les débuts de la xylographie, p. 7-8. — Définition étendue de la xylographie, p. 8 n. — Le petit nombre des xylographiques, p. 8-9. — Le moine Théophile en fait mention dans son : *Diversarium artium schedula*, p. 9. — Les xylographes nommés : *Livres des pauvres*, et pourquoi, p. 9. — Ils servaient de manuel aux clers chargés de prêcher, p. 10. — Ce qu'on lit au début de la *Biblia pauperum*, p. 10. — Les fac-similés donnés par Heineken, p. 10 n. — Quelques exemplaires de la *Biblia pauperum* se trouvent à la Bibliothèque nationale, p. 15. — Comment sont composées les planches xylographiques, p. 15-14. — Différence des éditions, p. 14. — M. Berjeau a trouvé un livre hollandais (1489), où soixante-dix-sept pièces xylographiques avaient été introduites, p. 14-15. — On admet que les premiers livres illustrés sortent des Pays-Bas, p. 15. — Les autres œuvres xylographiques intéressantes : *Speculum humanæ salvationis*, le *Livre des Cantiques*, p. 15. — Les dessins sont de l'école de Van Eyck, p. 15. — Laurent Coster en a dessiné, p. 15. — Heineken veut les rapporter à l'école allemande, p. 15. — L'exemplaire de Scriverius démontre le contraire, p. 15-16. — Le *Livre des Cantiques* a été imité, mais grossièrement, p. 16. — Jough, Schrijver, Seiz, Scheltema, de Vries, attribuent les dessins de ce livre à Laurent Coster, p. 16. — L'*Ars Moriendi*, sa rareté, sa définition, p. 17. — Inconnu à certains biographes, p. 17. — Liste de quelques

xylographes, p. 17<sup>n</sup>-18<sup>n</sup>. — Œuvres xylographiques sont rares, p. 18. — Après la découverte de Gutenberg, on plaça des gravures détachées dans le texte, p. 18. — Premiers incunables illustrés d'une seule gravure, p. 18. — Les *Figures du Vieil Testament et du Nouvel*, de Vérard, p. 19. — Deux planches xylographiques dans le *Grand Voyage de Jérusalem*, Paris, Regnault, 1522, p. 19. — Description de ces ouvrages par M. Jules Le Petit, p. 19. — Étymologie du mot incunable, p. 20. — Le nombre des éditions d'incunables parues entre 1450 à 1500, p. 20. — Grandes dépenses occasionnées pour les incunables, p. 21. — La *Biblia Sacra* latina, par Gutenberg, p. 21-22. — Sa description, p. 22. — Le nombre d'exemplaires connus, et comment ils se sont vendus, p. 22-25. — Les lettres d'indulgences du pape Nicolas V, p. 25-24. — Description de ces lettres, par M. Léon de Laborde, p. 24. — Le *Psalmorum Codex* de Fust et Schoiffer (1457); prix des exemplaires connus, p. 24-27. — L'almanach de 1457, de la Bibliothèque nationale, p. 27. — La discussion de l'origine de l'imprimerie, p. 27. — L'Œuvre de *Jean Brito*, par M. Gilliadts van Severen, p. 27. — Le *Gerson* de la Bibliothèque nationale (1429), p. 28. — A été imprimé par Jean Brito, p. 28. — Les livres illustrés au xiv<sup>e</sup> siècle, p. 28-29. — Le *Defensorium Virginitatis Mariæ Virginis* (1470), illustré de 52 pl. sur bois, p. 29. — Décrit sous un autre titre par Brunet, p. 29. — Le plus ancien livre avec gravures, imprimé en caractères mobiles, p. 29. — Le *Rosarium beat. Mar. Virg.* de Gerard de Leeu (1479), p. 29. — Premier essai de gravures en petit format, p. 29. — Autres ouvrages de cette époque avec gravures, p. 29-30. — Développement de la gravure sur bois vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, p. 50. — Les *ymaigiers* et les premiers tailleurs de bois, p. 50-51. — Opinion de M. Ambroise-Firmin Didot d'après l'examen des *Fables* de Boner, p. 51. — Les illustrations du *Voyage en Terre Sainte* de Breydenbach (1486), Mayence, et de la *Chronique de Nurenberg* (1492), p. 51. — Wohlgemüth et Pleydenwurff, p. 51. — Le *Belial*, Lyon, 1482, le plus ancien

livre en langue française, orné de gravures, p. 51-52. — Dans les premières gravures sur bois, on n'imprimait que les contours, p. 52. — Les blancs étaient coloriés, p. 55. — Pour les livres d'*Heures*, les imprimeurs se servaient de planches xylographiques, p. 55. — Les noms des premiers graveurs français sont ignorés, p. 55. — Les livres illustrés publiés à Venise et leur étude par le vicomte H. Delaborde, p. 55-54-57. — Les *Traité*s et les *Sermons* de Savonarole avec les vignettes en *chiaro-scuro*, p. 57. — Les autres ouvrages traités de la même manière et l'étude de Gustave Gruyer, p. 57n. — Ce goût et ce procédé persistent pendant le xvi<sup>e</sup> siècle, p. 58. — Le *Quadrivregio* de Frezzi; ses gravures; l'influence probable de Botticelli; description du livre, p. 58-59 et 59n-40n. — Faut-il rapporter à l'école de Botticelli la manière de dessin du *Jeune Tobie* et *l'Ange*, de la Bibliothèque nationale, p. 40. — Le développement de la manière de graver à la florentine, p. 40-45. — Les *Missels vénitiens* et leur étude par le duc de Rivoli, p. 45. — Citation des ouvrages étudiés, p. 45-44. — Les principaux ouvrages illustrés qui permettent d'étudier les progrès de la gravure, d'après Jules Le Petit, p. 44-45. — Descriptions et citations relatives aux livres illustrés d'après l'ordre géographique et les écoles, p. 45-57. — L'école italienne et ses œuvres remarquables : *Commedia di Dante*, *Métamorphoses d'Ovide*, *Songe de Polyphile*, p. 44-45. — L'école de Bâle et l'œuvre de Sébastien Brandt : *Stultifera Navis* (1497), p. 45-46. — Le *Quadragesimale novum*, de Jean de Meder, etc., p. 46. — L'école allemande et la *Chronique de Nuremberg*, avec gravures de Wohlgemüth, p. 46-49. — Albert Dürer et ses *Passions*, p. 49-50. — L'*arc triomphal de l'empereur Maximilien*, gravé par A. Dürer, p. 50. — Parmi les autres artistes de l'école allemande, il faut nommer : Hans Scheufflein, Hans Burgkmaier, Lucas Cranach, etc., p. 50. — La Hollande et Walter Van Assen : *Alardi Passio Jesu Christi* (1525), p. 55. — Médiocrité de l'école française à cette époque, p. 55. — Les imprimeurs : Vêrard, S Vostre, Pigouchet, Lerouge, etc., étaient peut-



être graveurs, p. 55-54. — Travaux de Renouvier sur les graveurs français, p. 55-54. — Mercure Jollat serait postérieur à ces imprimeurs, p. 54. — Son nom figure pour la première fois en 1550, p. 54. — Les livres d'*Heures* des imprimeurs français, p. 54-57. — Manque d'originalité dans l'illustration de livres d'*Heures*, p. 57. — Les artistes modifiaient à peine les miniatures et les encadrements des manuscrits du xv<sup>e</sup> siècle, p. 57. — Ce manque d'originalité s'appliquait aussi à d'autres ouvrages : au *Roman de la Rose*, Paris (1485), p. 57-58. — Quelques œuvres de Vêrard et de Guyot Marchais font exception, p. 58. — La *Mer des hystoires*, de Pierre Lerouge, fait exception, p. 58. — Le *Térence*, de J. Treschel, Lyon, 1495, est aussi bien illustré, p. 58. — Ce livre est orné de 150 gravures sur bois, p. 58-61. — Au xvi<sup>e</sup> siècle, les artistes et les graveurs français sont nombreux, p. 61. — Goût des grands imprimeurs de la fin du xv<sup>e</sup> siècle pour les motifs illustrés, p. 61. — Geoffroy Tory considéré comme le rénovateur de l'école française de gravure, p. 61-62. — Les ouvrages qu'il fit paraître, p. 62. — Le plus célèbre de ses ouvrages : *Champ fleury, auquel est contenu l'Art et Science de la deue et vraye proportion des lettres attiques...*, p. 62-65. — Les livres d'*Heures* imprimés par Simon de Colines et illustrés p. G. Tory, p. 65. — Citation sur l'œuvre de Tory et sa valeur d'après Georges Duplessis, p. 66-69. — Analyse des gravures d'un livre d'*Heures* illustré par Tory, p. 69. — L'influence de Geoffroy Tory sur le développement de la gravure sur bois, p. 69-70. — J.-Ch. Brunet et son étude sur les livres d'*Heures*, p. 70-72. — Il admet comme premier livre d'*Heures* celui cité par Panzer, imprimé par Phil. Pigouchet, pour Simon Vostre, p. 72-75. — Les principaux imprimeurs de livres d'*Heures*, p. 75. — Salomon Bernard et Jean Mangin (le petit Angevin), p. 75. — Jean Duvet, de Langres, perfectionne la gravure en creux sur métal, p. 75. — Parmi les œuvres du petit Angevin, il y a les *Figures de l'Apocalypse* (1547), *Evangelia* (1554), p. 75-74. — Peu de renseignements sur Salomon Bernard, p. 74.

— Il exécuta les dessins de *la magnificence de l'entrée de Lyon, faite au roy Henry deuxiesme*, p. 74. — Les autres œuvres illustrées, p. 74. — Supériorité de l'école lyonnaise, p. 77. — Jean Moni, J. Mosnier et J. Perrin, artistes lyonnais, p. 77. — Jean Cousin dessina et grava aussi des petits sujets pour l'illustration des livres, p. 77. — Les œuvres que lui attribuent A.-Firmin Didot et Renouvier, p. 77-78. — Pierre Vocëriot, graveur orfèvre, fit aussi de la gravure pour l'illustration, p. 78. — Il illustra *F. Josephi antiquitatum judicarum libri XX*, et *les Rois et Ducs d'Austrasie*, p. 78. — L'école française de Paris et de Lyon modifia le genre d'illustration des livres, selon Jules Le Petit, p. 79. — Les vignettes, en tête ou en cours de page, remplacèrent les grandes gravures, p. 79. — Les autres pays imitèrent cette mode, p. 79. — Hans Holbein et ses œuvres, p. 79. — *Mutius Scævola et Porsenna*, édité par Froben, p. 79. — *L'Utopie*, de Thomas Morus, p. 79. — Ses autres œuvres, p. 79-80. — Les chefs-d'œuvres d'Holbein : *Historiarum Vesteris Testamenti Icones* (1558), et *Simulachres de la mort*, p. 80. — Citation d'après Didot sur Holbein, p. 80-81. — *Das Todtentanz-Alphabet* de Holbein, serait gravé sur cuivre, p. 81. — Le graveur de ces œuvres serait Hans Lützelburger, dit Frank, p. 81. — Les écoles italiennes et vénitiennes se développent aussi, p. 81-82. — Le *Velmatii Carmina*, Venise (1558), attribué à Carfagnino, p. 81-82. — Plusieurs artistes italiens inconnus, p. 82. — Les artistes graveurs sur bois de l'Allemagne : Sebald Beham, Jost Amman, etc., p. 82. — Jost Amman habitait Francfort-sur-le-Mein et travaillait pour Sigismond Feyrbendt, p. 85. — Livres qu'il a illustrés : *Biblia sacra* (1571), *De omnibus illiberalibus artibus liber* (1574). — *Ein neuw Thierbuch*, etc., p. 85-84. — Tobias Stimmer, compatriote et ami de Jost Amman, p. 84. — Quelques livres illustrés par cet artiste, p. 84. — Les livres illustrés par Virgile Solis, p. 84-87.

B. — DE LA GRAVURE EN CREUX, p. 87-157. — La contre-épreuve des nielles est l'origine de la gravure sur métal,

p. 87. — La légende de Finiguerra et comment elle est rapportée dans les *Curiosités de l'archéologie et des beaux arts*, p. 87-91. — Création de la taille-douce par le report des plaques gravées enduites d'encre, p. 91. — Difficulté d'imprimer les gravures sur cuivre au milieu d'un texte, p. 92. — Obligation de faire un second tirage, p. 92. — En Italie, on tire des épreuves des nielles, p. 92. — Selon Bouchot, Albert Pfister, imprimeur à Bamberg, utilisa le premier les figures intercalées, p. 92. — Ehrard Ratdolt et ses élèves, p. 92. — Maso Finiguerra et son nouveau procédé de gravure, p. 95. — Citation de Bouchot sur le développement de la gravure sur métal, p. 95. — On veut rapporter à la France la découverte de la gravure sur métal, p. 95. — Bernard Milnet serait l'inventeur des gravures au criblé, p. 95. — Son nom est contesté, p. 95. — Les gravures criblées, p. 96. — Il y a trois façons différentes : *Saint Christophe, Sainte Catherine, le Baiser de Judas*, etc., p. 96-97. — H. Delaborde a publié dans la Gazette des beaux arts une description, p. 97. — Les planches criblées auraient été imprimées avant 1406. — Opinions partagées sur la façon du criblage, p. 97. — Sentiment de M. H. Delaborde sur la valeur artistique de ces gravures, p. 98. — Description des gravures criblées d'après M. H. Hymans, p. 98-99. — Les premières estampes sur métal sont sorties de Lyon, p. 99. — Les 7 planches de : *Des saintes pérégrinations de Jérusalem et des lieux prochains, du mont Synaï* (de Bernard de Breydenbach, Lyon, 1488), p. 99-100. — Les maîtres en gravure sur métal : Baccio Baldini, Marc-Antoine, Mantegna, etc., p. 100. — En Allemagne, Martin Schœgauer, etc., p. 100. — Avant Callot, les artistes de la France ne sont pas célèbres, p. 105. — Les artistes s'essaient aux deux genres de gravures, en creux et en relief, p. 105. — Citation de quelques artistes français, p. 105. — La gravure sur bois décline vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, tandis que la gravure en taille-douce se développe et atteint presque son apogée sous Christophe Plantin, p. 105. — Réforme dans la disposition des gravures dans les livres

à partir de Plantin, p. 105. — Citation de quelques titres d'ouvrages illustrés, p. 104. — Selon A.-Firmin Didot, les graveurs devaient être nombreux chez Plantin, p. 104. — Quelques ouvrages de Plantin renferment des eaux-fortes, p. 104-105. — Les artistes de l'officine Plantin formèrent école dans la taille-douce, p. 105. — Énumération des artistes, p. 105-106. — Les artistes français qui peuvent rivaliser avec les écoles flamande et hollandaise, p. 106. — Thomas de Leu, Léonard Gaultier, Chauveau, Chereau, Jacques Callot, Sébastien Leclerc, p. 106. — Comment Bouchot s'exprime sur la décadence de la gravure par les erreurs de l'école de Fontainebleau et comment Callot la tira de cette impasse, d'une façon inconsciente même, p. 106-109-110. — Callot, inventeur de la vignette française, p. 110. — Callot, précurseur de Eisen, Cochin, Moreau, etc., p. 110. — L'OEuvre de Callot, d'après H. Bouchot, p. 110-111. — Citation de cet ouvrage : la taille directe sur le cuivre, l'emploi du vernis de luthier, p. 110-111. — Les *Emblèmes* d'Alciat et le libraire Steyner d'Augsbourg, p. 111. — La *Bible* illustrée par Conrad Meyer, vers 1660, et la *Danse des morts*, p. 111. — En France les artistes, sous Louis XV et Louis XVI ont du talent, p. 111-112. — Les Boucher, Gravelot, Cochin, Eisen, Oudry, Moreau, Marillier, Monnet, Le Barbier, etc., p. 112. — Ce que dit H. Bouchot de ces vignettistes, p. 112. — Analyse des sentiments des artistes de Louis XV et Louis XVI, par le vicomte H. Delaborde, p. 112-115. — Ce que représentait la vignette à l'origine, p. 115. — Elles entraient comme caractères mobiles dans le texte du livre, p. 115. — Les éditeurs les font graver en taille-douce et le tirage a lieu séparément, p. 115. — Ce terme fut appliqué à toutes les petites estampes d'un livre, p. 116. — Sentiment d'harmonie et de goût des vignettes du XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 116. — Cochin était le suprême graveur de cette époque, p. 116. — Citations d'après le baron de Portalis : sur Boucher, Cochin, Gravelot, Eisen, Moreau, p. 116-119-120. — *Le Diable amoureux*, de Cazotte et les figures grotesques de Moreau, p. 121. — Avertis-

sement de l'éditeur du livre, p. 121-122. — Les critiques du *Mercur de France*, p. 122. — Le goût des vignettes est un écueil pour les jeunes artistes, selon le baron de Portalis, p. 122. — Théorie de H. Bouchot sur les genres des vignettistes et les écoles qu'ils ont créées, p. 125-128. — Les genres pris par les dessinateurs pour les vignettes : l'allégorie, le mixte, la figure, p. 128-129. — Prudhon et sa transformation, p. 129. — Transformation de l'illustration du livre au xix<sup>e</sup> siècle, p. 129. — L'art de David, sévère et froid, son école, p. 129. — La lithographie et le livre illustré par ce procédé, p. 129. — Réalisme des écoles modernes, p. 129-150. — Les vignettes de la moitié du xix<sup>e</sup> siècle sont recherchées, p. 150. — Appréciation de H. Bouchot sur les vignettes de cette époque, citations, p. 150-151. — Les vignettes du temps de Louis-Philippe se classent comme style, p. 150. — Critique exacte de H. Bouchot sur le sentiment des modes, p. 151. — Uniformité un peu sèche des procédés du xviii<sup>e</sup> siècle, p. 151-152. — Variété que présentera le xix<sup>e</sup> siècle, p. 152. — Les cuivres de Moreau sont utilisés jusqu'à la Restauration, p. 152. — Abandon de la lithographie dans l'ornement du livre, p. 152. — La gravure sur bois est reprise depuis 1850, p. 152. — Johannot et l'*Histoire du roi de Bohême*, de Nodier, p. 152. — Les artistes sur bois de cette époque, p. 152. — L'école romantique de la gravure avec Grandville et Gavarni, p. 155. — Gustave Doré et son procédé, p. 155. — La reprise de l'eau-forte et de la lithographie, p. 155. — Les chromolithographies et le goût dans le livre, p. 155-156. — Les procédés mécaniques de la gravure, p. 156-157.

---

DE LA DISTINCTION DES ÉTATS DE GRAVURES

A. — ÉTATS DE LA GRAVURE EN RELIEF, p. 157-159. — Les états de la gravure recherchés par les amateurs, p. 157. — Pour la gravure en relief, il n'y a qu'un état, le

*fumé*, p. 157. — Définition de ce terme dans le Dictionnaire bibliophilosophique de Uzanne, p. 157-158-159. — Le mot *fumé* est aussi un terme de fonderie, p. 158. — Les graveurs xylographiques essayaient sur un papier mince, après avoir encré légèrement, p. 158. — Les fumées dans la zincographie, p. 159.

B. — ÉTATS DE LA GRAVURE EN CREUX, p. 159-163. — Estampe tirée sur la planche gravée, p. 159. — Épreuves avant lettre, avec lettre, p. 159. — État des premières épreuves, p. 159-140. — Les premières épreuves du commerce, avant l'usure de la planche, p. 140. — L'aciérage des planches, p. 140. — De l'usage de tirer un certain nombre d'épreuves avant de mettre le titre, d'où avant lettre, p. 140. — L'interposition d'une feuille de papier sur le titre au moment du tirage constitue une fraude, p. 140. — La lettre blanche et la lettre grise, p. 140-141. — Les graveurs font tirer des épreuves avant la lettre blanche, p. 145. — Les épreuves avec remarques, p. 145. — Une épreuve boueuse, p. 145-144. — L'épreuve grise peut provenir d'un commencement d'usure, p. 144. — Épreuve neigeuse, p. 144. — Importance de la gravure en taille-douce, p. 144-149. — Procédé de la taille-douce, p. 149. — La pointe sèche et procédé, p. 149. — L'eau-forte supplée à la pointe sèche comme achèvement, p. 149-150. — L'imprimeur en taille-douce, son travail, p. 150-155. — Procédé de la gravure à l'eau-forte, p. 155-154. — A quel genre convient l'eau-forte et le burin, p. 154-155. — La gravure au lavis créée au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, p. 155. — *Aqua-tinte*, *aqua-tinta*, p. 155. — La gravure à la manière du crayon, p. 155. — La gravure en couleur à l'eau-forte, procédé, p. 155-156. — *Mezzo-tinto* ou gravure à la manière noire, procédé de préparation et de tirage, p. 156-157. — C'est à la gravure sur bois qu'on doit probablement l'imprimeur en caractères mobiles, p. 157. — Différence de la gravure en creux et de la gravure en relief, p. 157-158. — A quoi sert la gravure sur bois, p. 158. — La lithographie et son procédé, p. 158-161. — La substance colorante

lithographique, p. 161. — La lithographie n'a rien de commun avec la taille-douce, p. 161-162. — La lithographie originaire d'Allemagne, p. 162. — Genre de pierre propre à cet art, p. 162. — Les lithographes célèbres, p. 162-165. — Ce que dit Charles Blanc de la lithographie, p. 165.



QUELQUES NOTES SUR LES LIVRES RECHERCHÉS POUR LE MÉRITE DES GRAVURES, AVEC ÉPREUVES A L'ÉTAT D'EAU FORTE OU AVEC REMARQUE, AVANT LETTRE, EN DOUBLE OU MULTIPLES ÉPREUVES EN COULEURS OU AVEC DESSINS ET ESTAMPES AJOUTÉS, p. 165. — Ce que recherche le collectionneur, p. 165. — Les perfectionnements accomplis en typographie et dans l'illustration, p. 164. — Les estampes rares : portraits de Ficquet, p. 164. — Ce que dit Renouard à propos des œuvres de cet artiste, p. 164-165. — Les livres documentés : *a*, *Contes et Nouvelles* de La Fontaine; comment il avait été composé, p. 165-167. — Les *Contes de La Fontaine*, édition des fermiers généraux, ce qui la distingue, p. 167. — *b*, les *Baisers* de Dorat, dessins originaux d'Eisen, p. 168. — Anecdote relative à Dorat, p. 168*n*. — *c*, Les *Fables ou Allégories philosophiques*, par Dorat; les gravures seules en font la valeur, p. 168-171. — *d* Choix de chansons mises en musique, par de La Borde (1775), p. 171. — Le premier volume seul orné par Moreau, p. 171. — Composition et valeur de l'œuvre, p. 171-172. — Charles-François Alliot de Mussey et sa collection sur Mme de Sévigné, p. 172-174. — Les amateurs et leur goût de documenter leur auteur de prédilection : Soulié, Charavay, p. 174. — M. de la Jarriette de Nantes, p. 175. — La traduction du Dante et son illustration par le comte de Saint-Mauris, p. 175. — O. Uzanne et *l'Illustromanie*, p. 175. — L'illustration de Macaulay, p. 175-177. — Le goût des bibliophiles français, p. 177. — Comment l'amateur doit procéder pour illustrer soi-même, p. 178-182. — Les livres avec gravures cartonnées, p. 180-182. — Par la présence ou l'absence de carton, l'exemplaire vaut plus ou moins, p. 180. — La *Bible*

dite de Mortier, p. 180. — Perrault, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle* (1696-1700) et la suppression de portraits par la censure, p. 181. — Autres exemples, p. 181-182. — Exemplaires avec aquarelles, illustrations ou ornements placés dans le texte ou sur les marges, p. 182. — La valeur des livres d'*Heures* des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, p. 182. — Les eaux-fortes du siècle suivant : Dürer et Rembrandt, p. 182. — Ce que donne le xix<sup>e</sup> siècle, p. 182-185. — Gustave Doré et son humour, p. 185. — Les procédés de coloriage et ce qu'en pense Uzanne, p. 185 et *note*. — Les procédés divers en gravures coloriées, p. 184. — Le désir d'avoir des exemplaires uniques, p. 184. — Les exemplaires uniques et ce que raconte Jules Claretie à propos de *l'Affaire Clémenceau*, p. 184-189. — Le *La Fontaine* de M. Roux, p. 189-190. — L'étude d'André Mellerio sur l'illustration nouvelle du livre, p. 190-194.



#### INDICATION DES 93 GRAVURES DU TOME CINQUIÈME

Frontispice. Décoration d'un titre de livre au xvi<sup>e</sup> siècle. Composition et gravure sur bois de Jost Amman, 1559-1591. — Fig. 1. Gravure sur bois (xv<sup>e</sup> siècle). *Généalogie des Rois de France*. — Fig. 2. Gravure sur bois citée comme la plus ancienne (1418). — La Vierge et l'Enfant Jésus entourés de quatre saintes, dans un jardin, avec les noms des saintes sur des banderoles. — Fig. 3. Saint Christophe portant l'Enfant Jésus sur ses épaules (1425). — Fig. 4. Gravure de la *Bible des Pauvres*. — Fig. 5. Gravure de l'école de Martin Schöngauer tirée du *Rationarum evangelistarum*, de 1505, et copiée sur la planche correspondante de l'*Ars Moriendi*. — Fig. 6. Gravure tirée de l'*Ars Moriendi*. — Fig. 7. *Ars Moriendi*. (Impression xylographique.) — Fig. 8. Monumentum typographicum anni 1457 Joannis Gutenberg, detectum a G. Fischer. — Fig. 9. Dernière page du *Doctrinal* de Jean Gerson, imprimé par Jean Brito. 1445 (?) — Fig. 10. *Les trois grans*. (A la fin) : Cy finent les trois grans. C'est assavoir Alexandre, Pompee et Charlemaigne. — Fig. 11. Frontispice de la *Commedia di Dante*. Venise, 1491. — Fig. 12. Frontispice du *Deca-*



meron. Venise, 1492. — Fig. 13. Gravure tirée du *Fasciculus medicinæ*. Venise, 1495. — Fig. 14. Gravure (Théâtre antique) du *Térence*, de 1499. — Fig. 15. Gravure tirée du *Speculum humanæ vitæ*. Augsbourg, 1475 (?) — Fig. 16. Gravure tirée des *Métamorphoses d'Ovide*. Venise, 1498. — Fig. 17. Gravure tirée de la *Bible* de Mallermi. Venise, 1498. (Salomon dans son palais.) — Fig. 18. Gravure sur bois, par Michel Wohlgemüth. — Fig. 19. Les cavaliers de l'Apocalypse, gravure sur bois, par Albert Dürer (1498). — Fig. 20. Encadrement dessiné par Holbein. Bâle, Froben, 1518. — Fig. 21. Titre gravé sur bois, par Albert Dürer. — Fig. 22. Gravure tirée de *La Mer des histoires*, 1488. — Fig. 25 à 28. Titres de Livres d'*Heures* de la fin du xv<sup>e</sup> et du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. — Fig. 29. Gravure sur bois, tirée des *Heures* de Simon Vostre (1.02). — Fig. 50. Gravure tirée d'un Livre d'*Heures* à l'usage de Bourges, Paris (1508). — Fig. 51. Titre du xvi<sup>e</sup> siècle, orné de gravures sur bois provenant de livres publiés vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 52. Le Triomphe de la Mort, tiré des *Heures* de Geoffroy Tory, imprimées à Paris en 1525. — Fig. 53. Gravure sur bois du xvi<sup>e</sup> siècle. — Exécutions publiques. — Fig. 54. Gravure de l'*Hécatongraphie*. Paris, Denys Janot (1545). — Fig. 55 à 47. Gravures sur bois de Jost Amman. — Fig. 48. Frontispice dessiné par Tobie Stimmer. — Fig. 49. Portrait de Henri IV, fac-similé, réduit, d'une gravure sur bois anglaise (auteur inconnu), *épreuve unique*. (Bibliothèque de l'Institut). — Fig. 50. La Sauvageresse et la licorne, d'après une gravure sur cuivre, par le Maître E. S. D., 1466. (Bartsch. 95.) — Fig. 51. Gravure sur cuivre de Martin Schœngauer. — La fuite en Égypte. — Fig. 52. Gravure en *criblé* ou *interrasile* de 1406. (Sainte-Face). — Fig. 53. Gravure en *criblé* ou *interrasile* de 1406. (Portement de croix.) — Fig. 54. Gravure en *criblé* ou *interrasile* (saint Dominique). — Fig. 55. Gravure sur cuivre par Israël van Meckel. (Saint Hérodiade.) — Fig. 56. Gravure de Nicoletto de Modène. — Annonciation aux Bergers. — Fig. 57. Gravure d'Albert Dürer. — La Nativité. — Fig. 58 à 61. *Les Misères de la Guerre*, par Callot. — L'Hôpital. — La Roue. — Les Pendus. — L'Estrapade. — Fig. 62. Fragment de la *Foire de Florence*, par Callot. — Fig. 63. Frontispice pour une suite d'estampes gravées par la marquise de Pompadour. — Fig. 64. Frontispice composé par Boucher, pour le second livre des *Figures de différents caractères de paysages et d'études*, par Antoine Watteau, tirées des plus célèbres cabinets de Paris. — Fig. 65. Vignette tirée des *Métamorphoses d'Ovide* (1767-1771). Gravé par Le Mire, d'après Boucher. (Épreuve inachevée.) — Fig. 66. Gravure tirée des *Contes de La Fontaine*, illustrés par Fragonard (1795). — Fig. 67. Eau-forte de Célestin Nanteuil. — Frontispice pour *Marie Tudor* de Victor Hugo (1853). — Fig. 68. Eau-forte de Célestin Nanteuil. — Fron-

lispice pour un ouvrage inconnu (1854). — Fig. 69 à 72. États successifs d'une gravure au burin. — Fig. 73. Exemple d'un état d'eau forte. La tête seule est terminée. — Fig. 74. État d'eau-forte (Eau-forte pure). — Fig. 75. État d'eau-forte plus avancé que le précédent. — Fig. 76. Planche terminée au burin. — Épreuve AVANT la lettre. — Fig. 77. Planche terminée. — Épreuve AVEC la lettre. — Fig. 78. Ce que l'on entend par *Remarque*. — Épreuve d'état d'une gravure à l'eau-forte, dont la marge inférieure est avec remarques. — Fig. 79. Croquis originaux de Gabriel de Saint-Aubin sur les marges d'une page d'un *Livret des Salons* de 1769. — Fig. 80. Gravure sur bois (Relief). — Fig. 81. Gravure en taille-douce. (Incision.) — Fig. 82. Les indications manuscrites, pour les graveurs ou écrivains de lettres, sur une épreuve d'état, ne doivent jamais être enlevées. — Fig. 85 à 86. Si, sur une épreuve d'état, les indications données aux graveurs ou aux écrivains de lettres, ne doivent pas être effacées, à plus forte raison les indications de l'artiste, sur les originaux, doivent toujours être conservées. — Fig. 87. Frontispice, dessin original de Charles Eisen. — Fig. 88. Frontispice du *Catalogue des pierres gravées*, du Duc d'Orléans. — Fig. 89. Le cimetière Montmartre. — Scène de l'*Affaire Clémenceau*. (Dessin de Victor Giraud.) — Fig. 90. Le Duel. — Scène de l'*Affaire Clémenceau*. (Dessin de Victor Giraud.) — Fig. 91. Exemple d'un faux-titre illustré. — Fig. 92. Le compositeur. — Le typographe. — Le graveur. — L'imprimeur en taille-douce. — Fig. 95. Cul-de-lampe (xviii<sup>e</sup> siècle).



Fig. 16. — Xylographie tirée de l'*Ars moriendi*.

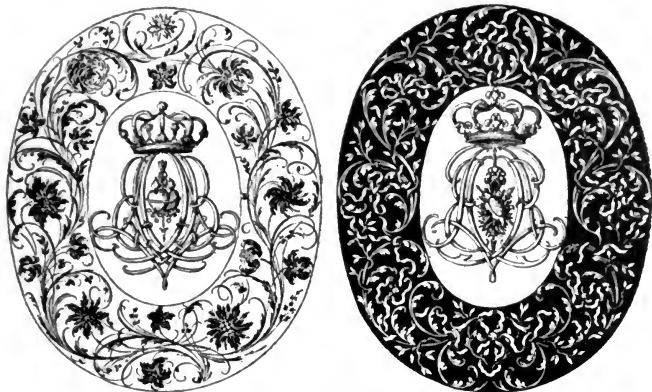


Fig. 17 et 18. — Chiffres du xvii<sup>e</sup> siècle.

## SOMMAIRE DU TOME SIXIÈME

### LES RELIURES AUX ARMES, CHIFFRES ET MONOGRAMMES EXEMPLAIRES DE PROVENANCE ILLUSTRE

Le bibliophile cherche à donner à ses livres un cachet spécial, qui lui est propre, p. 1-2. — Goût des souverains pour les belles reliures, p. 2. — La bibliophilie contemporaine a pris, à un degré dominant, le goût des belles reliures, p. 2. — Comment s'applique le mot de collectionneur, aujourd'hui, selon H. Bouchot, p. 2. — Ce qu'était le collectionneur au moyen âge, p. 2. — Les rois et les seigneurs féodaux offraient aux abbayes des *Bibles* écrites en lettres d'or, reliées somptueusement, dans le but de sauver leur âme, et non par goût, p. 5. — Charles le Chauve était peu amateur de manuscrits, p. 5. — Saint Louis prodiguait les livres liturgiques ornés, sans avoir beaucoup de livres à lui, p. 5. — Les copistes, traducteurs ou auteurs fournissaient gracieusement au roi une copie de leur œuvre, p. 5-4. — Ainsi se forma peu à peu la *librairie* royale, p. 5-4. — Jean le Bon accumulait des livres, Charles V l'imita, p. 4. — Charles V fut l'un des premiers

collectionneurs, au sens propre du mot, p. 4. — Jean de Berry pousse encore plus loin l'amour des livres, p. 4-5. — Ses livres étaient enluminés par Jacquemart d'Odin, recouverts de satin, de velours violet ou rouge, avec fermoirs d'or, p. 5. — Les « Prières » étaient revêtues de drap de Damas, p. 5. — D'autres livres avaient « leurs volets de bois couverts d'or ouvrez à ymaïges faiz de haute taille », p. 5. — Les devises commencent sous Jean de Berry, p. 5. — Charles VI suivit l'exemple de son père et de son oncle, p. 5. — Guillaume Arrode, graveur et émailleur de fermoirs, p. 5. — Les ducs de Bourgogne imitent les rois de France, p. 6. — L'exemple se popularise ; de riches marchands collectionnent des livres, p. 6. — Les *Heures*, peintes par Jean Fouquet, ayant appartenu à Étienne Chevalier, p. 6. — Berthelot d'Azay-le-Rideau, Bricomet, Du Val, amateurs, p. 6. — L'imprimerie favorisa la mode des collections, p. 7. — Louis XI collectionne les œuvres « coulées en molles », p. 7. — Laurent Paulmier, garde de sa librairie, p. 7. — Les livres manuscrits continuaient à avoir de la vogue, même après la découverte de l'imprimerie, p. 7. — Les *Heures* de la reine, historiées par Jean Bourdichon, p. 7. — Le livre que Charles VIII emportait avec lui dans ses expéditions est conservé encore aujourd'hui, p. 7. — Les armes apparaissent sur les plats des livres, p. 7. — Les reliures gaufrées au fer chaud se généralisent sous Louis XII, p. 8. — Les livres du roi sont recouverts d'armoiries lourdement dessinées, p. 8. — Louis XII fit gâter les livres de la bibliothèque du sire de la Gruthuse, en faisant graver et décorer à nouveau les livres qui en provenaient, p. 8. — La reliure nous vint toute faite d'Italie, à la Renaissance, p. 8. — Les livres que recevait le roi étaient reliés en veau fauve ou en maroquin doré, p. 11. — Louis XII moins collectionneur que ses prédécesseurs ou que son oncle, p. 11. — L'imprimerie avait transformé le livre, p. 11. — La reliure avec ais de bois est abandonnée et remplacée par le carton, p. 11. — Les reliures italiennes et les fers à pousser, p. 12. — Jean

Grolier les répand en France, p. 12. — Ce qu'il était, p. 12. — Grolier, ami des Alde, p. 12. — Il invite Geoffroy Tory à sa table, p. 12-15. — Les devises de Grolier : *ne herba, nec arbor*. — *Io. Grolierii et amicorum*, p. 15. — Cette dernière est la même formule que celle de Mañoli, p. 15. — Vatervliet, Rabelais l'avaient aussi adopté, ce dernier moitié en latin, moitié en grec : *Francisci Rabelesi medici σπουδαιστάτου καὶ τῶν αὐτοῦ φίλων*, p. 15. — Grolier ajoutait encore un verset de la Bible : *Portio mea Domine sit in terra viventium*, p. 15-16. — Exemple de Sannazar ayant appartenu à Grolier, vendu à la vente Didot 5800 francs, p. 15*n*. — Marc Lauryn de Bruges avait ses livres reliés dans le genre de Grolier, p. 15*n*. — Du temps de Grolier, les livres se mettant à plat, les dos n'ont pas d'ornement, p. 16. — A sa mort, ses livres allèrent à l'Hôtel de Vic, p. 16. — Ils sont dispersés après 1675, p. 16. — Un art nouveau était né depuis lui, p. 16. — Ses imitateurs : Jean du Val, François I<sup>er</sup>, le connétable de Montmorency, Martin de Beaune, Claude d'Urfé, p. 16. — La bibliothèque de Claude d'Urfé renfermait 5000 volumes, p. 16. — Avec Henri II les fantaisies sont sans bornes, p. 16. — Les livres reliés pour Diane de Poitiers. — Les livres de Henri II et de Diane de Poitiers au château d'Anet, p. 19*n*. — Ils sont mis aux enchères en 1725, p. 19*n*. — Le catalogue de cette bibliothèque publié chez Gondain, p. 19*n*. — Équivoque du chiffre sur les reliures de Henri II. H D ou C, p. 19*n*. — Les S barrées et Gabrielle d'Estrées, p. 19*n*. — Catherine revendique plus tard pour elle les croissants, les carquois, p. 20. — Après la mort du roi, la reine fait mettre sur ses reliures la lettre *k*, p. 20. — Diane fait mettre sur ses reliures le blason des Brézé, p. 20. — Le dépôt royal s'augmente d'années en années, p. 25. — L'intervention de Catherine de Médicis dans le développement de la librairie royale, p. 25. — *L'Éloge de Henri II*, placé en 1561, dans la bibliothèque de Fontainebleau, avec une annotation de sa main, p. 25. — Henri III et la tête de mort, p. 25. — Les Ève exécutent bien selon son goût, p. 24. — Les λ grecs de

Louise de Lorraine, p. 24. — La décoration à la *fanfare* commence sous Henri III, p. 25. — D'où provient le nom ? p. 25. — Jacques de Thou, p. 25 *n.* — Ses livres, son éloge de Grolier, les parures de ses livres, p. 25 *n.* — Ce qu'en dit le baron Pichon, p. 25-26 *n.* — Ce que devinrent les collections de Thou, p. 26 *n.* — Les livres de Jacques-Auguste de Thou, acquis par Charron de Ménars, p. 26. — Ce qu'elle advint après, p. 26 *n.* — Marguerite de Valois et les lis et marguerites mélangés, p. 26. — Les ornements géométriques de Le Gascon, p. 26. — Les Ève avaient mis à la mode la couverture en parchemin blanc avec ornements en or, p. 27. — Marie de Médicis conserva ce genre de reliure, p. 27. — On était encore revenu aux ais de bois et aux gros clous, aux ornements en métal, p. 27-28. — Les chanoines de Chartres passent, en 1595, un traité avec Nicolas Bigot, ciseleur, p. 28. — Les devises employées par Louis XIII, p. 28. — Les devises de Desportes, Fouquet, Dupuy, p. 28. — Louis XIII recherche les velours, p. 28. — La devise et Hercule, p. 28. — Les *Heures* peintes, de Jean Fouquet, p. 28-51. — Les autres collectionneurs : président Villars, Expilly, Villeroy, Léonor de Valençay, Olivier de Frontenay, Dumonstier, Haultin et ses 10 000 volumes, etc., p. 51. — Lanson, Naudé, Bignon, Acerae, Trichet du Fresne, etc., p. 51. — Guy Patin, épistolier, p. 51-52. — Gaston d'Orléans et sa bibliothèque, p. 52. — Richelieu et ses 900 manuscrits, p. 52. — La bibliothèque du chancelier Séguier, p. 52-55. — Charles Lebrun travaillait pour Séguier, p. 55. — La collection de Philippe de Béthune, p. 55. — Plus tard cette bibliothèque passa au roi après avoir été refusée à la reine de Suède, p. 55. — Louis XIV s'occupe aussi de ses livres, p. 55. — La forme des reliures de ce temps, p. 56. — Le goût de Mazarin pour les livres, p. 56-59. — Sa bibliothèque installée en 1660 dans l'hôtel Tubeuf, p. 59. — Les reliures maniérées de Mazarin et sa devise prétentieuse, p. 59. — La bibliothèque dispersée par arrêt du Parlement, p. 56. — Défaut de la vente de cette collection, p. 40. —

L'année qui suivit la vente, tous ces ouvrages furent recherchés pour constituer la Bibliothèque Mazarine, p. 40. — Les autres amateurs : Habert de Montmort et Dufresnoy, Chamillard, p. 40-45. — Michel de Chamillard, son origine, sa situation, p. 45. — Ce qu'en dit Saint-Simon, p. 45-44. — Description d'un livre d'*Heures* à l'usage de Mme Chamillard, catalogue Potier, p. 44. — Colbert continue la tradition de Mazarin, ce qu'en dit H. Bouchot, p. 45. — Il a su garder les manuscrits de de Thou, de Brienne, de Le Laboureur, p. 45. — Les chanoines de Metz lui envoient un *Psautier*, exécuté par Luthard pour Charles le Chauve, p. 45. — Les reliures de Colbert, p. 45. — Sa bibliothèque, après sa mort, passe au marquis de Seignelay et enfin, en 1751, dans le Cabinet du roi, p. 46. — Les cabinets Fouquet, de Harlay, du Molinet, le comte de Brienne, Delamarre, Lautin, Furetière, Boucot, Roger de Gaignières, p. 46. — Bégon, propriétaire des manuscrits de Peirese, p. 47. — Le grand dauphin avait son Cabinet à Versailles, p. 47. — Ses livres furent vendus, en 1711, au château de Meudon, p. 47. — Philippe d'Orléans faisait relier en veau, p. 47. — Philippe, régent de France, déploya beaucoup de luxe pour sa bibliothèque, p. 47-48. — Le baron de Longepierre, sa manie d'écrire, p. 48. — L'origine de la Toison d'Or sur ses livres, p. 48. — Rareté des reliures aux armes de Philippe d'Orléans, p. 47-48 n. — La bibliothèque du comte d'Hoym, Mme de Verrue et de Mme du Deffand, p. 48 n. — La fin du xviii<sup>e</sup> siècle est nulle pour la reliure, p. 51. — Les reliures de Marie Leczinska, p. 51. — La prétention de la reliure des livres de Louis XV, p. 51-52. — Les meilleures reliures du xviii<sup>e</sup> siècle sont les plus simples et sortent des bibliothèques de Mme de Pompadour, duc de La Vallière, marquis de Paulmy, p. 52. — Louis XVI et Marie Antoinette recherchent les mosaïques et les dentelles, p. 52. — La mention : Victoire Capet, A. N<sup>o</sup> 1996, p. 55. — Les noms des relieurs célèbres ignorés avant 1850; les catalogues ne les mentionnent pas, p. 55. — Le goût des bons et

beaux livres est dû à l'initiative de l'auteur du *Manuel du Libraire*, p. 55-54. — L'incident de la vente du *Télémaque*, relié à la toison d'or de Longepierre et l'acharnement de Brunet pour posséder ce livre, p. 54-56. — Il l'obtient pour 1700 francs, p. 56. — A la vente Brunet, ce même *Télémaque* fut adjugé 2200 francs, p. 56. — L'élévation de prix des *Contes de La Fontaine*, édition des Fermiers généraux; de 455 francs payé en 1859, ce livre atteint 14000 francs, p. 56. — Quelques exemples de ventes, p. 56-57. — Que vendrait-on aujourd'hui les *Baisers* de Dorat, reliure verte aux armes de Marie-Antoinette, p. 57. — La bibliothèque de Trianon se trouve à Versailles, p. 57. — Rareté des livres aux armes de Marie-Antoinette, p. 58. — La hausse prodigieuse de certains ouvrages, p. 58. — Le *Molière* aux insignes de Longepierre, adjugé 21000 francs, p. 58. — Autres citations d'ouvrages à prix élevés, p. 58-59. — Le livre d'*Heures* de Louis XVI adjugé 2000 francs, p. 59. — Description du livre d'*Heures* ayant appartenu au prince impérial, p. 59-60. — La reliure et les miniatures de ce livre, p. 61-62.

~~~~~

**QUELQUES NOTES SUR LES MARQUES DES IMPRIMEURS  
ET DES LIBRAIRES  
LES ÉTIQUETTES DE RELIEURS**

Ce qu'était la marque typographique des anciens imprimeurs, p. 77-78. — La spécialisation des marques, p. 78. — Alde, l'ancre et le Dauphin, p. 78. — Les devises, p. 78. — Les deux marques des éditeurs-imprimeurs, p. 78-81. — Quelques ouvrages renfermant des marques d'imprimeurs, p. 81-82. — Quelques détails sur les enseignes des libraires et imprimeurs des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, p. 83, 84, 85. — Les marques typographiques de Silvestre, p. 82.

~~~~~

**LES EX-LIBRIS MANUSCRITS, GRAVÉS EN RELIEF  
OU EN CREUX**

Ex-libris en faveur chez les amateurs, p. 87. — Il remplace, sur la garde intérieure, les armes, chiffres, p. 87. — Pour eux on sacrifie à la mode du jour, p. 87-88.



— Leur transformation, p. 88. — Définition du mot, par Poulet-Malassis, p. 88-89. — Au sens restreint, ce qu'il est, p. 89. — Les estampilles ou cachets de propriété, p. 89. — L'usage de l'estampille au xvii<sup>e</sup> siècle, p. 89. — A. Franklin décrit toutes celles des bibliothèques de Paris, p. 89. — Ce que signifie l'ex-libris, p. 90. — Les devises répandues par la Chevalerie, p. 91. — La devise d'Olivier de La Marche, p. 92. — Les auteurs qui se sont occupés de devises, p. 92. — Une devise doit être simple et compréhensible, p. 92. — Ce qu'elles sont le plus souvent, p. 94. — Les marques personnelles employées par les artistes, p. 94. — Les marques dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet, p. 94. — Ouvrage intéressant à faire sur ce sujet, p. 95. — Ex-libris manuscrits remontent au xv<sup>e</sup> siècle, p. 95. — Charles V créateur de la bibliothèque royale, p. 95. — Charles VI l'abandonne, p. 95. — La bibliothèque de Jean, duc de Berry, de ce qu'elle se composait, p. 95-96. — La *Bible* de saint Louis; inscriptions qui s'y trouvent, p. 96. — La *Bible* de Charles V et ses inscriptions, p. 96. — Elle passe au cardinal de Bourbon, p. 99. — Elle revint à Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, p. 99. — Ce que sont les ex-libris, d'après Thomas Gueulette, p. 99. — Le projet de Louis-Pierre d'Hozier, sur les devises et emblèmes de son temps, p. 99. — Les marques de possession ne commencent qu'au xvii<sup>e</sup> siècle, p. 99 et 105. — Ce que dit H. Bouchot des ex-libris, p. 105. — L'ex-libris est né à Nuremberg vers 1511, p. 105. — La marque de Pirckheimer est attribuée à Dürer, p. 105. — Ce qu'elle est, p. 105. — Sa devise, p. 106. — Ce qu'était Pirckheimer, p. 106. — C'est à Dürer que nous devons de connaître l'ex-libris Pirckheimer, p. 106-107. — Dans la deuxième moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, le type d'ex-libris est timbré du haume et orné de lambrequins, p. 107. — La fantaisie dans l'ex-libris naquit en France à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, p. 107. — Les variations infinies de Sébastien Leclerc et ses imitateurs, p. 107. — Les Allemands et les Anglais n'avaient pas varié de mode, p. 107. — Lepautre et Sevin ont signé

aussi des ex-libris, p. 108. — L'ex-libris de Michel Bégon, p. 108. — Les littérateurs de cette époque n'en avaient pas : ni La Bruyère, ni Corneille, ni Racine, etc., p. 108. — La cause de la diffusion de l'ex-libris selon Poulet-Malassis, p. 108-109. — Les ex-libris sous la Régence se transforment encore, p. 109. — François Boucher, auteur des ex-libris du président Hénault, p. 109. — La Joue lance les graveurs en ex-libris dans la voie des rocailles, p. 110. — Les changements dans l'ex-libris avec Eisen, Gravelot, Choffard, Moreau, p. 110. — La Révolution supprime les blasons des ex-libris, p. 110-111. — Le veau buvant, de Boyveau Laffeteur, p. 111. — Fortia d'Urban supprime son blason et conserve une femme assise sur une roche, p. 111. — Les autres ex-libris de la Révolution, p. 111. — Le blason reparait avec l'Empire, avec la toque créée par David, p. 111. — L'Empire et la Restauration n'ont fourni aucun ex-libris sérieux, p. 112. — Exception pour la duchesse de Berry, pour Berryer, p. 112. — Le romantisme et la transformation de l'ex-libris, p. 112-114. — L'ex-libris de Claude Thierry, p. 114. — Les blasons romantiques sont des écus triangulaires, p. 114. — Sous le second Empire, l'ex-libris s'est personnifié de nouveau, p. 114. — La personnalité dans l'ex-libris, p. 115. — Comment ils se développent, p. 115. — L'article du *The Studio*, Noël 1898-99, p. 115 n. — Comment il faut collectionner les ex-libris, p. 115-116. — On ne doit pas les détacher des livres, p. 116. — Les vignettes de bibliophiles n'entrent pas dans cette catégorie, p. 117. — Les ex-libris dessinés par Henry-André, leur goût, leur forme, p. 117-118. — La chasse à outrance des ex-libris par les amateurs et collectionneurs, p. 118. — Comment on doit décoller les ex-libris, selon le docteur Bouland, p. 118-119. — Emploi de l'acide chlorhydrique étendu d'eau pour détacher l'ex-libris, p. 119. — Le papier de l'ex-libris blanchit au contact de l'acide, p. 120. — Emploi de l'eau chaude et comment procéder, p. 120. — La classification des ex-libris ; les conseils de H. Bouchot, p. 121. — Intérêt de l'ordre chronologique, p. 121. —

L'ordre alphabétique plus utile dans les bibliothèques, p. 122. — Difficulté de reconnaître les ex-libris anonymes, sans notes; l'ex-libris allemand gravé en relief; le français en creux, p. 125. — Avant le P. Silvestre Petra Santa (1658) et Vulson de la Colombière (1659), les ex-libris ne portaient pas les traits indiquant les émaux et couleurs, p. 125. — On peut se servir de cet indice pour classer les ex-libris, p. 125. — Autres moyens d'information si, ni le nom du possesseur, ni la devise ne s'y trouvent? p. 125. — Se servir de Palliot, p. 125-126. — Pour l'Italie, se servir des *Tesseræ gentilitiæ*, du P. Petra Santa, p. 126. — Se servir pour l'Allemagne de : David Zunner : *Insignium theoria seu operis heraldici* (1690), p. 127. — Il y a encore : *Armoriaux*, de Chevillard; *Grands officiers de la couronne*, du P. Anselme, etc., p. 127. — Pour les devises, consulter le *Dictionnaire des devises*, d'Alph. Chassant, p. 127. — Pour les xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles on trouve les mentions d'époque, de fonctions, p. 127-128. — Autres ouvrages à consulter, p. 128 n. — Définition du goût d'un ex-libris selon H. Bouchot, p. 128-129. — Ce qu'il faut prohiber dans les ex-libris, p. 130. — Ce qu'il faut y mettre, p. 130-131. — Dans l'art, il faut rester de son temps, p. 131-132. — L'ex-libris doit être simple de composition et bien personnel, p. 132. — Un amateur marque chaque volume de sa bibliothèque d'un ex-libris différent, p. 132. — La difficulté d'avoir du goût et d'être simple, p. 133. — L'ex-libris doit rester simple, sans prétention, p. 133-134. — Adopter la formule du xviii<sup>e</sup> siècle, p. 134. — Quel genre de gravure adopter, p. 134. — On peut prendre la taille sur bois, p. 134-135. — L'eau-forte serait encore ce qu'il y aurait de mieux, p. 135. — L'ex-libris doit se placer sur le plat intérieur, p. 135-136. — Les *Cachets des Cabinets de lecture*, d'après Champfleury, p. 136. — Ce qu'on trouve dans les livres des Cabinets de lecture, p. 136. — Le cachet des ouvrages romantiques s'étale sur le titre, à l'encre noire, p. 137. — Champfleury conseille de laisser le cachet, p. 137-138. — Il le considère comme une adjonction de marque de libraire, p. 138. —

Il faudrait classer le cachet parmi les ex-libris, p. 158-159. — Les ouvrages romantiques se tiraient à petit nombre, p. 159. — On ajoutait des faux titres aux livres invendus, p. 159. — Il faudrait savoir dans quelle ville et quelle province s'écoulaient les ouvrages romantiques, p. 159. — Ces marques forment un enseignement géographique et anthropologique, p. 159-140. — La division des cachets dans l'avenir, p. 140. — Une édition de *Jeune-France*, de Théophile Gautier, fut payée 2000 francs à cause du cachet, p. 141. — Les cachets se rencontrent rarement sur les œuvres de Petrus Borel, p. 141. — Ils sont assez fréquents sur les ouvrages de Paul Lacroix, p. 141. — Moins fréquents sur les œuvres de Balzac, p. 141. — *La Cape et l'Épée*, de Roger de Beauvoir et le cachet de Blanchemain-Drian, confiseur à Nancy, p. 141-142. — Extension des amateurs d'ex-libris, p. 142. — La question du prêt des livres et les légendes, p. 145. — Le *Bibliotaphe*, p. 145. — Anthologie des bibliophiles, p. 145. — La devise de M. Savigny : *Non mihi, sed aliis*, p. 145. — Grolier et sa devise : *Grolierii et amicorum*, p. 144. — Le bibliographe alsacien : *Nostrum et amicorum*, p. 144. — Le dicton de Pixérécourt à propos des livres prêtés, p. 144. — Le dixain attribué à Condorcet, par Charles Mehl, p. 145. — Il se trouve dans les *Épigrammes de Colletet* (Paris, 1655), p. 145. — Colletet n'a pas eu d'ex-libris; il signait seulement ses livres, p. 145. — Les ex-libris des écoliers, d'après L. de Leiris, p. 146. — La chanson des vacances sur les livres, p. 146. — Le dicton des chipeurs, p. 147. — Les inscriptions manuscrites dans les livres, p. 147. — L'inscription sur un *Ovide* de 1501, p. 148. — Le livre du célérier de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 148. — La signature, p. 150. — Le *Signum* du chaton d'une bague tenait lieu de signature, p. 150. — Les signatures exigées à Rome, p. 151. — La souscription s'étend à tous les actes, au Bas-Empire, p. 151. — Les rois de France, à l'exception de Dagobert, ne savaient pas écrire, p. 151. — Le monogramme des rois, p. 151. — L'anneau à signer

était réservé au haut clergé, p. 155. — Ils s'élargirent et se transformèrent en sceaux, p. 155. — Les signes manuels des notaires, p. 152-155. — Les seings manuels réapparaissent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, p. 155-154. — Les rois Jean et Charles V commencèrent à signer, p. 154. — La signature est rendue obligatoire à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, p. 154. — Ex-libris allemands, américains, anglais et français des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, p. 150-188.

~~~~~

**LES LIVRES A AUTOGRAPHES  
LES EXEMPLAIRES DOCUMENTÉS**

Exemplaire avec dédicace autographe de l'auteur, celui lui ayant appartenu, signé ou annoté. Exemplaire avec lettres autographes, portraits, prospectus de l'éditeur, ou avec pièces documentaires ajoutées.

Intérêt que présentent les livres à dédicace, p. 189. — L'ex-dono, p. 190. — Les *envois d'auteurs*, de Paul Eudel, p. 190 n-191 n. — Ce que pense Paul Bluysen de la coutume de se défaire des livres avec dédicace, p. 195. — Amateurs recherchant les exemplaires dédicacés, p. 194. — Dédicaces manuscrites assez rares au début de l'imprimerie, p. 194. — La signature de de Thou, celle de Corneille, sur leurs livres, p. 194. — Dedicace manuscrite doit être placée sur le faux titre, p. 194 n. — Baluze signait ses livres, p. 197. — Richelet signait les exemplaires envoyés, p. 197. — Les richesses de la bibliothèque Barberini à ce point de vue, p. 197. — Les notes du Tasse et de son père, p. 197. — La bibliothèque Aimé-Martin renfermait des livres signés par des personnages célèbres, p. 198. — La dédicace de Ponsard à son lit de mort, p. 199. — Dedicace de Béranger renvoyant un livre à Jules Janin, p. 199-200. — Les livres avec envois d'auteurs dans la bibliothèque de Frédéric-Guillaume IV, p. 200. — Les annotations de Humboldt, p. 200. — Les souvenirs relatifs à quelques bibliothèques, par Gab. Peignot, p. 200-201. — Les prospectus, notices et catalogues des éditeurs doivent être

conservés, p. 201. — Une collection complète de catalogues d'éditeurs n'existe pas, p. 202. — La manière d'annoncer un livre nouveau chez les Anciens, p. 201. — La troisième épigramme de Martial, p. 201-202. — Les prospectus de Jacques Meutel retrouvés, p. 202.



EXEMPLAIRES AVEC ANNOTATIONS MANUSCRITES SUR LES GARDES DE LA RELIURE OU SUR LES MARGES. — EXEMPLAIRES AVEC ÉPREUVES CORRIGÉES, MANUSCRITS D'ÉTUDES OU CAHIERS AJOUTÉS.

Comment les amateurs annotaient leurs livres, p. 205. — Lettres citées par Pline l'Ancien, p. 205. — Les autographes de Pline l'Ancien en possession de Pline le Jeune, p. 205. — Recherche des exemplaires corrigés par les auteurs, p. 205. — Ce qu'il y avait écrit sur un livre d'images possédé par Renouard, p. 206. — Les annotations des hommes célèbres sur des livres, p. 206-207. — Les annotations de Malherbe sur les poésies de Desportes, 1606, p. 201-208. — Le cahier d'écriture de Louis XIV enfant, à la Bibliothèque publique de Saint-Petersbourg, p. 207 n. — La Bible de Bossuet et ses annotations, p. 208-211. — Le Memento de Jules Janin sur une page des *Œuvres du chevalier Bertin*, p. 211. — Les notes des ouvrages ayant appartenu à Bossuet, et qui se trouvent aujourd'hui dans la Bibliothèque de Chantilly, p. 211 n-212 n. — Boissonade a aussi commenté les *Élégies* du chevalier Bertin, p. 211-212. — Le *Ronsard*, in-fol., 1609, ayant appartenu à Victor Hugo, p. 212. — La dédicace de Sainte-Beuve qui s'y trouve, p. 212. — Les livres de Mme de Sévigné, p. 212-215. — L'Exemplaire de la *Grammaire latine* de Despautère ayant appartenu au Grand Condé, p. 215-222. — Charles Nodier achète sur les quais l'édition princeps du *roi Modus et la reine Ratio*, p. 225. — Pour 18 sous, Parison achète un *Jules César* annoté par Montaigne, p. 225. — Les promenades à travers les autographes.

d'après Auguste Decaieu, p. 225. — Un *Traité de trigonométrie* corrigé par J.-J.-Rousseau, p. 224. — L'*Épreuve villageoise* de Grétry, avec Ex-dono, p. 224. — Les notes de Mlle Mars sur *Marie, ou les Trois Époques*, de Mme Ancelot, p. 224-225. — La vente publique des autographes ne commence qu'en 1820, p. 225. — Les 28 lettres de Mme de Maintenon payées 14 000 francs par Louis XVIII, p. 225. — Une lettre de Montaigne payée 710 francs, p. 225. — La correction de l'orthographe des noms propres, d'après les autographes, p. 226. — Les notes de Jean Racine sur une édition de *Cicéron*, p. 226. — Les annotations des feuilles de garde, p. 226-227. — La chronique du moine de l'abbaye de Floreffe, écrite sur les marges d'une *Bible* du xiv<sup>e</sup> siècle, p. 227. — La trouvaille de Niel, d'après Blanchemain, p. 227-228. — Les recueils des épreuves d'auteurs, p. 228-229. — Ce qu'est une épreuve, p. 229. — Les auteurs qui composaient sur épreuves, p. 229. — Les épreuves de Balzac, p. 229-250. — Les épreuves de *l'Iliade* de Pope, p. 250-254. — Les lettres autographes jointes aux volumes, p. 254. — Ce qu'on peut distinguer dans l'écriture, p. 255. — Le goût pour les autographes date du commencement du xix<sup>e</sup> siècle, p. 256.



#### INDICATION DES 294 GRAVURES DU TOME SIXIÈME

Frontispice. L'auteur offrant un exemplaire de dédicace à la reine Anne (fin du xv<sup>e</sup> siècle). (D'après une miniature de la Bibliothèque nationale.) — Fig. 1. Exemplaire au chiffre et aux emblèmes de Diane de Poitiers (blason des Brézé). — Fig. 2. Exemplaire à la devise de Thomas Mañoli. — Fig. 3. Exemplaire à la devise de Thomas Mañoli. — Fig. 4. Exemplaire à la devise de Jean Grolier. — Fig. 5. Exemplaire à la devise de Jean Grolier. — Fig. 6. Exemplaire à la devise et à l'emblème du Génois Demetrio Canevari. — Fig. 7. Exemplaire à la devise et à l'emblème du Génois Demetrio Canevari. — Fig. 8. Exemplaire à la devise et à l'emblème du Connétable de Montmorency. — Fig. 9.

Exemplaire à l'emblème de Henri III. — Fig. 10. Emblème, armes et devise de Henri III. — Fig. 11. Exemplaire aux armes de Jacques-Auguste de Thou. — Fig. 12. Exemplaire aux armes du duc de Guise. — Fig. 13. Exemplaire aux armes de Jacques-Auguste de Thou. — Fig. 14. Exemplaire au chiffre de François du Plessis. — Fig. 15. Exemplaire aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — Fig. 16. Exemplaire aux armes du comte d'Hoym. — Fig. 17. Exemplaire aux grandes armes et au chiffre d'Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan. — Fig. 18. Exemplaire aux armes de Loménie de Brienne. — Fig. 19. Exemplaire aux armes du chancelier Séguier. — Fig. 20. Exemplaire aux armes du duc de Montausier, accolées de celles de sa femme Julie-Lucine d'Angennes de Rambouillet. — Fig. 21. Exemplaire aux armes et au monogramme de du Fresnoy. — Fig. 22. Exemplaire au chiffre d'Habert de Montmourt. — Fig. 23. Exemplaire aux armes de J.-B. de Machault. — Fig. 24. Exemplaire de Longepierre, aux insignes de la Toison d'or. — Fig. 25. Exemplaire aux armes de la marquise de Pompadour. — Fig. 26. Emblèmes *aux Chats* sur les exemplaires de Mme du Deffand. — Fig. 27. Note d'un commissaire de la Convention : Victoire Capet n° 4996. — Fig. 28 à 32. Fers à dorer de la fin du règne de Louis XVI et de la Première République. — Fig. 33. Exemplaire aux armes de la duchesse de Berry. — Fig. 34 et 35. Fers à dorer. Chiffres de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie. — Fig. 36. Exemplaire aux armes de Louis XII et d'Anne de Bretagne avec l'emblème de Louis XII. — Fig. 37. Exemplaire à l'emblème et aux armes de François I<sup>er</sup>. — Fig. 38. Exemplaire au chiffre et aux armes de Henri II, au chiffre et à l'emblème de Diane de Poitiers. — Fig. 39. Exemplaire à la devise et au chiffre de Henri II et de Catherine de Médicis. — Fig. 40. Exemplaire à l'emblème, aux armes et à la devise de Henri III. — Fig. 41. Exemplaire au chiffre et aux armes de Marie de Médicis. — Fig. 42. Exemplaire aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. — Fig. 43. Exemplaire au chiffre et aux armes de Louis XIII. — Fig. 44. Exemplaire aux armes de Gaston d'Orléans. — Fig. 45. Exemplaire aux armes de Louis XIV. — Fig. 46. Exemplaire aux armes de Louis XV. — Fig. 47. Exemplaire aux armes de Louis XV et de Marie Leczinska. — Fig. 48. Exemplaire aux armes de Louis XVI. — Fig. 49. Exemplaire aux armes de Napoléon I<sup>er</sup>. — Fig. 50 et 51. Marques des libraires associés de Paris (fin du xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 52 à 55. Marques d'imprimeurs et de libraires (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 56 à 59. Marques d'imprimeurs et de libraires (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 60 à 66. Étiquettes de relieurs (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 67. Marque de Guyot-Marchant, imprimeur-libraire (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 68. Titre avec marque de libraire (xviii<sup>e</sup> siècle). Au bas de ce titre se



trouve la signature autographe de Racine. — Fig. 69. Ex-libris de Zacharias Conrad von Uffenbach, bibliographe allemand du xviii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 70 à 79. Cachets des anciennes bibliothèques Notre-Dame, Sorbonne, Saint-Martin-des-Champs, à Paris. — Fig. 80 à 92. Cachets de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. — Fig. 95. Le plus grand ex-libris connu (hauteur 54 c., largeur 24 cent.). — Fig. 94. Ex-libris manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 95 à 100. — Ex-libris manuscrits (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles). Ex-dono (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 101 à 105. Ex-dono (xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles). — Fig. 106 à 110. Documents ayant servi à identifier des ex-libris (fac-similé réduit). Extrait des *Manuscrits* de d'Hozier (Bibliothèque nationale). — Fig. 111. Ex-libris français (époque romantique). — Fig. 112. Fac-similé (réduit) du titre de l'*Indice Armorial* de Pierre Palliot. — Fig. 113. Cachet à l'encre grasse. — Fig. 114. Fac-similé du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Promesse de récompense (à celui qui rapporterait un livre perdu ou dérobé) se trouvant sur l'un des feuillets de garde d'un manuscrit composé de *Mystères* du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 115. Signature de Dagobert I<sup>er</sup>, tracée vers 630. — Fig. 116 à 125. Seings de notaires (xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles). — Fig. 126. Monogramme de Charlemagne apposé sur un diplôme daté de 769. — Fig. 127. Seings manuels. — Fig. 152 à 157. Ex-libris allemands et français (xvi<sup>e</sup> siècle). — Fig. 158 à 141. Ex-libris allemands (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 142 à 146. Ex-libris anglais (xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 147 à 152. Ex-libris français (xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 153 à 158. Ex-libris français (xvii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 159 à 162. Ex-libris allemands (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 163 à 166. Ex-libris américains (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 167 à 170. Ex-libris anglais (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 171 à 174. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 175 à 178. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 179 à 182. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 185 à 186. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 187 à 190. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 191 à 194. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 195 à 198. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 199 à 203. Ex-libris français (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 204 à 207. Ex-libris allemands (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 208 à 211. Ex-libris américains (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 212 à 215. Ex-libris américains (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 216 à 219. Ex-libris anglais (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 220 à 225. Ex-libris anglais (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 224 à 227. — Ex-libris anglais (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 228 à 251. Ex-libris anglais (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 252 à 257. Ex-libris français (commencement, milieu et fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 258 à 242. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 245 à 247. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 248 à 252. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 253 à 256. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 257 à 261. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 262. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle).

cle). — Fig. 265 à 266. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 267 à 271. Ex-libris français (fin du xix<sup>e</sup> siècle). — Fig. 272. Dédicace de Paul Lacroix (bibliophile Jacob). — Fig. 273 et 274. La dédicace d'auteur doit être placée sur le faux-titre. — Fig. 275. Une dédicace d'auteur d'une certaine étendue peut être placée sur le verso du faux-titre, mais jamais sur un feuillet blanc qui peut être égaré par le relieur. — Fig. 276. Titre portant la signature autographe de François Desportes. — Fig. 277. Titre portant la signature autographe de Michel, seigneur de Montaigne. — Fig. 278. Demi-page de la *Bible* de Bossuet, avec annotations de sa main sur la marge du bas, et de l'abbé Fleury sur la marge latérale. — Fig. 279. Page des *Poésies* de Desportes, édition de 1600, avec annotations manuscrites de Malherbe. — Fig. 280. Page d'un livre de Marat, *Recherches physiques sur le feu*, avec corrections de sa main. — Fig. 281 à 289. Grammaire ayant servi au grand Condé. — Fig. 290. Épreuve (placard) d'imprimerie avec corrections par Honoré de Balzac. — Fig. 291. Épreuve (mise en page) avec corrections par Émile Zola. — Fig. 292. Quatrain écrit de la main de Marie Stuart, vers 1559, sur un Livre d'*Heures* ayant appartenu à Anne de Lorraine. — Fig. 293. Exemple d'hommage d'éditeur placé au verso du faux-titre. — Fig. 294. Les dédicaces d'auteur doivent toujours être datées.

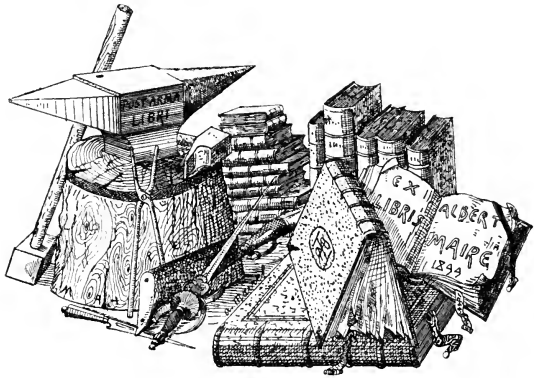


Fig. 19. — Marque personnelle.

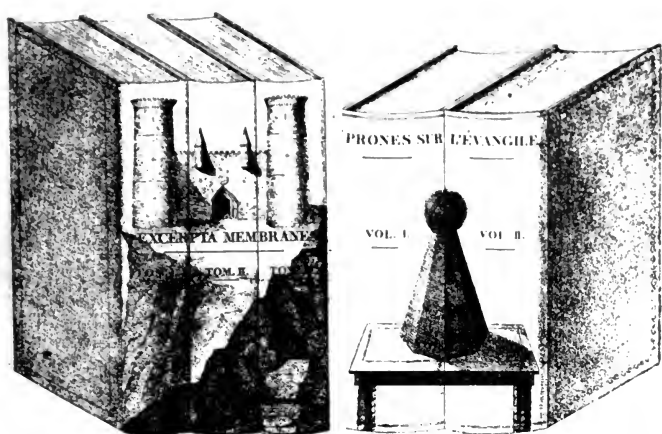


Fig. 20 et 21. — Bottes-reliures peintes, ayant servi à Monteil pour la classification de ses manuscrits.

## SOMMAIRE DU TOME SEPTIÈME

~~~~~

### LES MANUSCRITS ET LA PEINTURE DES LIVRES BRÉVIAIRES ET LIVRES D'HEURES — LETTRES CAPITALES ET MINIATURES

Comment le style ornemental de l'écriture s'est-il créé? p. 1. — Les procédés de l'*ymaigier*, p. 1. — L'étude paléographique des manuscrits est nécessaire, p. 2. — Bibliographie de l'ornementation des manuscrits, p. 2 n, 5 n. — Alphonse Labitte a étudié la transformation des lettres, p. 5. — Le *Virgile* du Vatican, le plus ancien manuscrit connu, p. 5. — Les ornements des manuscrits font l'admiration des amateurs, p. 4. — La désignation du mot manuscrit selon Pawlowsky, p. 4-5. — Les chartes ou écrits publics, p. 5. — Les instruments à écrire : le *style*, les tableaux, les encres noires et de couleur, p. 5. — Les règles servant à tracer, p. 5-6. — Depuis le xi<sup>e</sup> siècle, les

raies tracées sont au crayon, p. 5. — Les Bénédictins et l'obligation pour eux de transcrire des manuscrits, p. 6-7. — L'ardeur à propager la science sous Charlemagne, p. 7. — Les laïques y participent après la création des universités, p. 7. — La considération dont jouissent les scribes, p. 7. — Les artistes calligraphes : Godescalc, Dagulf, etc., p. 7. — L'usage de gratter le parchemin, dès Charlemagne, p. 7-8. — Le palimpseste, p. 8. — L'application de l'or sur manuscrit n'était pas seul en usage à Byzance, p. 8*n*. — La perfection apportée à l'application de l'or, p. 8*n*. — Les livres illustrés de Lala de Cyzique, pour Varron, p. 8-9. — Les chrysographes chez les Grecs, p. 9. — Critique sur l'authenticité du portrait de Virgile qui se trouve sur le manuscrit du Vatican, p. 9*n*. — Note sur la chrysographie, p. 9*n*. — Lettres initiales des manuscrits écrites en encres de couleur et en encre d'or, p. 9-10. — L'encre d'argent est moins employée, parce qu'elle noircit, p. 10. — On connaît, écrits de la sorte, le *Codex argenteus* et le *Psautier* de Saint-Germain, p. 10. — Sur les ustensiles qui servaient à écrire, p. 10*n*. — La préface du *Livre de Job* par saint Jérôme, p. 10-11. — Le conseil de saint Boniface à une abbesse, p. 11. — Les manuscrits les plus ornés sont les bibles, les évangéliques, les psautiers et les livres d'heures, p. 12. — L'or est prodigué sur les manuscrits byzantins, du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, p. 12. — Struvius a signalé le premier l'emploi des lamelles d'or appliquées sur le parchemin, p. 12. — Les ornements des en-tête de missel et les miniatures, p. 13. — Miniatures de minium et non de mignon, p. 13. — Elle vient de la Grèce après avoir passé par l'Italie, p. 13. — En France et en Flandre, elle fut cultivée avec succès, p. 13. — Les progrès sous Charles V, p. 13. — Les auteurs de miniatures, p. 13. — Le bon goût disparaît à la fin du X<sup>e</sup> siècle et reparaît au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, p. 13. — La miniature abandonnée après la découverte de l'imprimerie, p. 13-14. — Elle dégénère entre le XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle en portraits, motifs, sujets divers, p. 14. — Les artistes célèbres dans ce genre, p. 14. — Le musée des miniatures

de la Bibliothèque nationale, p. 14. — Musées analogues à Rouen, Lyon, Amiens, Troyes, p. 15. — Similitude de la miniature et du vitrail, p. 15. — Les peintres sur verre étaient aussi miniaturistes, p. 15. — Les *Emblemata biblica*, p. 16. — Les miniatures ont une importance égale aux vitraux, p. 16. — Il n'y a pas en France de vitrail antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, p. 16. — On possède des miniatures remontant entre les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, p. 17. — La comparaison des vitraux avec les figures de l'*Emblemata biblica*, p. 17. — La *Biblia sacra* de la bibliothèque de Munich et ses 4 tableaux renfermant 15 080 personnages, p. 18. — Le *Speculum humanæ salvationis* de la Bibliothèque de l' Arsenal renferme 160 tableaux à 590 figures, p. 18. — La Bibliothèque nationale la plus riche en manuscrits à miniatures, p. 19. — Les manuscrits à fond or guilloché du XII<sup>e</sup> siècle, p. 19-20. — Les arabesques au burin au XIII<sup>e</sup> siècle, p. 20. — Le règne végétal commence à s'introduire comme ornement, p. 20. — L'étude de Champollion-Figeac sur le perfectionnement et la décadence des miniatures en France, p. 20. — Le *Virgile* de l'abbaye de Saint-Denis, p. 21. — Les enjolivements calligraphiques d'artistes français sur les *Œuvres* de saint Augustin, du VI<sup>e</sup> siècle, p. 21. — Au VIII<sup>e</sup> siècle, les ornements se multiplient, p. 21. — Sous Charlemagne, l'écriture et la peinture se règlent sur l'antiquité, p. 22. — *Sacramentaire* de Gellone avec peintures soignées, p. 22. — *Evangélaire* de Charlemagne avec ornements soignés, p. 22. — Pour le IX<sup>e</sup> siècle, à citer : 1<sup>o</sup> *Evangélaire* donné par Louis le Débonnaire à l'abbaye Saint-Médard de Soissons, p. 22; — 2<sup>o</sup> l'*Evangélaire* de l'empereur Lothaire, p. 22; — 3<sup>o</sup> autre *Evangélaire* curieux par le dessin de la forme des sièges, p. 25. — 4<sup>o</sup> la *Bible* de Metz avec grands tableaux, p. 25. — Personnages dessinés dans cette *Bible* ne varient pas comme expression, p. 25. — Le David au milieu des six prophètes, p. 25. — Ce volume se termine par le portrait de Lothaire recevant l'hommage de la *Bible*, p. 26. — 5<sup>o</sup> Deux bibles et un livre de prières ayant appartenu à Charles le Chauve, p. 26. — Le *Psautier avec Com-*

*mentaires* de la Bibliothèque nationale, p. 26. — Sa merveilleuse exécution, p. 26. — Réminiscence de l'antiquité dans la forme et la disposition des personnages, p. 26. — Le manuscrit de Stuttgart du x<sup>e</sup> siècle, p. 29. — Sa grandeur extraordinaire, p. 29. — Il doit être de peau d'âne, p. 29. — Comment il est composé, p. 29. — Il y manque deux feuillets, p. 29. — Les personnages et les scènes représentés, p. 29. — La lettre aux habitants de Laodicée, de saint Paul, reconnue apocryphe s'y trouve, p. 50. — La liste des péchés qui se trouve à la fin, p. 50. — L'exorcisme final, p. 50. — Proviendrait d'une abbaye de bénédictins à Prague, p. 50. — Il serait postérieur à l'établissement des fêtes mobiles (1260), p. 55. — Livres manuscrits du x<sup>e</sup> siècle exécutés en France sont assez rares, p. 55. — Deux célèbres : la *Bible de saint Martial de Limoges*, la *Bible dite de Noailles*, p. 55. — Exécution du dessin indique la décadence, p. 55. — Le manuscrit au commentaire d'Harrisson sur Ézéchiel renferme de curieux dessins, p. 55-54. — La croyance à la fin du monde au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, p. 54. — L'abaissement complet de l'art dans le manuscrit 821 de la Bibliothèque nationale, p. 54. — L'ornementation saxonne s'était maintenue, mais lourde, p. 54. — Influence des croisades dans les manuscrits du xii<sup>e</sup> siècle, p. 54. — La *Bible* de Souvigny (xv<sup>e</sup> siècle) conservée à Moulins, p. 54. — La plus belle *Bible* existante, p. 54-55. — Nombreuses miniatures enrichies d'or, p. 55. — Couverture endommagée, p. 55. — On avait proposé l'échange de cette *Bible* contre 8 000 volumes, p. 55 *nn.* — Les habitants protestèrent, p. 55 *n.* — Dans l'*Hortus Deliciarum*, l'art sarrasin ou gothique domine, p. 55. — Les miniatures de ce manuscrit très importantes pour l'histoire de la symbolique chrétienne, pour architecture, etc., p. 55 *n.* — Ce manuscrit appartenait à la Bibliothèque de Strasbourg, p. 55 *n.* — Fut détruit en 1870, p. 55 *n.* — Quelques miniatures seulement furent copiées, p. 55 *n.* — Références bibliographiques pour cet ouvrage, p. 55 *n\**. — La forme grêle des personnages dans l'art gothique, p. 56. — La vigueur et la frai-

cheur des couleurs, p. 56. — Le manuscrit le plus important en miniatures est un psautier à cinq colonnes contenant les versions française, hébraïque et romaine, p. 56-59. — Les peintures, d'une dimension inusitée, sont de trois périodes, p. 59. — Les 96 médaillons remontent au xii<sup>e</sup> siècle, p. 59. — Sont curieux par leurs motifs, p. 59. — Le psautier véritable commence ensuite; il date du xiii<sup>e</sup> siècle jusqu'au feuillet 72, p. 59. — 59 grandes miniatures, p. 59-40. — D'après les ornements et l'écriture, on le classe dans la première moitié du xiii<sup>e</sup> siècle, p. 40. — A partir du feuillet 95, les dessins dénotent un artiste plus savant, inspiré de l'Italie, mais du xiv<sup>e</sup> siècle, p. 40. — Après vient le *Bréviaire* de la reine Blanche, p. 40. — Une miniature en pleine page en avant, p. 40. — Puis 2 médaillons par page, p. 45. — Les sujets et les fonds or sont bien traités, p. 45. — Suscription du folio 191, p. 45. — La reliure est du xvi<sup>e</sup> siècle, p. 45. — Les miniatures antérieures au règne de Louis XI, p. 45. — Le psautier français-latin de saint Louis, p. 45. — Était réellement à l'usage du monarque, comme l'indiquent une rubrique, les armes du roi et de la reine et les *pals de gueules* de Marguerite de Provence, p. 45. — Bonne conservation de ce manuscrit, p. 45. — Champollion-Figeac conclut que les dessins des livres de théologie sont mieux exécutés que les miniatures des romans de chevalerie, p. 44. — Cela tenait à ce que les couvents seuls possédaient des artistes remarquables et pouvaient les payer, p. 44. — Il existait dans les abbayes des hommes qui, sans avoir prononcé des vœux, se consacraient à l'ornementation des manuscrits, p. 47. — Ce qui explique l'absence des noms des artistes, p. 47. — A partir du xiii<sup>e</sup> siècle, le goût des miniatures se répand parmi les seigneurs et les laïques, p. 47. — Les miniatures du xiv<sup>e</sup> siècle représentent les scènes de la vie intime en regard des textes, p. 47. — Apparition de la caricature, p. 48. — Le clergé et les femmes font les frais des caricaturistes, p. 48. — Le roi de Navarre armé chevalier par son père Philippe le Long, p. 48. — Les peintures représentant

les docteurs de l'Université, p. 49. — Les heures du prince Jean, citées pour la beauté des miniatures, p. 49. — Les peintures des *Gaiges de batailles*, sont bonnes, p. 49. — Sous le règne de Charles V furent faits les plus beaux monuments en calligraphie et en miniature, p. 50. — Parmi ces manuscrits, on peut citer : *Bible* (6741 B. N.), *Rational* (7051 B. N.), p. 50. — L'amour de Jean de Berry pour les belles œuvres, p. 50-53. — Charles VI et Louis, duc d'Orléans, favorisèrent encore beaucoup les arts, p. 55. — Le *Missel* de Charles VI et son ornementation, p. 55*n*. — Il portait les armoiries du roi accotées à celles d'Ysabeau de Bavière, p. 55*n*. — Disparus aujourd'hui, p. 53. — Le *Livre des demandes et réponses* de Salmon exécuté sous Charles VI, p. 54. — Son admirable exécution, p. 54. — Le chef-d'œuvre de l'école française de cette époque sont les miniatures qui ornent deux traductions des *Femmes illustres* de Boccace, à la Bibliothèque nationale, p. 54. — Les *Livres de la librairie* de Louis d'Orléans reconnaissables au portrait ou aux armes, p. 57. — Deux nouveaux genres de miniature apparaissent : en camaïeu et en grisaille, p. 57-58. — Les *Petites Heures* de Jean, duc de Berry, renommées pour les miniatures en camaïeu, p. 58. — Grisailles moins remarquables, p. 58. — Artistes en grisailles : Pierre Remiot (1396) Jean de Saint-Éloi, Perreïs de Dijon, p. 58. — Miniature moins développée dans les autres pays, p. 58. — En Allemagne, la forme gothique très accentuée, p. 58-59. — L'art des miniatures atteint un haut degré en Italie, p. 59. — La *Bible* du pape Clément VII, p. 59-60. — Les plus belles dans le livre des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit, p. 60. — A signaler le *Roman de Lancelot du Lac*, p. 60. — On estime à 20 000 le nombre des copistes en France, au xv<sup>e</sup> siècle, p. 60. — Le goût des livres se propage dans les classes aisées du peuple, p. 60. — Le *Missel des Carmes*, de la bibliothèque de Semur, p. 60. — Renferme à la fin une note donnant la facture des frais occasionnés, p. 60. — Date du xv<sup>e</sup> siècle écrit sur vélin et renferme un calendrier, p. 60-63. — Le



*Missel des Carmes* est écrit sur deux colonnes de 51 lignes à la page, p. 64. — Les initiales en sont pourpre et or, p. 64. — Petites capitales en azur et vermeil, p. 64. — Note de ce qu'il a coûté, p. 64-65. — Du rapport des monnaies de ce temps avec les nôtres, p. 65. — On l'estime à 8 ou 900 francs de notre monnaie, p. 66. — Perfectionnement des miniatures pendant le xv<sup>e</sup> siècle, p. 86. — L'œuvre de Jean Fouquet, p. 66. — Les sujets du manuscrit 6891 sont tirés des antiquités des Juifs, p. 66. — Entrée de la Renaissance réelle et progrès de la peinture, p. 66-69. — L'école flamande des ducs de Bourgogne a contribué au développement, p. 69. — Artistes de cette école sont nombreux, p. 69. — Usage des artistes de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, d'inscrire dans les frises un verset du *Coran* ou des mots latins du rituel, p. 69-70. — Régénération des arts sous Louis XII, p. 70. — Tradition du goût gothique amoindrie, p. 70. — Influence italienne d'autre part, p. 70. — Dessins plus corrects et disposition des personnages plus harmonieuse, p. 75. — *Echez amoureux*, traduction des *Triomphes de Pétrarque*, p. 75. — *Histoire de Troie*, traduite de Guido delle Colonne et ses miniatures singulières, p. 75. — Manuscrit de Seyssel et sa traduction d'Appien avec miniatures, p. 74. — *Sa Grande Monarchie de France*, p. 74. — Les *Heures de François I<sup>er</sup>*, avec miniatures à la bibliothèque de Copenhague, p. 74. — La *Divine Comédie* du Dante, peinte par Jules Clovio, conservée au Vatican, p. 74-77. — Les *Heures d'Anne de Bretagne*, dernier degré de perfection en miniatures, p. 77. — La merveilleuse perfection des personnages dans ces *Heures*, p. 77. — Les ornements sont d'une grande beauté, p. 78. — L'art d'orner les manuscrits se perd avec le développement de l'imprimerie, p. 78. — Par ci par là, on peut encore citer quelques manuscrits ornés, p. 78. — On peut placer la fin de la calligraphie et de la peinture des manuscrits, à la fin du règne de Louis XII, p. 81. — L'art de la calligraphie persiste encore, p. 81. — Elle est encouragée par François I<sup>er</sup>, Charles-Quint, p. 81. — Ange Végèce à la cour de

François 1<sup>er</sup>, p. 81-82. — Sa fille était aussi habile dans la calligraphie qu'Ange, p. 82. — D'où vient la locution : *Il écrit comme un ange*, p. 82. — Grand nombre d'artistes ayant existé dans les villes de France, p. 85. — Doute de Rabelais sur la nécessité d'encourager les calligraphes, p. 85. — Les peintres séculiers prennent leur art au sérieux, p. 86. — Les miniaturistes partagent leurs travaux avec les grands peintres, p. 86. — Jacques-le-Boucq, héraut d'armes, peintre et généalogiste, p. 86. — Il est traité de rival d'Apelles, p. 86. — Le P. Rouchon employa vingt-deux ans à l'ornementation d'un livre, p. 87. — Liste d'autres miniaturistes, p. 87. — Godefroy, l'un des plus célèbres et l'égal de Beauneveu, Jehan Foucquet, Perreal, était flamand, p. 88. — Peignit les *Commentaires de César* qui ont appartenu à François 1<sup>er</sup>, p. 88. — Il est l'auteur du *Triomphe de Pétrarque* de la Bibliothèque de l' Arsenal, p. 88. — A partir de François 1<sup>er</sup> la liste des livres n'offre plus de mystère; elle se suit chronologiquement, p. 88-89. — Les livres d'Anne de France, de Marie Stuart, de Diane de Poitiers, p. 89. — Sous Henri II (1570), les calligraphes fondent l'Académie d'Écriture de Paris, p. 90. — Pierre Hammon, professeur du Roi Henri II, savant en diverses sciences, périt de mort violente, p. 90. — Henri III manquait de goût; il découpait les vignettes et les miniatures des manuscrits, p. 90. — En Espagne, les calligraphes étaient en honneur à cette époque, p. 90. — Isabelle la Catholique employait Arias pour peindre ses *Heures*, p. 95. — Francisco de Holanda, peintre de Charles-Quint, p. 95. — En Portugal, Fray Juan de Saint-Geronimo, p. 95. — En 1850 mourait à l'Escorial Fray Andres de Leon, p. 95. — La *Genealogia universal de la nobilissima casa de Sandoval*, écrite à Lisbonne en 1612 surpasse tout ce qui a été fait à cette époque, p. 95. — Relié en plaques de vermeil couvertes d'émaux, p. 95. — Le calligraphe qui l'a écrite se nomme Duarte Caldeira, p. 94. — Observation de Van Praët sur l'usage de laisser en blanc pour peindre des miniatures, sur les livres imprimés, p. 94. — *La pénitence d'Adam*

offerte par Collard Mansion au seigneur de Gruthuyse, p. 94. — Le but des premiers imprimeurs était de faire croire à plusieurs copies des manuscrits, p. 97. — Ils espéraient faire payer plus cher leurs livres, p. 97. — Au début on y fut trompé, p. 97. — Les xylographes exécutés au moyen de la gravure sur bois, p. 97. — P. Lacroix et Séré ont fait remarquer que dans ces ouvrages, l'image l'emportait sur le texte, p. 97-98. — L'impression en caractères mobiles servait concurremment avec l'impression tabellaire, p. 98. — Quelques xylographes exécutés avec grande perfection, p. 98. — Albert Dürer et Holbein ont gravé dans ce genre, p. 98. — La France possède en ce genre, Antoine Vérard, Kerner, Simon Vostre, p. 98-101. — Philippe Pigouchet employé par Simon Vostre, p. 101. — Pigouchet vante ses impressions, p. 101. — Simon Vostre s'établit imprimeur à partir de 1500, p. 101. — Vint après Geoffroy Tory, p. 101. — La production des beaux livres diminue pendant les guerres de religion, p. 101. — Quelques missels encore, écrits par Louis Duguernier, p. 101. — Le livre d'*Heures*, de Henri IV, p. 101. — Sous Henri IV et Louis XIII, les miniaturistes produisaient encore, p. 102. — La collection des vélin du Museum, p. 102. — Nicolas Robert, peintre de Gaston, p. 102. — Aubriet, compagnon de Tournefort, p. 102. — Pérugin et Raphaël ont peint des manuscrits, p. 102. — Lesueur et Poussin ont illustré des Thèses, p. 102. — La calligraphie était perdue, le compas réglait tout, p. 102. — Jarry et Rousselet présentent une exception, p. 105. — Jarry et la *Guirlande de Julie*, p. 105. — Julie-Lucine d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, inspira ce livre, p. 105. — Écrite par Jarry en 1641, p. 105. — Trois copies in-folio furent exécutées; une seule, sur vélin, renfermait les figures, p. 105. — Les fleurs étaient peintes par Robert, p. 106. — Le duc de Montausier l'offrit le 1<sup>er</sup> janvier 1642, p. 106. — Description du livre par M. Livet, p. 106. — Jarry, *Écrivain et noteur de la musique du Roi*, p. 107. — Le baron Pichon retrouva un autre livre écrit par Jarry, pour Catherine de

Vivonne, p. 107. — Récit de M. Prosper Blanchemain, p. 107. — Paulin Paris invite les amateurs à rechercher les prières de la marquise de Rambouillet, p. 107. — Le baron Jérôme Pichon le trouve, p. 107-108. — Titre des *Prières et Méditations chrétiennes...*, p. 108. — Description de son encadrement et de l'écriture, p. 108-109. — Reliure en maroquin rouge semé de V entrelacés, p. 109. — Sur une des gardes, dessin à la plume au pointillé, p. 109. — Transformation de l'art de la calligraphie, p. 109. — Noms de quelques calligraphes, p. 109. — La peinture des manuscrits est de nouveau étudiée, p. 110. — Deux phases à établir : pré-gothique : animaux fantastiques, couleurs binaires ou ternaires, p. 110. — Gothique et post-gothique : personnages, ornements divers, couleurs azur, or variées avec ombres, p. 110. — *L'Album amicorum*, p. 115. — Les *Portulans*, p. 115. — L'ornementation des rituel égyptiens, p. 115. — Les Archives de Bénarès, fermées, renferment 15 000 manuscrits, p. 115. — L'ornementation des livres était pratiquée dans l'Hindoustan, p. 114. — On doit agir prudemment dans l'étude de ces manuscrits, p. 114. — Climat de l'Inde, peu favorable à la conservation des manuscrits, p. 114. — Le *Mahâbbârata* et autres livres sanscrits très ornés, p. 114. — Art chinois, p. 115. — Possédaient l'imprimerie dès le VII<sup>e</sup> siècle, p. 115. — On pourrait trouver en Chine des noms d'artistes français, p. 115. — Le père Altiret était un peintre très apprécié par l'empereur de Chine, mort en 1768, p. 115. — Le *Fan-qui* de Lamquoi (1681), p. 115. — Voir le livre de Hager, p. 116. — L'art arabe très riche en ornementation, p. 116. — Casiri cite les ouvrages des bibliothèques de l'Andalousie, p. 116. — Le Coran écrit de la main d'Othman, p. 116. — Ce livre tomba au pouvoir des Almohades, p. 118. — Il fait partie aujourd'hui du Trésor des Sultans, p. 118. — Sa riche reliure aurait été faite au Maroc, par Abd-el-Moumen-Ben-Ali, p. 118. — Après la défaite de Saïd, ce livre est ramassé par un soldat qui le rejeta après avoir enlevé les pierres précieuses, p. 118. — La calligraphie en honneur

en Perse, p. 118-119. — Manès le premier des calligraphes grecs, p. 119. — Spécimen d'art hindou-persan à la Bibliothèque nationale : Dames et seigneurs de la Perse, p. 119. — Manuci rapporta ces manuscrits de l'Inde, p. 119. — Les Persans peuvent représenter la figure humaine, p. 119. — L'allégorie des fleurs, p. 119. — Les grandes œuvres nationales : *Shah Nameh*, *Medjnoun* et *Leïla*, *Youssof* et *Zuleïka* sont illustrées de miniatures, p. 120. — xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècle. Apogée de la peinture des livres en Orient, p. 120. — Cet art toujours en honneur à Téhéran, p. 120. — Nacir-Eddine-Shah a fait transcrire par Alex. Chodzko les *Mille et une Nuits* avec miniatures, qui a coûté vingt-sept ans de travail et 800 000 francs, p. 120. — Manuscrits précieux très soignés au moyen-âge, p. 120. — Ceux qui auraient emporté la *Divine comédie* de Dante, illustrée par Guilio Clovio, étaient excommuniés, p. 120. — L'impréca-tion attachée au rapt de la *Bible* d'Ariastein, p. 121. — Observations de Didron sur l'usage des manuscrits, p. 121-154. — Ce qu'il advient d'un soigneux en manuscrit, p. 122. — Comment les miniatures se détériorent, p. 122. — Ce que devient un livre à miniatures entre les mains d'un négligent, p. 125. — Ce que fait un antiquaire curieux de connaître les procédés de travail des miniatures, p. 124. — L'antiquaire envieux détruira les miniatures, p. 125. — La tache d'encre du manuscrit de Longus, par Courier, p. 126. — Le fanatique malfaisant aux miniatures; ce qu'il leur fait, p. 126. — Les fanatiques qui s'attaquent aux miniatures représentant l'enfer, le diable, etc., p. 127. — Enfin tous les divers genres de mutilateurs et de destructeurs, p. 127-150. — Les voleurs de miniatures pour les revendre, p. 151. — L'usure des miniatures, faites en recto et verso, par le frottement, p. 152. — Il aurait fallu imiter Théodulphe qui plaçait entre chaque feuillet une fine étoffe de laine, p. 152. — Le prêt des manuscrits à miniatures est une source de destruction; devrait être interdit, p. 152-155. — L'accès des bibliothèques devrait être plus étendu, p. 154. — Un conservateur sous Charles X,

p. 155-155. — Le vol et la mutilation des manuscrits étaient plus fréquents alors qu'on les communiquait moins, p. 155. — Les soins à apporter pour la communication des manuscrits, p. 155-156.



## INDICATION DES 550 GRAVURES DU TOME SEPTIÈME

Frontispice. Miniature tirée d'un Manuscrit du xvi<sup>e</sup> siècle. (Époque Henri II.) (*Le mois de Juillet.*) — Fig. 1. Miniature du iv<sup>e</sup> siècle, tirée de l'*Illiade*. — Fig. 2. Miniature du iv<sup>e</sup> siècle, tirée du *Virgile* du Vatican. — Fig. 3 et 4. Formes d'écrivoires du vii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 5. Règle d'Antiphonaire. — Fig. 6 et 7. Figures tirées d'un manuscrit du vi<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque du Vatican). — Fig. 8. Pupitre à écrire (viii<sup>e</sup> siècle). Bibliothèque nationale. — Fig. 9. Lettre tirée d'un Évangélaire de Charlemagne. — Fig. 10. Miniature du ix<sup>e</sup> s. représentant l'empereur Charles II. (Monastère de Saint-Calixte, à Rome.) — Fig. 11. Miniature du x<sup>e</sup> siècle. — Fig. 12. La femme de Job. Miniature byzantine de la fin du ix<sup>e</sup> siècle. (Bibliothèque nationale.) — Fig. 13. Miniature du x<sup>e</sup> siècle. (Initiales formant le mot Secund(u)m.) — Fig. 14. Miniature du x<sup>e</sup> siècle. (Saint Dunstan aux pieds de saint Grégoire.) — Fig. 15. Frontispice de manuscrit, d'aspect architectural (ix<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 16. Miniature du xi<sup>e</sup> siècle. (Bibliothèque de Munich.) — Fig. 17. Miniature d'aspect architectural (xi<sup>e</sup> siècle). Évangélaire de Luxeuil. — Fig. 18. La plus ancienne figure héraldique du griffon. — Fig. 19 et 20. Sujets tirés de l'Apocalypse, d'après une miniature de l'*Hortus Deliciarum* (xiii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 21. Miniature du xiii<sup>e</sup> siècle, *Hortus Deliciarum*. — Les supplices de l'enfer. — Fig. 22 à 25. Miniatures du xiii<sup>e</sup> siècle, *Hortus Deliciarum*. A. — Le crucifiement (fol. 150 R<sup>o</sup>). — B. — L'église chrétienne (fol. 225 V<sup>o</sup>). — C. Les Sirènes (fol. 150 V<sup>o</sup>). — D. — L'arbre généalogique du Christ (fol. 80 V<sup>o</sup>). — Fig. 26. Miniature du Psautier de saint Louis. (Bibliothèque nationale.) — Fig. 27. Blanche de Navarre offrant un édifice à Dieu et à ses Saints (d'après une charte de 1562, Archives nationales). — Fig. 28. Miniature italienne, début du xiii<sup>e</sup> siècle, intercalée dans le *Missel* du pape Félix V (Amédée VIII de Savoie). (Manuscrit de la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle. — Archives de l'État, à Turin.) — Fig. 29. Miniature du xiii<sup>e</sup> siècle. (Dans la bordure, se trouvent des Épi-

sodes de la vie de la Vierge.) — Fig. 50. Miniature du XIII<sup>e</sup> siècle. (Personnification des vices et des vertus.) — Fig. 51. Miniature du XIII<sup>e</sup> siècle (Période du Giotto). (Bénédiction d'une église par l'Être Suprême.) — Fig. 52. Lettre capitale tirée d'une charte de Charles V du mois de juillet 1564. — Fig. 53. Lettre tirée d'un manuscrit. — Fig. 54. Un garde des cités. Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de Besançon. — Fig. 55. Pierre Salmon présentant à Charles VI son livre intitulé : *Des maximes royales*, etc. — Fig. 56. Éducation de saint Louis. — Fig. 57 et 58. Miniatures du XV<sup>e</sup> siècle. — Chronique de Normandie. — A. Siège du château de Chalus. — B. Funérailles de Guillaume le Conquérant. — Fig. 59. Miniature de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. (Chroniques abrégées des anciens rois et ducs de Bourgogne.) — Fig. 40. Fragment d'un encadrement du manuscrit de la *Vision de Tondal*. — Fig. 41. Saint-Laurent. Lettre tirée d'un des Corali de la sacristie du dôme de Sienne (XIV<sup>e</sup> siècle). — Fig. 42. Miniature du XIV<sup>e</sup> siècle. Manuscrit du duc de Berry (Bibliothèque nationale). — Fig. 43. Miniature du XIV<sup>e</sup> siècle. — La Cité de Dieu. — Fig. 44. Lettre tirée d'un des Corali de la sacristie du dôme de Sienne, miniature de Ansano di Pietro (XIV<sup>e</sup> siècle). — Fig. 45. (La Visitation) tirée des Corali de la sacristie du dôme de Sienne. — Fig. 46. Lettre tirée d'un des Corali de la sacristie du dôme de Sienne. — Fig. 47 Lettre tirée d'un des Corali de la sacristie du dôme de Sienne. — Fig. 48. Manuscrit du commencement du XV<sup>e</sup> siècle. The Sieg of Troy, A Poem by John Lydgate — Fig. 49. Miniature du XV<sup>e</sup> siècle. — La prise des armes. — Fig. 50. Lettre tirée d'un des Corali de la sacristie du dôme de Sienne. — Fig. 51. Richard II et le Chevalier français. Frontispice du manuscrit d'une *Histoire de Richard* écrite par un noble français. — Fig. 52-53. Alexandre III et Frédéric Barberousse. Miniature du Musée Correr (XIV<sup>e</sup> siècle). — Fig. 54. Taxe de quelques artistes des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. (Deux sculpteurs et un calligraphe.) — Fig. 55. Miniature frontispice (XV<sup>e</sup> siècle). Registre de la « Scuola di San Leonardo ». (Musée Correr.) — Fig. 56. Miniature frontispice du XV<sup>e</sup> siècle. Manuscrit exécuté en 1475, pour le doge Niccolò Marcello (Musée Correr). — Fig. 57. Copiste et miniaturiste du XV<sup>e</sup> siècle. — Fig. 58. Un enlumineur. Miniature d'un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle. (Bibliothèque royale de Bruxelles.) — Fig. 59. Miniature du XV<sup>e</sup> siècle. Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal. — Fig. 60. Miniature du XV<sup>e</sup> siècle, peinte par Attavante, au verso du premier feuillet du manuscrit de la « Vie des Sophistes », de Philostrate, de Lemnos. (Bibliothèque de S. M. I. et R. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie.) — Fig. 61. Miniature d'un Antiphonaire de la cathédrale de Brescia (XV<sup>e</sup> siècle). — Fig. 62. Convoi funèbre d'un Prince vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. (Manuscrit bourguignon de la Bibliothèque

municipale de Breslau.) — Fig. 65. Manuscrit des *Femmes célèbres* de Boccace, xv<sup>e</sup> siècle. (Cyrène, dame grecque, occupée à peindre.) — Fig. 64. Manuscrit des *Femmes célèbres* de Boccace, xv<sup>e</sup> siècle. (Marie, dame romaine, occupée à peindre son portrait.) — Fig. 65. Le Dante et Béatrix dans le paradis du Dante. Miniature de Guilio Clovio. — Fig. 66. Miniature du missel de Bedford. Le duc de Bedford et St Georges. — Fig. 67. Jeanne d'Arc dessinée par Clément de Fauquembert, greffier du Parlement de Paris (10 mai 1429). — Fig. 68. Encadrement du xv<sup>e</sup> siècle tiré d'un manuscrit italien provenant de la Bibliothèque de Mathias Corvin (Bibliothèque nationale). — Fig. 69. Laurent de Médicis, dit le Magnifique, né à Florence 1448, † 1492. — Fig. 70. Miniature tirée d'un livre de prières exécuté par A. Sinibaldi pour le duc Albert de Bavière. (Cabinet des curiosités. Bibliothèque royale de Munich.) — Fig. 71. Miniature du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 72. Miniature du xv<sup>e</sup> siècle. Invention du corps de saint Marc. — Fig. 73. Vertus théologiques et cardinales. Miniature d'un manuscrit du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 74. Présentation d'un manuscrit à Louis XI par Jean Colleman. — Fig. 75. Miniature du xv<sup>e</sup> siècle attribuée à Jean Fouquet. Le cas de nobles hommes et femmes malheureux, de Boccaccio. — Fig. 76. Miniature attribuée à Jean Fouquet (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 77. Intérieur de cabinet de travail (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 78. Lettre tirée d'un manuscrit italien du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 79. Lettre tirée d'un manuscrit italien du xv<sup>e</sup> siècle. — Fig. 80. Encadrement tiré d'un manuscrit. Travail Bourguignon-Flamand (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 81 et 82. Miniatures d'un livre d'Heures. École Flamande (xv<sup>e</sup> siècle). — Fig. 83. François I<sup>er</sup>. Tiré de l'Histoire des rois de France par Dutillet. Manuscrit de la Bibliothèque nationale. — Fig. 84. Miniature du xvi<sup>e</sup> siècle. Portrait du cardinal Sanguin. — Fig. 85. Macault lisant à François I<sup>er</sup> sa traduction du Diodore de Sicile. — Fig. 86. Initiale d'un manuscrit aux armes du doge Barbarino. (xvi<sup>e</sup> siècle.) — Fig. 87. Léon X. — Miniature du xvi<sup>e</sup> siècle. — Fig. 88. Miniature initiale de la commission d'Antonio Venier podestat de Citadella (1550). — Fig. 89. Miniature du xvi<sup>e</sup> siècle, par Guilio Clovio (Archives de Ravenne). — Fig. 90. Miniature du xvi<sup>e</sup> siècle, par Giulio Clovio. (Archives de Ravenne.) — Fig. 91. Miniature du xvi<sup>e</sup> siècle, par Guilio Clovio. (Archives de Ravenne.) — Fig. 92. Frontispice d'un Manuscrit de Jarry (Bibliothèque Mazarine). — Fig. 93. Miniatures de François Boucher (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 94. Miniatures sur un éventail (xviii<sup>e</sup> siècle). — Fig. 95. Portulan du xvi<sup>e</sup> siècle. America, from Isla da Fortuna to the Island of Sam Joam, and Terra Nova. — Fig. 96. Portulan du xvi<sup>e</sup> siècle. South America, Chili, the Rio de la Plata, the Strecto de Magalanes, Terra del Fuego, Antartic Continent, both the oceans, etc; with a scale of latitude from the 65th to the 22nd



A UN BIBLIOPHILE. — GRAVURES DU TOME SEPTIÈME. 91

degree of latitude south. — Fig. 97. Aurengzèbe et sa suite. (Manuscrit de la Bibliothèque nationale.) — Fig. 98. Gopis, femme mythique. Miniature indoue. — Fig. 99 et 100. — Miniatures persanes. — Fig. 101. — Miniature indoue. — Fig. 102. Chaire et pupitre à écrire. Figure d'applique (travail du XIII<sup>e</sup> siècle).

Fig. 105. (voir fig. 225). Miniature extraite de OEuvres de saint Grégoire de Nazianze (XI<sup>e</sup> siècle). (Couvent du Mont-Sinaï.)



**STYLE ORNEMENTAL — CARACTÈRES DE L'ÉCRITURE  
DÉCORATION DES MANUSCRITS  
ET DES LETTRES CAPITALES DU IV<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

QUATRIÈME SIÈCLE

Fig. 104 à 107. Miniatures tirées d'un manuscrit Syriaque.

QUATRIÈME-CINQUIÈME SIÈCLES

Fig 108 à 120. Miniatures tirées d'un manuscrit Grec de la Genèse.

SIXIÈME SIÈCLE

Fig. 121 à 127. Miniatures d'un manuscrit Grec de Dioscoride.

SEPTIÈME-HUITIÈME SIÈCLES

Fig. 128 à 153. A-B. — Homiliae SS. Patrum in Evangelia IV. C. — Bedæ Presbyteri Commentarius in S. Marcum. D-E-F. — Cypriani (Sancti Cæcilii, « Episcopi Carthaginensis et Martyris ») Epistolæ et Opuscula. — Fig. 154 à 156. Miniatures du Manuscrit de l'histoire de Josué. (Bibliothèque du Vatican).

HUITIÈME-NEUVIÈME SIÈCLES

Fig. 157 à 140. A-B : Fragmenta Vetusta. — Fragments latins. (Écriture anglo-saxonne.) C-D : Fragmenta Vetusta. — Fig. 141 à 142. A : Miniature tirée d'un psautier du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle. B : La vision d'Isaïe, Manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle. — Fig. 143 à 166. Documents caractéristiques de décoration.

NEUVIÈME SIÈCLE

Fig. 167 à 170. Détails des miniatures de la bible de saint Paul, calqués sur l'original. (Bibliothèque du Vatican.) — Fig. 171 à 175. A : Gregorii (S.) Dialogorum libri IV. — Vita S. Simeonis. B : Evangelia IV, Latine cui præmittuntur Conones Eusebii. Accedunt Capitulare Evangeliorum de Circulo Anni; Benedic-

tiones Vestium; Oratio quando abordinatur in Monasterio et Consecrationes Manuum et Alia. — C : Lectionarium cum Notis Musicis.

## NEUVIÈME-DIXIÈME SIÈCLES

Fig. 174 à 176. A : Vita Sancti Burchardi Angli — Gesta beatissimi Martyris Kyliani (Scoti) ac Sociorum ejus. — B : Fragmenta Vetusta. — C : Fragmenta Vetusta. (Glossaire anglo-saxon, grec et latin.)

## DIXIÈME SIÈCLE

Fig. 177 à 182. Miniatures des prophéties d'Isaïe. Manuscrit de la Bibliothèque du Vatican. — Fig. 185 à 188. Lettres capitales. — Fig. 189 à 192. A : Rabani Mauri Liber super Hieremia. — B : Ermenrici Monaci, *Postea* Abbatis Elwangensis in Suevia, Vita Sancti Solæ Confessoris Christi. — C : Prudentii Clementis (Aurelii) Opera, cum Glossis. — D : Fragmenta Vetusta. — Fig. 195 à 197. — A : Homillæ Hieromini, Leonis, Gregorii, Bedæ, etc. nec non lectiones veterum officiorum (Caractères anglo-saxons). — B : Ambrosii Episcopi Liber contra eosdem Hereticos Arrianos. — C : Evangelia Occurrentia per totum Annum. — D : Evangelia IV, Latine. — E : Psalterium Davidis. cum Glossa. Accedunt Hymni ex Vetere Testamento.

## ONZIÈME SIÈCLE

Fig. 198 à 205. Lettres capitales, miniatures et ornements. — Fig. 204 à 220. Documents caractéristiques de décoration. — Fig. 221 à 227. Monuments grecs. — Discours de saint Ephrem. — Homélie de saint Grégoire de Nazianze. — Machines militaires. — Fig. 228 à 234. A : Joannis Chrysostomi (S.) (Joh Os Aurer SvP Matheum) Homiliæ in Mattheum XXV, cum Prefatione Aniani « Oronti Episcopo ». — B : Passionale Sanctorum Martyrum. — C : Pauli (S.) Epistolæ cum Glossis. — D : Jobi Liber cum Commentario ex S. Gregorio Papa, S. Hieronymo, alisque desumpto. — E : Isidori Hispalensis Libri Ethimologiarum. — F : Psalterium cum Glossis.

## ONZIÈME-DOUZIÈME SIÈCLES

Fig. 235 à 237. — A : Priscianus Maior Incipit Artis Grammaticæ Romana Conditus Urbe (cum glossis) — B : Augustini (S.) Confessiones.

## DOUZIÈME SIÈCLE

Fig. 238 à 249. Miniatures tirées d'un Évangélaire grec. — Fig. 250 à 252. A : Zachariæ (Chrisopolitani) Episcopi Commentarium in Concordiam Evangelicam Ammonii Alexandrini.

A UN BIBLIOPHILE. — GRAVURES DU TOME SEPTIÈME. 93

B : Gregorii Nazianzeni (S.) Opuscula varia, Græce. C : Hermannii Contracti Liber de Compositione Astrolabii — Incipit Rithmachia, Incipit : « Nomen, materia intentio finis. » — Libri Almogesti Ptolomei Philudensis (Abbreviato seu Capitulatio) — Rhetorica et Grammaticalia Quædam. — Fig. 255 à 259. Lettres capitales et ornements. — Fig. 260 à 274. Documents caractéristiques de décoration.

DOUZIÈME-TREIZIÈME SIÈCLES

Fig. 275 à 278. A : Joannis Damasceni Dialectica et Expositio Fidei Orthodoxæ Græce. B : Jus Canonicum. C : Psalmorum Explanatio — Paraphrasis Libri qui dicitur Cantica canticorum et alia.

TREIZIÈME SIÈCLE

Fig. 279 à 314. Miniatures d'un traité de fauconnerie. Manuscrit latin. — Origine de la miniature en Italie. — Fig. 315 à 334. Documents caractéristiques de décoration à l'époque ogivale primaire. — Fig. 335 à 357. Miniatures tirées de manuscrits français du XII<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

QUATORZIÈME SIÈCLE

Fig. 338 à 340. A-B-C : Petrarca (Francesco) Rime — Cançoni distese del chiarissimo Poeta Dante Allighieri di Firenze. D-E : Isaac-Ben-Joseph, Sepher Mitzvoth Qaton. — Livre de préceptes en hébreu. — Fig. 341 à 359. Preuves de l'imitation du style grec par l'École italienne, dans les miniatures des manuscrits. — 360 à 375. Documents caractéristiques de décoration dans les œuvres de tradition ogivale au XIV<sup>e</sup> siècle et pendant le premier quart du XV<sup>e</sup> siècle. — Fig. 376 à 380. Ecriture Sainte. — Fragments de manuscrits grecs. Origine de la Renaissance et fin de l'histoire des manuscrits. — Fig. 381 à 404. Preuves de l'imitation du style grec dans tous les genres de peintures et durant toute la période de la décadence. — Fig. 405 à 408. Lettres capitales et miniatures.

QUINZIÈME SIÈCLE

Fig. 409 à 412. — A : Plinius. Ex C. Plinio Secundo Comentarium. B : Petrarcha (Francesco) Trionfi, Sonetti e Canzoni. C : Servii Grammatici Expositio in tria Virgiliti Opera (Bucolica, Georgica et Æneidos Libros). D : Rime Antiche. (Autographe du Tasse.) — Fig. 413-417. A : Mappemonde de 1417, formant l'O initial d'un manuscrit des Œuvres de Pomponius Mela. — B : Jehan Fouquet. — C : Ecrivain du XV<sup>e</sup> siècle. — D : Miniature tirée de la chronique de Charles VII, par Jehan Chrétien. — E : Christine de Pisan dans son cabinet de travail; tiré du *Livre de mutation de fortune* (1405), manuscrit conservé à la Bibliothèque royale de Munich. — Fig. 418 à 454. Documents caractéristiques de décoration et d'ornements.

## QUINZIÈME-SEIZIÈME SIÈCLES

Fig. 455 à 446. Documents caractéristiques de décoration et d'ornements de la première période de la Renaissance.

## SEIZIÈME SIÈCLE

Fig. 447 à 462. Documents caractéristiques de décoration et d'ornements de la deuxième période de la Renaissance.

## SEIZIÈME-DIX-SEPTIÈME SIÈCLES

Fig. 465 à 479. Documents caractéristiques de décoration et d'ornements de la troisième période de la Renaissance.

## DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Fig. 480 à 495. Documents caractéristiques de décoration et d'ornements à l'époque de Louis XIII. — Fig. 496 à 508. Documents caractéristiques de décoration et d'ornements à l'époque de Louis XIV.

## DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Fig. 509 à 558. Documents caractéristiques de décoration pendant la Régence et à l'époque de Louis XV, etc.

## DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Fig. 559 à 548. Documents caractéristiques de décoration à l'époque du Premier Empire. — Imitation des systèmes décoratifs de l'antiquité romaine.



Fig. 22. — La Vierge, d'après une miniature du xv<sup>e</sup> siècle.



Fig. 25 et 24. — Couvertures de livres (or et pierres précieuses),  
xiii<sup>e</sup> siècle.

## SOMMAIRE DU TOME HUITIÈME

### LES ENNEMIS DES LIVRES

« Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens », a écrit le poète Vadius Ménage, p. 1. — La tendresse du bibliophile pour ses livres, p. 1, 2. — L'emprunteur de livres, bibliophage, p. 2. — Le distique de Charles Nodier à Pixérécourt à propos du prêt des livres, p. 2. — Si la bibliothèque est bien classée, dit Uzanne, il ne faut laisser sortir aucun volume, même pour un jour, p. 5.

Selon Richard Hébert, un bibliophile doit posséder les livres en 5 exemplaires : l'un pour la montre, l'autre pour le prêt, le dernier à son usage, p. 5. — Le bibliophile qui prête s'en repent, p. 5. — Les principes du baron Pichon, p. 5. — Son obligeance à prêter aux vrais travailleurs, p. 5. — On ne rend pas les livres prêtés, p. 4. — « Un livre prêté est à moitié perdu », p. 4. — Le livre vagabond revient détérioré, p. 4. — L'édition de *Malherbe* prêtée par André Chénier, p. 4. — Ses réflexions sur l'écritoire renversée sur le livre, p. 5. — Gardons nos livres, p. 5. — D'après le règlement de la Sorbonne (1521) il était interdit de prêter un volume sans exiger de gage, p. 5. — Richard de Bury disait la même chose, p. 5. — La réponse de la Faculté de médecine à Louis XI demandant le prêt du manuscrit de Rasès, p. 6. — Les bibliothèques auraient dû conserver ces traditions, p. 6. — Ce que dit Derôme de l'intérieur d'une bibliothèque de province, p. 9. — Il en est souvent de même à Paris, p. 9. — Les héritiers se partagent aussi souvent une bibliothèque, p. 9. — Comment ces partages se font, p. 10. — Le même ouvrage, comprenant plusieurs volumes, est réparti souvent en plusieurs mains, p. 10. — Une librairie de complétage fondée en 1798, p. 10. — Le vente des livres des Récollets d'Anvers qui les avaient cédés à leur jardinier, p. 11. — Stock, bibliophile anglais, achète les manuscrits 14 000 francs, p. 11. — Un manuscrit ayant appartenu à L. Germain qui est vendu successivement 55, 25 louis, 60 000 francs, p. 11. — Les notes prises dans le *Magasin pittoresque*, p. 12. — Le gros in-folio de la salle à manger, p. 17-19.

Les Écoliers enlumineurs. Ce que peut causer de dommages pécuniaires une boîte à couleurs de cinquante centimes. Les marques de libraires coloriées. Une manie de Henri III, p. 19-22.

Les écoliers dans une ancienne bibliothèque, p. 19-20. - La parole de la grand'mère, p. 20. — Les éditions princeps exposées, p. 20. — Ils s'attaquent aux marques typographiques à défaut d'images, p. 20 — Ce que sont les mar-

ques typographiques, p. 20. — Travail de Silvestre, p. 20. — Les destructions aux temps passés, p. 21. — Les vides faits au canif dans les manuscrits, p. 21. — La manie de Henri III de découper les miniatures, p. 22.



#### MOYENS DE PRÉSERVER LES LIVRES DES INSECTES

Les multiples vicissitudes des vieux livres, p. 25. — Les observations du docteur Hayen sur les insectes nuisibles aux livres, p. 25. — Observations du pasteur Frisch de Berlin, p. 25-24. — Les ravages de l'anobium, p. 24. — Ce que Prediger de Leipzig écrit en 1741, p. 24. — Son livre réédité en 1772. — *Gentleman's Magazine* (mai 1754) recommande aux relieurs la colle de pâte d'amidon, p. 24. — Mélange d'alun et de poivre comme préservateur des livres, p. 24. — Peu de papier fabriqué en Angleterre, p. 25. — Il provenait de la Hollande, p. 25. — La bibliothèque de Gœttingue attaquée par les vers, p. 25. — Les essais sur les larves des insectes des livres, p. 25. — On recommande de chauffer les pièces où se trouvent les livres, p. 25. — Il n'y a rien à tenter là où les livres sont placés comme décoration, p. 25, 26. — L'anobium est aussi nuisible aux meubles, aux cadres de tableaux, etc., p. 26. — Linné décrit une larve qui ravage les bibliothèques, p. 26. — Les teignes et les anthrènes rongent les livres, p. 26. — On recommande d'enlever la poussière qui favorise le développement des insectes, p. 26. — Si les livres sont atteints, verser dessus de la poudre de coloquinte, les exposer à une fumigation de soufre, p. 26, 27. — Autres insectes s'attaquant aux livres : *Ptinus fur*, *Ptinus mollis*, *Anobium molle*, de Fabricius, p. 27. — La cause en est aux cartons, p. 27. — Le remède est dans les sels minéraux et non végétaux, p. 27. — Travail à ce sujet dans le *Magasin pittoresque*, p. 27, 28.

— Les rats, les souris, les vers sont accusés des méfaits causés aux livres, p. 28. — Les rats de Sibérie et ceux amenés par M. de Bougainville, p. 28. — C'est pour loger leur progéniture que les rats et les souris percent les cartons et les livres, p. 29. — Pour s'en débarrasser on pourrait leur donner de la farine d'orge mêlée à de la poudre de chaux, p. 29. — Animaux plus petits que les rats, mais plus redoutables pour les livres, p. 50. — Les insectes nuisibles aux livres dans les pays en dehors de l'Europe, p. 50 — Les *Blattiens*, *Blatta americana*, Ravets, p. 50. — La description qu'en donne le P. du Tertre au XVII<sup>e</sup> siècle, p. 50, 51. — Le rapport du D<sup>r</sup> l'Herminet sur les ravages des *Dermestes hinensis* dans les livres, p. 51. — Le seul remède efficace serait le mercure, p. 51. — Le professeur Pocy de Cuba donne à cet insecte le nom de *Anobium bibliothecarum*, p. 52. — Les fourmis blanches aux États-Unis, p. 52 — Les ravages dans la bibliothèque de Cambridge, p. 52. Les ravages en France, à Rochefort, p. 52. — Alex. de Humboldt constata que la rareté des vieux livres au Mexique provenait des ravages des fourmis, p. 55. — La description des *Blattiens*, par d'Orbigny, p. 55. — Ces insectes appelés : *Kakerlacs* *Kakkerlaques*, *Cancrelats*, *Ravets*, *Bêtes noires*, p. 55. — Ces insectes nocturnes envahissent tout, p. 54. — Jean de Lévy, et ses bottines, p. 54. — Le rapport de Lintner, d'Albany, sur les ravages de ces insectes, p. 54, 55. — Le livre piqué détérioré et mis à l'index, p. 55. — La larve de l'*Anobium hirtum* et ses sillons dans les livres, p. 55, 56. — Battre les livres et les épousseter est le meilleur remède contre les insectes, p. 56. — Les bruches, après les vrillettes, sont nuisibles aux livres, p. 56-57. — L'arome du cuir de Russie éloigne les insectes, selon le *Bulletin du Bibliophile*, p. 59. — Le *Trichius cremita* répand une odeur de cuir de Russie et écarte les autres insectes, p. 59. — Tous les remèdes employés jusqu'ici, impuissants en partie, p. 40. — Le véritable remède est le maniement fréquent des livres, p. 40. — Le naturaliste Moufet rapporte qu'on montrait intacts les vêtements de Servius Tullius au temps de



Sejan, p. 40. — Les plaintes de Villoison sur les bibliothèques de la Grèce, p. 41. — Destruction plus dangereuse par les *Traças*, teignes microscopiques, p. 41, 42. — Franklin Ramiz Galvam a décrit les ravages de cet insecte, p. 42. — La mise sous cloche à air raréfié, du livre, pour en détruire les insectes, p. 45. — Note de M. A. Maire sur la désinfection des livres, p. 45, 44. — Autre méthode de désinfection d'après l'*Intermédiaire des chercheurs*, p. 44, 45. — De la bibliophagie, par Onésyme Durocher, p. 45, 46.



#### DESTRUCTION DES LIVRES

Tout destructeur de livre peut être appelé bibliolyte, p. 47. — Grégoire le Grand considéré comme bibliolyte, p. 47. — Les Romains ont brûlé les livres des Juifs, p. 48. — Cromwell, faisant brûler la bibliothèque d'Oxford, p. 48. — Abonassar, roi de Babylone fit détruire, 747 av. J.-C., les histoires des Juifs, p. 48. — La destruction des livres ordonnée par l'empereur Tsin-Chi-Hoang-Ti, p. 48. — Les bibliothèques de Carthage, du Brucchium, du palais de Tibère, du Capitole, détruites, p. 49. — Saint Paul obtient des chrétiens d'Éphèse de brûler leurs livres, p. 49, 50. — La bibliothèque du temple de Sérapis pillée et dispersée en 590, p. 50. — En 470, la bibliothèque fondée par Théodose le Jeune est brûlée, p. 50. — Destruction par les Iconoclastes, p. 50-55. — Les Normands aux ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles détruisent les bibliothèques, p. 55. — La bibliothèque des califes d'Égypte pillée par les Turcs, p. 55. — La visite de Boccace à la bibliothèque du Mont-Cassin, p. 55, 54. — Les moines se servaient des marges pour y écrire des livres de prières à l'usage des femmes, p. 54. — Ce qui nous reste de la littérature grecque et romaine, p. 55, 56. — Livius Andronicus, le plus ancien écrivain latin, p. 56. —

Nombre des auteurs cités par les Anciens, p. 56. — Découverte de la République de Cicéron par le cardinal Angelo Maï, p. 57. — Fragments de Tacite découverts dans un couvent de Westphalie, p. 57. — Rareté des écrits de l'antiquité qui existaient au moyen âge, p. 57, 58. — On doit la conservation de quelques ouvrages de l'antiquité à saint Loup, p. 58. — Destruction des livres en langue arabe ordonnée par le cardinal Ximénès, p. 58. — Olaüs fit brûler les livres en caractères runiques, p. 58. — Pillage de la bibliothèque du Vatican en 1527, p. 59. — Les livres murés, p. 59. — Destruction des livres pendant les guerres du xv<sup>e</sup> siècle, p. 59, 60. — Le sort des livres dans la Révolution, p. 60, 61. — Les relieurs se chargeaient d'enlever les blasons des reliures des livres, p. 61. — Curieuses circulaires de relieurs à ce sujet, p. 61, 62. — Les pertes de livres au siège de Strasbourg, en 1870, p. 65. — Les anéantissements des livres sous la Commune, p. 65. — La bibliothèque Motteley et ses richesses, p. 66, 67. — Cette collection léguée à P. Lacroix, p. 68. — Sa destruction dans l'incendie du Louvre, p. 68.



#### LES ÉQUARRISSEURS

Ce que dit Feullet de Conches de l'emploi des papiers de rebut dans l'antiquité, p. 69. — Le quartier des droguistes se trouvait au pied du mont Capitolin, p. 70. — L'Épigramme de Martial sur le destin de ses livres, p. 70. — Autres épigrammes de Martial sur ce sujet, p. 71. — Stace fait la même allusion, p. 71. — Anaxandridès donnait lui-même au droguiste les pièces non réussies, p. 71, 72. — Les bibliocapelles de l'abbé Rive, p. 72. — La bibliogiancie, de MM. Heurdier et Vialard, p. 72. — En fait de dénomination à trouver pour exprimer la conservation

des livres, il n'y a encore que le mot « reliure », p. 72. — Art délicat de la reliure, p. 72, 73. — Le plaisir qu'on éprouve à couper les feuillets d'un livre, p. 73. — Ce qu'on en dit dans le *Magasin Pittoresque*, p. 73, 74. — Dans la bibliothèque de Corot, on a trouvé des livres coupés avec les doigts, p. 74. — Ne jamais employer les doigts pour couper les livres, p. 74, 75. — On doit se munir de coupe-papier, p. 77, 78. — Cuvier avait un coupe-papier dans chacun des cabinets de sa bibliothèque, p. 78. — N'employer que des coupe-papier en ivoire, en ébène ou en bois, p. 78. — Ne pas se servir des coupe-papier en santal, p. 81. — Éviter les coupe-papier métalliques, p. 82. — Comment l'on traite les coupe-papier dans les bibliothèques, p. 82-85. — La destruction des livres par les équarrisseurs, p. 85. — Le livre débité pièce à pièce était utilisé, p. 86. — Industrie créée par les tailleurs d'habits et les cordonniers pour dames, p. 86. — Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, reconnaît chez le tailleur où il va se faire habiller les *Œuvres de saint Augustin*, déchirées et dont les bandes servaient à prendre mesure, p. 86. — Un archiviste vendait des manuscrits à un tailleur, p. 86. — Devilly père débitait les feuillets de manuscrits aux ménagères, et les miniatures aux enfants, p. 86, 87. — Les vieilles peaux de veaux et de mouton provenant des couvertures de livres étaient vendues à la cordonnerie de Paris, p. 87. — Le roi des équarrisseurs, Quillet, dont le magasin était sur le quai Saint-Michel, p. 88. — Choix qu'il faisait dans ses livres, p. 88. — « Bon an, mal an, disait-il, je travaille plus de 50 000 volumes », p. 88. — Au xvii<sup>e</sup> siècle déjà, les livres non vendus passaient à l'épicerie, p. 89. — L'épicier, fléau du livre imprimé, p. 89. — Note de P. Lacroix et réflexions sur l'épicier et les livres, p. 89, 90. — Le bouquiniste rachetait des livres à l'épicier, p. 90. — Raccorni et brûlé par le soleil, le livre allait au marchand de vieux papiers, p. 91. — Philarète Chasles, découvrant sous un tas de chiffons la première édition de la *Légende d'Or* (1485), p. 91. — Comment Fevret de Fontette a constitué la deuxième

édition de la *Bibliothèque historique*, du P. Lelong, p. 91-92. — L'abbé de Marolles mutilait les estampes pour les adapter à ses porte feuilles, p. 92. — Les 16 volumes de la collection Gaignières à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, p. 92, 95. — La collection d'Émile Reiber, p. 95. — Les pièces « bibliotechniques et symboliques » de Leber, p. 95. — John Bagford, cordonnier mort en 1716, employé par le comte d'Oxford pour rechercher les vieux livres, p. 94. — Blades nous apprend qu'il avait réuni 400 volumes de litres de livres, p. 94. — Les deux sortes de cartons employés : cartons de pâte, cartons de feuilles, p. 94. — Débris de toute sorte trouvés dans le carton de pâte, p. 94. — On employait jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle le carton de feuilles pour les livres, p. 97. — Matières employées pour le carton de feuilles, p. 97. — On y trouvait des cartes à jouer, p. 97. — Feuillet de garde formés avec des anciens manuscrits, p. 97-98. — Fragments d'opuscule de saint Grégoire, trouvés dans les gardes d'un in-folio gothique, p. 98. — Le procès-verbal des enquêtes de 1247 qui a servi à couvrir des exemplaires de *Chrestomathie grecque*, p. 98, 99. — Découverte d'un calendrier du xv<sup>e</sup> siècle dans la reliure d'un manuscrit, p. 99. — Maurice Dumoulin trouve dans une vieille reliure, 5 feuillets d'un psautier imprimé à l'abbaye de Cluny, p. 101. — Découverte du même genre faite par Léopold Delisle, p. 101-102. — Dans la *Chronique latine*, ms. de Berne, on a trouvé 6 feuillets d'un psautier latin de 112 feuillets ; 4 feuillets d'un psautier imprimé à Paris : 4 feuillets d'un livre d'heures ; 2 feuillets d'une *Vie de Sainte-Marguerite*, p. 102-104. — Figures provenant d'un jeu de cartes ancien trouvées par Chatto, p. 104. — Enschedé de Haarlem a trouvé un *Abeccedarium* sur vélin, p. 107. — *De la consolation de la philosophie* par Boèce, trouvée de la sorte, p. 107. — Découverte faite par Paul Meyer dans les Archives de Forcalquier, p. 107-108. — Fragment des *Nibelungen* trouvées par le professeur Serrure.

ALTÉRATIONS ET FRAUDES, p. 108, sq. — Les sophisti-

queurs d'estampes et de livres, p. 108, 109. — Les gravures et estampes grattées au titre, p. 108, 109. — Les truqueurs ne sont ni les vrais amateurs, ni les grands marchands, p. 109. — A quoi l'on reconnaît l'authenticité d'une gravure, p. 109. — D'après quoi les falsificateurs se guident, p. 110. — Faute de connaissances suffisantes, leurs espérances sont souvent déçues, p. 110. — Traces laissées par le grattage et les surcharges sur les estampes, p. 110, 111. — Comment ces marchands s'y prennent avec les clients, p. 112, 115. — Manie de rogner les marges, p. 115. — Le grattage nuit souvent aux gravures, p. 115, 114. — Estampes qu'il faut tenir en suspicion, p. 114, 115. — L'estampe doit posséder la marge du cuivre, p. 115. — Mieux vaut un dernier état de gravure complet, qu'un premier état fraudé, p. 115, 116. — Histoire de la lettre de Christophe Colomb, 15 février 1495, achetée par B. I., de New-York, 25 000 francs, et reconnue contrefaite 5 ans après, p. 116, 117, 118. — Altération de la date d'un *Livius*, imprimé soi-disant en 1469, par Jean de Spire, p. 118, 119. — Lettre de A. Castellani à ce sujet, p. 119. — Affaire Vrain-Lucas, p. 119 et 120. — Les autographes de Goethe et Schiller; leur rareté jusqu'au milieu du siècle, p. 120. — Leur abondance à partir de ce moment, p. 120. — Les faux autographes de Schiller et Goethe à la Bibliothèque royale de Berlin et découverte des faussaires, p. 120, 121, 122.

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'UN MANUSCRIT FALSIFIÉ, p. 122.

— Le livre d'heures de Charles-Quint, p. 122, 125. — Le jeune bibliophile qui le proclame faux, p. 126. — Le créateur du livre retrouvé, p. 127, 128. — Les falsifications de l'écriture et leur découverte, p. 128, 129.

PROCÉDÉ POUR DÉCOUVRIR LES RETOUCHES ET LES ALTÉRATIONS FRAUDULEUSES DES MANUSCRITS, p. 129 sq. — Papier mouillé partiellement passe au violet sous l'influence des vapeurs d'iode, p. 129. — L'écriture sympathique à l'eau, d'après M. Bruylants, p. 129, 130. — Toute retouche sur manuscrit se reconnaît par la vapeur d'iode,

p. 150. — Cela provient de l'encollage (fécule) qui existe sur le papier, p. 150, 151. — Même les caractères tracés au crayon et effacés ensuite reparaissent sous l'influence de l'iode, p. 151. — La fraude reproduite dans la reliure au moyen de la galvanoplastie, p. 152. — Notice de Lecoq sur les faussaires, p. 152. — Réflexion de M. du Sommerard sur la quantité d'objets faux, p. 155. — La réponse de l'empereur Nicolas à propos de deux boucliers attribués au xvi<sup>e</sup> siècle, p. 155. — Manière de reconnaître les fausses médailles, p. 155, 154.

QUELQUES MOYENS FACILES POUR RESTAURER LES VIEUX LIVRES, p. 155 sq. — Les livres des quais, p. 156. — Charles Nodier a mis en vogue les éditions originales, p. 156. — Le mot biblioguinancie, sa signification, p. 157. — Synonyme de bibliatrique, p. 157. — Les préceptes de Jean Vialard sur la restauration des livres, p. 157. — Les transformations d'un vieux livre, par M. O'Reilly, p. 157. — Bonnardot et ses travaux sur la réparation des livres et des gravures, p. 158. — Les maculatures et taches des livres, p. 158-141. — Les deux catégories des taches, p. 141.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE PAR LE RELIEUR, p. 141 sq. — Les anciennes reliures conservées comme emboîtement, p. 142. — Jugement de la Cour d'appel de Paris relatif à la vente d'un *Horace* d'Alde, p. 142, 145. — La reliure sur nerfs doit être sacrifiée pour le lavage du livre, p. 142. — Mieux vaut un cartonnage qu'un remboîtement, p. 145. — Impossibilité de laver un livre relié, p. 145. — Outillage nécessaire pour le lavage des livres, p. 144, 145.

TACHES GRASSES. TACHES DE SUIF, DE STÉARINE, DE GRAISSE. — Pour enlever les taches de suif, p. 145. — Procédés pour enlever les taches de graisse, p. 146. — Taches produites par l'attouchement des doigts, p. 146. — Procédé d'enlèvement, p. 146, 147. — Taches d'encre d'imprimerie. Employer le pain frais pour enlever ces taches, p. 147. — Conseil de Isid. Liseux, p. 147. — Taches provenant de corps gras. Moyen préconisé par Namur pour les enlever, p. 147, 148, 149. — Taches d'huile. Bouillie composée,

p. 149. — Usage de l'eau de Javel pour les taches brunes, p. 149. — Précautions à prendre, p. 149, 150. — Pour l'huile fraîche, tremper les feuillets dans la potasse caustique, p. 150. — Taches maigres, p. 150. — Taches de rouille et de jaunissement, p. 150, 155. — Employer les liquides acides, p. 151. — Procédé de l'emploi de l'eau de Javel, p. 151, 155. — Les taches les plus nombreuses sont : celles de l'encre de Chine, de l'encre usuelle, p. 155. — L'encre s'enlève par l'application du sel d'oseille, p. 155. — Taches d'encre communes aux livres, p. 155. — La tache d'encre faite par P.-L. Courier et la correspondance diplomatique échangée à ce sujet, p. 155. — Ce qu'elle est devenue, p. 155, 154. — Moyens à employer pour enlever les taches d'encre nombreuses sur les livres, p. 154, 155. — Difficulté d'enlever l'encre de Chine, p. 155, 156. — Les mouillures, p. 156. — Leurs définitions et leur origine, selon M. Bonnardot, p. 156. — Procédé d'enlèvement, p. 159. — Moisissure, p. 159. — Traitement par la mie de pain, p. 159. — Taches profondes presque indélébiles, p. 159, 160. — Destruction du papier, p. 159, 160. — M. de Fontenelle recommande l'emploi de l'acide tartrique, p. 160. — Bonnardot le met en doute, p. 160.

TACHES DE POUSSIÈRE, p. 160-161. — Emploi de la terre bolaire pour les enlever, p. 160, 161. — Taches de boue et de bougie; emploi de la gelée de savon, p. 161. — Taches de cire à cacheter, s'enlèvent avec la benzine, p. 161. — Taches de sang. Emploi de chlorure de chaux, p. 161, 162. — Encollage à chaud et à froid, p. 162. — Encollage à froid employer la gélatine blanche étendue d'eau, ou la gomme laque bouillie, p. 162. — Pour l'encollage à chaud, prendre de l'alun pulvérisé et de la colle de Flandre, p. 165. — Plonger les feuilles dans la bassine par 15 ou 20 feuillets, p. 165. — Mettre sous presse ensuite; les séparer et les mettre sur corde, p. 165. — Encollage des estampes, p. 164, 165. — Les plonger dans un bain contenant en dissolution de la colle de peau, de l'alun, du savon, p. 164. — Peut être plongée plusieurs

fois, p. 165. — Pour fixer les dessins au crayon on peut se servir d'alun, p. 165. — Restauration des piqûres de vers, des déchirures et des cassures dans le parchemin et le papier, p. 165. — Raccord se fait avec des papiers de même couleur fixée avec une colle spéciale, p. 165, 166, 167. — Raccourcissement des estampes, p. 167. — Reprendre le dessin avec une plume en employant l'encre de Chine, p. 167. — On peut employer des fragments d'estampes qui se rapportent, comme traits, de celle à raccourcir, p. 168. — Nettoyage des estampes jaunes et rousses, p. 168-171. — Procédé employé par Hecquet (1751), p. 168, 169, 170. — Autre procédé : placer la gravure dans un bain, p. 171. — Du dédoublement des estampes. Procédés pour l'arrangement et la restauration des estampes, traduit de l'italien de Gandellini (*Notizie storiche degli intagliatori*), p. 171-175. — Procédé pour détacher les estampes et les reporter sur toile, p. 171-175. — Conservation des estampes d'après Bonnardot ; encadrement, en carton, p. 175-177. — Manière de rouler les estampes, p. 177, 178. — Procédé pour renouveler une estampe et la transporter d'une feuille sur une autre, p. 178-180. — Emploi d'une lessive spéciale, p. 179. — Étalage sur plaque et séchage, p. 180. — Pour donner du lustre à une reliure, p. 180-182. — Livre embasné, p. 180. — Rognure défectueuse, p. 181. — Le mérite d'un livre réside dans la marge indemne, p. 181. — Soigner la rognure, p. 182. — Réparation de la dorure des manuscrits, p. 182-186. — Mordant et sa composition, p. 185. — Procédé, p. 184, 185. — Fixation de l'os, p. 186. — Congrès pour les remèdes à trouver pour la préservation des manuscrits, p. 186-190. — Commission nommée à cet effet, p. 187-188. — Restauration des manuscrits et réfection des caractères, p. 190-194. — Reprise par la photographie, p. 191. — Procédé de M. Moride, p. 192, 193. — Danger pour l'avenir de l'emploi de l'encre d'aniline, p. 193, 194. — Quelques notes sur les livres imprimés sur différents papiers, p. 194-206. — Livres imprimés sur vélin, p. 195-196. — Livres imprimés sur soie, taffetas ou



A UN BIBLIOPHILE. — GRAVURES DU TOME HUITIÈME. 107  
satin, p. 196-197. — Livres imprimés sur bois, p. 197-198.  
— Livres imprimés sur papier de couleur, p. 198-205. —  
Livres imprimés sur papier du Japon, ou sur papier de  
Chine, p. 205-206.



## INDICATION DES 58 GRAVURES DU TOME HUITIÈME

Frontispice. — Débris d'un volume dévoré par les Traças. —  
A. Larve de la Vrilette, trouvée vivante dans la reliure d'un  
volume. — B. Blatte américaine. — C. *Anobium pertinax*. — D.  
Traça du Brésil. — E. Larve du Traça grossic au moyen du  
microscope. — Fig. 1. Marchande de journaux, au xviii<sup>e</sup> siècle,  
d'après Debucourt. — Fig. 2. Contrat relatif au prêt des livres,  
passé en 1481 entre le collègue des Cholets et l'évêque de Senlis.  
— Fig. 5. Ce que les livres devraient contenir pour les héritiers.  
— Fig. 4 à 9. Une ennemie des livres. — Ex-libris de M. C.-E.  
Thiery. — Fig. 10. Marchande de gravures au xviii<sup>e</sup> siècle, d'a-  
près Debucourt. — Fig. 11. Quelques ennemis du papier. —  
Fig. 12. Exemples des ravages causés par les dermestes. Reliure  
en maroquin. — Compartiments polychromes, fers azurés. —  
Fig. 15 à 20. Quelques insectes rongeurs. — A : Mouche de l'oli-  
vier. — B : Doryphore à dix lignes. — C-D : Altise aux pieds  
noirs. — E : Altise des choux. — F : Dermeste du lard. — G :  
Eumolpe de la vigne. — H : Criocère du lis à ses divers états.  
— Fig. 21. Fac-similé d'une inscription rongée. (Tableau de la  
Pinacothèque de Munich.) — Fig. 22. Quelques ennemis de la  
reliure. — Fig. 25. Marchandes de gravures et de tableaux à  
Rome, dessin d'André Rouveyre. — Fig. 24. Prédication de saint  
Paul, à Éphèse, d'après le tableau d'Eustache Le Sueur. —  
Fig. 25. Fragment d'un manuscrit ayant servi de couverture à  
un recueil de *Noëls populaires*. — Fig. 26. Un colporteur de gra-  
vures au xviii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 27. L'équarrisseur, cordonnier et  
reliur John Bagford, dessin d'André Rouveyre. — Fig. 28. Feuil-  
let d'un Incunable ayant servi de couverture. — Fig. 29. Frag-  
ment du *Fierabras*, manuscrit du xiii<sup>e</sup> siècle, ayant servi de cou-  
verture (Recto). — Fig. 50. Fragment du *Fierabras*, manuscrit  
du xiii<sup>e</sup> siècle ayant servi de couverture (Verso). — Fig. 51. Frag-  
ment d'un manuscrit du xi<sup>e</sup> siècle, découvert chez un équarris-

seur de Grenoble. — Fig. 52. Miniature du xv<sup>e</sup> siècle arrachée d'un manuscrit : *Auquel sont escriptz par ordre les comptes des eschevins qui ont estes instituez en la charite Dieu de notre-Dame de Recouvrance*, fondée en l'église des Carmes, à Rouen (1466). — Fig. 33 à 42. Fragments d'incunables, de livres français et latins et de la *Gazette de Renaudot*, de 1677, découverts dans une vieille reliure. — Fig. 43. Fragments d'un calendrier du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, découverts dans une vieille reliure. — Fig. 44 à 47. Cartes à jouer du xvii<sup>e</sup> siècle, découvertes dans une vieille reliure. — Fig. 48 à 49. Réclames illustrées d'un chapelier du temps de Louis XI, découvertes dans une vieille reliure à la Bibliothèque nationale. — Fig. 50. Un libraire ambulant à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. — Fig. 51. Atelier d'un laveur-réparateur de manuscrits, de livres, d'estampes et de reliures. — Fig. 52. Livre du xv<sup>e</sup> siècle contenant des *Receptes Pour teuer tache dhuile ou gresse sur papier ou parchemin. A faire eaue qui oste tache dancree*. — Fig. 53. Un colporteur de livres au xv<sup>e</sup> siècle. Dessin d'André Rouveyre, d'après un document du temps. (Musée Carnavalet.) — Fig. 54. Exemple d'un titre de livre du xvi<sup>e</sup> siècle surchargé d'inscriptions en encre usuelle. — Fig. 55. Titre taché d'encre usuelle *Livre de Pourtraiture*, de Jean Cousin, publié, en 1595, chez Jean Le Clerc. — Fig. 56. Fragment sur vélin d'un *Traité de théologie* (xiii<sup>e</sup> siècle) (État AVANT la réfection des caractères.) — Fig. 57. Fragment sur vélin d'un *Traité de théologie* (xiii<sup>e</sup> siècle). État APRÈS la réfection des caractères.) — Fig. 58. Un ennemi du livre dans les cinq parties du monde.



Fig. 25. — Fer à dorer pour les reliures de Henri II.



Fig. 26 et 27. — Coffres à livres du xv<sup>e</sup> siècle.

## SOMMAIRE DU TOME NEUVIÈME

### DE LA CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE DES LIVRES

Naissance de la Bibliographie, p. 1. — Définition de cette science par Ch. Nodier, p. 1. — Corollaire des autres sciences, p. 1.

Ce qui est nécessaire à une branche d'étude pour prendre le nom de science, selon Namur, p. 1, 2. — Des prédispositions spéciales pour être bibliographe, p. 2. — Apprentissage nécessaire pour administrer une bibliothèque, p. 2. — Il n'existe pas en France d'école spéciale de bibliographie, p. 2. — Enseignement donné dans les Facultés, p. 2. — Le cours de bibliographie à l'École des Chartes, p. 2, 3. — Enseignée aussi à la Faculté des Lettres, p. 3. — Diplôme d'étude supérieure, p. 3. — La thèse de F. Chambon sur l'histoire de la Bibliothèque de l'Université de Paris, p. 3. — Conditions et examens pour entrer dans les

Bibliothèques universitaires françaises, p. 5. — Les examens des Bibliothèques en Allemagne, p. 4. — Ce qui se passe en Amérique (États-Unis) selon M. Mortet, p. 4, 5. — Ce qu'est la bibliographie, définition par Ch.-V. Langlois, p. 5. — Par Paulin Paris, p. 5, 6. — Considérée comme une science, p. 6. — Comment elle sert, selon Namur, p. 6, 7. — La bibliophilie est variable, p. 7. — Connaissances préliminaires pour faire de la bibliographie, p. 7. — Des bibliographies spéciales, p. 7. — Ce qu'en pense M. de Reiffenberg, p. 7. — Les bibliothèques spéciales et leur composition, p. 7, 8. — Elles paraissent insuffisantes à l'homme selon Nodier, p. 8. — Importance des catalogues de Bibliothèque, p. 9. — Les Bibliothèques publiques absorbent les raretés des bibliothèques particulières, p. 9. — Impossibilité de perfection d'un système bibliographique, selon David, p. 9, 10. — Diversité des opinions sur l'ordre des divisions, p. 10. — En principe tout système est faux, p. 10. — Chacun veut avoir inventé un système, p. 10. — L'ouvrage de M. F.-M. Albert sur le principe de classement, p. 10, 11. — Achard aussi se demande à quelle science on doit donner la préférence, p. 11. — La théologie est placée au premier rang dans la plupart des catalogues, p. 12. — Catalogues manuscrits existent depuis le xiii<sup>e</sup> siècle, p. 12. — Un des premiers est celui des Alde, p. 12. — Robert Étienne avait adopté 14 divisions, p. 12. — Premier système est celui de Conrad Gessner, p. 15. — Vient ensuite le système de Treffler (1560), p. 15. — Systèmes divers, p. 15. — Système de G. Martin, p. 15. — Tableau du système de Conrad Gessner, p. 16. — Appréciation du système G. Martin par G. Brunet, p. 17, 18. — Comment classer 500 000 volumes? p. 18. — Le bibliographe dépouille le chaos et classe par section, p. 18, 19, 20. — Toutes les sciences se tiennent, a dit Paulin Paris, p. 20. — En quoi le désaccord règne entre l'ancien et le nouveau système, p. 20. — Certaines sciences immuables, p. 20. — Expansion des sciences pures, p. 20, 21. — Difficulté du classement méthodique, p. 21. — Utilité du cata-

logue alphabétique, p. 21. — But du système Brunet, p. 21, 22. — Répartition des ouvrages sur le mariage dans 9 classes, p. 22. — Ce que Brunet a maintenu ou modifié du système Martin, p. 22, 25, 24. — Le système décimal de Dewey pourrait peut-être suppléer à celui de Brunet, p. 24. — Son impossibilité en France, p. 24. — Tableau du système bibliographique de Brunet, p. 25. — Divisions et subdivisions du même système, p. 26-37. — Il est nécessaire de posséder à fond l'enchaînement des divisions de Brunet pour bien classer un livre, p. 37. — Tenir compte aussi de la composition de la bibliothèque, p. 37, 58. — Un bibliographe classera différemment d'un spécialiste, p. 58. — Aucun absolu dans les méthodes bibliographiques, p. 58. — La classification de Brunet présente un langage compris dans le commerce de la librairie, p. 58, 59. — Les bibliographes métaphysiciens et leur erreur, p. 59. — Leber a suivi le plan de Brunet en le modifiant selon les nécessités de sa bibliothèque, p. 40. — Développement de l'emploi du système Brunet d'après Leber, p. 40-42. — Critique du même système dans le *Manuel du bibliothécaire*, de M. Maire, p. 42. — Division du Répertoire de Techener, p. 42-49. — Cadre adopté à la Bibliothèque Nationale, p. 49, 50. — Note de M. Maire sur le système Lebas, en réponse à une lettre de M. Langton, p. 50-56. — Cadre de classement de la Bibliothèque de l'Université de Paris, p. 57-61. — Le système décimal de M. Dewey; son adoption à Bruxelles pour en faire un système universel, p. 61, 62. — Tableau de la classification décimale, p. 62, 65. — Difficulté de faire un bon catalogue, p. 65. — La lettre de l'abbé Laas sur les fautes et omissions de la bibliothèque du roi, p. 65. — L'abbé Rive et les âneries du catalogue de G. de Bure et Van Praet, p. 65. — Les *éplucheurs* de catalogue, p. 65, 66. — Ce qu'apprend un catalogue bien fait, p. 66. — Des avantages qu'on retire des bons catalogues et ce qu'ils apprennent, p. 66. — Les catalogues de bibliothèques, p. 67. — Les catalogues alphabétique et méthodique, p. 67. — L'intérêt

de la lecture des catalogues, p. 67. — Ce que dit de Sacy à propos de la vente de J.-J. de Bure, p. 68. — Comment Du Mersan définit une bibliothèque sans catalogue, p. 68. — Les catalogues actuels sont plus étendus que les anciens, p. 68. — Fausses indications qu'on y met quelquefois, p. 68. — L'ouvrage porté sur le catalogue La Serna Santander, p. 68. — L'acheteur en éveil se défie des notes pour faire ressortir le mérite des livres, p. 68, 69. — Service rendu à la Science par le bibliophile qui fait imprimer son catalogue, p. 69. — Le catalogue Renouard, le catalogue Leber, p. 69. — La Bibliotheca Grenvilliana, p. 69, 70. — Création de l'Index biblio-iconographique, p. 70. — Renseignements sur les catalogues dans le *Dictionnaire de Bibliologie catholique* de Migne, p. 70. — Tâche difficile de faire un bon catalogue, p. 70. — Le travestissement et la métamorphose des noms d'auteurs, p. 70, 71. — Les auteurs classés d'après leurs surnoms, p. 71. — Fabricius l'a fait. — Confusion pour les noms; exemple : Jean, John, Giovanni, Ivan, Juan, Ioao, etc., p. 71. — Orthographe variée des noms orientaux, p. 71. — Règle à suivre pour les classer, p. 71. — L'anagramme des écrivains, p. 72. — Ce que doit renfermer un catalogue, p. 72. — Titres des livres pris exactement, p. 72. — Permet de distinguer les éditions les unes des autres, p. 73. — Le catalogue peut indiquer l'état de l'ouvrage, le nombre des pages, etc., p. 73. — Spécialement pour les Incunables, p. 73. — La perte des feuillets en avant et en arrière d'un ouvrage amène à des confusions et défigure l'édition, p. 73. — Confusion pour le *Poliphili Hypnerotomachia*, 1499, 1545, p. 74. — Ordres divers à établir dans les catalogues, p. 74. — Ce qu'on entend par une édition, p. 75, 74. — Ce qu'est un éditeur, p. 74. — Le système alphabétique-analytique présente toutes les garanties pour un bon classement, p. 74, 75. — Ce qu'il est nécessaire de faire pour ce catalogue, p. 75. — Comment peut se faire la recherche des livres, p. 75. — Comment procéder pour faire un catalogue régulier,

p. 75. — Avantages et inconvénients de l'emploi des registres, p. 76. — Mettre en tête du catalogue la table des divisions, p. 76. — *Catalogue des livres composant la Bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc*, comme exemple, p. 76. — Appréciation de Brunet sur le *Catalogue des livres du Dr Don Joaquim Gomez de la Cortina, marquis de Morante*, p. 76, 77. — Grosse erreur commise à propos des *Mémoires de l'Académie des Sciences, etc... établie à Troyes en Champagne*, p. 77. — Autre confusion à propos des *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, p. 77. — Le catalogue doit parcourir les livres, lire les tables de matières, p. 77. — Comment on demande un livre dans une bibliothèque, p. 77. — A propos du *Jardin des racines grecques*, p. 78. — Le secret de Leber pour bien établir un catalogue est de parcourir l'ouvrage, p. 78, 79. — Dans les bibliothèques publiques, on n'a pas le temps de lire les livres, p. 79. — Le classement systématique est aléatoire, p. 79, 80. — Boulard appelle l'attention sur les Recueils, p. 80. — Les recueils factices, p. 80. — On ne devrait réunir que des brochures de la même science, p. 80. — Le mieux, serait de dérelier ces pièces et de les mettre en carton, p. 80. — La note de Sobolstchikow à ce sujet, p. 81. — L'avis de M. Gariel, bibliothécaire à Grenoble, sur la quantité de volumes d'une bibliothèque, p. 81, 82. — Sur celle des brochures, p. 82. — De l'arbitraire dans la définition des brochures, p. 82. — A quel nombre de pages s'arrêter, p. 82. — 50 plaquettes de la collection Didot vendues 50 000 francs, p. 82, 85. — Volume et brochure doivent être complés, p. 85. — Remonter à l'étymologie du mot *volumen*, p. 85. — Arbitraire parmi les bibliothécaires en ce qui touche la définition des brochures, p. 84. — On supprime les recueils factices, p. 84. — C'est manquer à son devoir pour un conservateur, que de faire des recueils factices, p. 85. — Bibliophiles et bibliothécaires hostiles aux recueils factices, p. 85. — L'opinion d'un *frondeur de l'an des barricades 1848*, p. 85, 86. — Sur la classification alphabétique des livres, p. 86. —

On peut consulter pour cela le catalogue fait en 1877, par M. J. Le Petit, p. 86. — Il suffit de citer les points importants, p. 86. — Fixer son choix des mots, p. 86. — Le mot d'ordre pour le catalogue alphabétique est : le nom de famille de l'auteur, p. 87. — Considérer l'ouvrage comme anonyme si le nom ne figure pas au titre, p. 87.

Si le nom est abrégé, le prendre pour mot d'ordre, p. 87. — Le livre est anonyme si le nom ne figure que par la première lettre, p. 87. — Ce qu'on appelle ouvrage anonyme; définition, p. 87. — Un nom fictif passe pour le vrai nom de l'auteur, p. 88. — Il vaudrait mieux mettre le véritable nom entre parenthèses, p. 88. — Si plusieurs auteurs figurent, l'éditeur est considéré comme auteur, p. 88. — Définition des mots *pseudonymes*, *allonymes*, *hétéronymes*, *cryptonymes*, p. 88. — Définition du mot anagramme, p. 88. — Faire une carte de renvoi pour chaque auteur, p. 89. — Si les auteurs ne sont que 5, on les met sur la même carte, classée au 1<sup>er</sup> nom, p. 89. — Remarque pour les noms composés, les noms de papes et de religieux, les princes, etc..., p. 89. — Le nom *patronymique*, p. 89, 90. — Mettre comme vedette le premier mot du titre, si l'auteur manque, p. 90. — Remarque pour les noms d'éditeur, de traducteur, de commentateur, p. 90. — Les copistes ne comptent pas comme auteurs, p. 90. — Pour les anonymes, mettre en vedette le substantif principal, p. 90. — À défaut du substantif, tout autre mot peut servir de vedette, p. 91. — Difficultés pour les éditions des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, p. 91. — Consulter Hain, Panzer, Maittaire..., p. 91. — Classement des écrits académiques, programmes, p. 91. — Choix à faire pour les ouvrages à deux titres, p. 91, 92. — Exception pour les ouvrages allemands, p. 92. — Si le titre est écrit en plusieurs langues, choisir celui écrit en caractères latins, p. 92. — Simplifier les mots d'ordre pour les recherches, p. 92. — Si le nom est en latin, le placer en vedette au nominatif, p. 92. — Autres remarques pour les mots en langue étrangère, les mots à particule de, le, la, von, van, p. 92, 95, 94. — Règles à suivre pour les dissertations



académiques, p. 94. — Règles pour l'indication du lieu d'impression, du nom de l'imprimeur, de l'éditeur et de la date, p. 94, 95, 96. — Comment il faut procéder pour les incunables, p. 96, 97. — Observations à mettre dans les catalogues, p. 97, 98. — Classement des copies des titres par ordre alphabétique, p. 98-102. — Conservation du catalogue alphabétique, p. 102. — Où sera placé le catalogue alphabétique, p. 102, 105. — Usage des reliures mobiles, p. 105. — Impression du catalogue pour une bibliothèque de peu d'importance, p. 105. — Inscription du catalogue sur fiches, p. 105. — Conseil de Jules Richard dans son *Art de former une bibliothèque*, p. 104, 105. — Du catalogue systématique, p. 105. — C'est une copie du catalogue alphabétique dont les cartes sont disposées dans un autre ordre, p. 105, 106. L'ordre adopté par F. Van der Hægen pour la *Bibliotheca Belgica*, p. 106. — Ce que comprend la *Bibliotheca Belgica*, p. 106. — Comment transcrire les titres des ouvrages du xv<sup>e</sup> siècle, p. 106, 107. — Spécimens de cartes de systématique, p. 108-111. — Conseils extraits du *Catalogue de la Bibliothèque du Conseil d'État de Barbier*, à propos des anonymes, pseudonymes, p. 112-115. — Exemples à l'appui, p. 115-115. — Cuvillier-Fleury dit qu'on ne jouit de ses livres que lorsqu'ils sont classés, p. 115, 116. — De l'utilité des catalogues pour les savants, p. 116. — Ce que Nodier disait à propos du catalogue de Renouard, p. 116. — Le bibliophile, faisant son catalogue, ne doit pas avoir en vue la vente de sa bibliothèque, p. 116, 117. — Exclamation de Silvestre de Sacy sur le sort de ses livres, p. 117.



**DE LA CLASSIFICATION DES AUTOGRAPHES, DES GRAVURES  
ET DES MANUSCRITS**

Bibliophiles se plaignant de l'absence d'un guide pour classer les autographes, les estampes, etc., p. 118. — Valeur des autographes, importance du soin à leur don-

ner, p. 118. — Les renfermer dans une chemise, p. 119. — Pièces d'un même auteur à mettre ensemble, p. 119. — Le service de fiches pour rédiger la notice de classement, p. 119. — Format à indiquer, p. 119. — Indiquer si la pièce est entièrement autographe ou seulement signée, p. 119. — De Lescure recommande la publication in-extenso dans les catalogues, p. 119. — Ordres adoptés par les catalogographes, p. 119, 120. — Le meilleur est l'ordre alphabétique, p. 120. — Classement du baron de Trémont, développement de son système, p. 120-125. — Inconvénients de ce système reconnus par M. de Lescure, p. 125. — Divisions du catalogue Trémont, p. 124-129. — Les autographes sont collés sur onglets, p. 129. Notice biographique à mettre, p. 129. — Ajouter les portraits si possible, p. 129. — Documents en dessins et peintures ajoutés, p. 129, 130.



#### CLASSIFICATION DES GRAVURES

Entretenir les estampes avec soin, p. 150. — Comment les coller sur des feuilles de papier plus grandes, p. 150. — Classification adoptée pour les estampes, p. 151. — Les divisions doivent être classées par écoles, p. 151. — Les manuscrits peu nombreux sont classés par langue, p. 151. — Puis par ordre chronologique, p. 151. — Dans les bibliothèques, les manuscrits sont classés par 5 grandeurs, p. 151, 152. — Numéro d'ordre, p. 152. — L'inventaire doit être soigné, p. 154. — Conseils de Namur dans le cas où les manuscrits sont très nombreux, p. 154. — Les traductions sont placées après les originaux, p. 154. — Chaque volume numéroté séparément, p. 154. — Répertoire bibliographique universel. Vote du bureau de l'Institut international de bibliographie. Conférence internationale de Bibliographie réunie à Bruxelles en 1895, p. 155. — Initiative prise par l'Office de Bibliographie fondé en 1894,

par MM. La Fontaine et Ollet, p. 155. — Détail de l'ordre du jour, p. 155. — Adoption du système Dewey, p. 156. — Le principe de cette classification résumé, p. 156-157. — Division des connaissances humaines en 16 branches, sectionnées de 10 en 10, p. 157. — Exemples cités, p. 157, 158. — Facilité de recherches avec la table de référence et le dictionnaire, p. 158. — Tout titre d'ouvrage représenté par un numéro variable, p. 158. — Développement des n<sup>os</sup> selon la progression des sciences, p. 158. — Résultats des délibérations, p. 159-141. — Résultat des travaux de l'Office international, p. 147. — Les productions, p. 142, 144. Connaissances que l'on devrait posséder pour bien connaître le livre manuscrit et imprimé sous toutes ses formes. p. 146, 147.



#### INDICATION DES 27 GRAVURES DU TOME NEUVIÈME

Fig. 1. La grande salle de lecture au British Muséum. — Fig. 2. Préface et table des matières du catalogue de la Bibliothèque de la Sorbonne (1200). — Fig. 3. Préface de Claude de Grandrue pour le catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor (1515). — Fig. 4. Spécimen de fiches mobiles pour Catalogues ou Répertoires. — Fig. 5. Catalogue à fiches articulées, fixe ou mobile, à volonté. — Fig. 6. Meuble à fiches ordinaires, à tiroirs superposés. — Fig. 7. Carton-classeur. — Fig. 8 et 9. Boîtes à dos de livres. — Volume-classeur. — Fig. 10. Meuble-classeur à tiroirs. — Fig. 11 à 25. Titres d'ouvrages des xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, classés par ordre chronologique et pouvant servir de types comme rédaction bibliographique. — Fig. 25. Un imprimeur-libraire au xvii<sup>e</sup> siècle. (Maison Plantin, à Anvers.) — Fig. 27. Type pouvant servir de modèle pour un rayon de Bibliothèque.

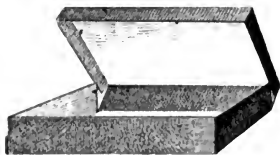


Fig. 28. — Carton pour classer des brochures.

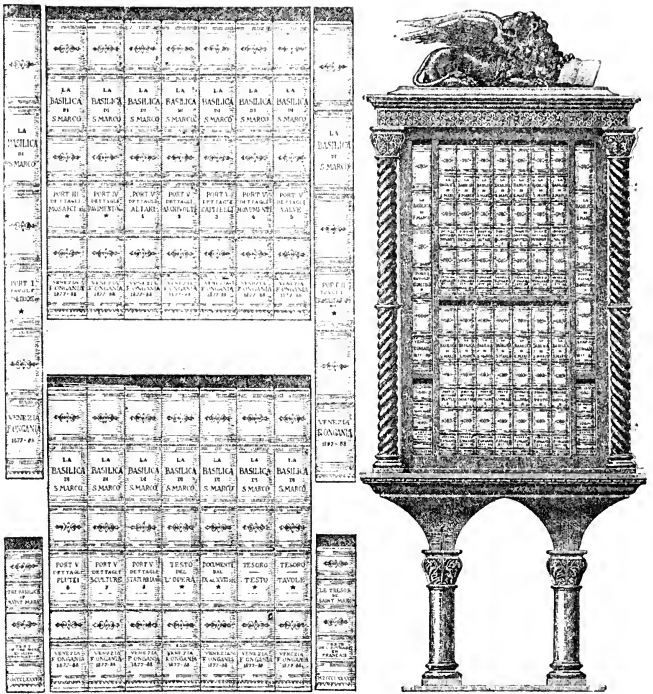


Fig. 29. — Meuble-Bibliothèque construit spécialement pour la publication  
*La Basilica di San Marco*, à Venise.



**LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES**  
**RELATIFS A LA BIBLIOGRAPHIE, A L'ART TYPOGRAPHIQUE, ETC.,**  
**EMPLOYÉS DANS LE COURS**  
**DES « CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE »**  
**ET**  
**DOCUMENTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

~~~~~

*Les chiffres romains indiquent les tomes, et les chiffres arabes, les pages de chacun d'eux.*

~~~~~

**ABECEDARIUM.** Terme générique désignant notre abécédaire actuel. Connu dès l'antiquité et imprimé dès le xv<sup>e</sup> siècle. — VIII, 107.

**ABRÉVIATIONS.** Tout signe adopté pour expliquer la suppression de lettres et de mots dans un texte manuscrit ou imprimé. — Les abréviations font partie du langage technique, littéraire, scientifique, diplomatique et autres.

Dans l'antiquité et au moyen âge, on se servait de notes tironiennes et de sigles en usage jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle environ. Les inscriptions lapidaires latines sont abrégées; les diplômes royaux, les chartes et les bulles papales renferment des signes abrégatifs; en médecine, en chimie, en histoire naturelle et en musique on les trouve; enfin la bibliographie en use largement. — II, 79, 113 à 136. — IX, 132 à 133.

**ACIÉRAGE.** C'est à Salomon et Garnier que l'on doit la découverte et le premier emploi de l'aciérage des planches gravées sur cuivre. On y procède en recouvrant la plaque gravée d'une mince couche d'acier par un dépôt galvanoplastique. — V, 140 *note*.

**ADRESSE BIBLIOGRAPHIQUE.** On entend par là, toute la partie inférieure du titre d'un livre comprenant : le nom de la ville où il a été édité ou imprimé, le nom de l'imprimeur ou de l'éditeur, son adresse, et la date ou millésime de l'apparition du livre.

L'adresse bibliographique n'existe pas dans les incunables; on doit se référer à la fin du volume.

Elle doit toujours être indiquée dans la rédaction bibliographique des manuscrits ou des imprimés. — IX, 94, 95, 96.

**AGRAFES,** synonyme de mordants et appelées ainsi quelquefois. Comme le nom l'indique, ces agrafes qui remplaçaient les fermoirs, servaient à maintenir serrés l'un contre l'autre, les deux plats de la reliure. — IV, 24, 27.

**AIS,** *Ayz*, de *assulla*, *ascella*, *aisella*, *aisel*. Désigne : 1° les plaquettes en bois qui servaient à faire les plats pour les reliures jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle; elles étaient surtout en chêne, et recouvertes de peau, de velours, de soie, etc... 2° En terme de reliure, ce sont des pièces de bois de forme parallépipédique, nommées aussi membrures et qui servent à comprimer le livre pendant le travail de la reliure. — IV, 5 et *note*, 45, 100.

**ALÆ** (ailes). Nom donné aux premières reliures en cuir, provenant de l'Orient. — IV, 27.

**ALBUM.** On appelait ainsi, de sa couleur blanche, une planche en bois sur laquelle on inscrivait, à Rome, les principaux événements qui s'étaient passés dans l'année. — I, 6 *note*.

**ALBUM AMICORUM.** Entre le xvi<sup>e</sup> et le xviii<sup>e</sup> siècle, on appelait ainsi un cahier, carnet ou livre de feuillets blancs sur lequel on recueillait des autographes et des notes de personnages de marque. Synonyme de notre album d'autographes. — VII, 113.

**ALDE.** Terme générique pour désigner les ouvrages sortis des presses de ces imprimeurs célèbres. — I, 44. — III, 69-73.

**ALLONYME** (de *allos* autre, *onuma* nom). Faux nom propre. Terme indiquant les ouvrages publiés sous un nom d'auteur qui n'est pas le

vrai. Ces sortes d'ouvrages entrent dans la catégorie des anonymes. — IX, 88 *note*.

**ALMANACH.** Étymologie controversée. Ils remontent à l'origine même de l'imprimerie; Johannes Muller, de Montereio est le premier qui en aurait fait paraître vers 1475. En tête des livres d'heures on rencontre souvent des almanachs ou calendriers. — III, 57, 58. — IV, 45. — IX, 153.

**ANAGRAMME.** Transposition de lettres employée par les auteurs pour défigurer leur nom et garder une sorte d'anonymat. Exemples : l'ouvrage d'*Abdias*, écrivain juif, l'un des 70 disciples de J.-C.; « le Codice diplomatico della Sicilia sotto il governo degli Arabi », et le « Libro del consiglio d'Egitto », deux ouvrages fabriqués par *Joseph Valla*; l'histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal, publiée en espagnol, par *Jos.-Ant. Conde*. — IX, 88 et *note*.

**ANOBIUM.** Variété de coléoptère, appelé communément vrillette, destructeur des livres. Il s'attaque aux bois, aux papiers, etc. On en a trouvé plusieurs variétés qu'on désigne sous les noms de : *Anobium bibliothecarium*, (de Pocy). *Anobium hirtum*. — VIII, 24, 26, 32, 36, 43.

**ANONYME.** *An* (sans) *onuma* (nom), ouvrage sur le titre duquel le nom de l'auteur ne figure pas. On le trouve quelquefois à la fin de la préface, dans l'introduction ou dans le privilège pour les livres antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle. — III, 124 à 126. — IX, 87 et *note*, 89, 90, 112 à 116.

**ANOPISTOGRAPHE.** De *a*, *opisthen* (derrière) *graphé* (écriture). — Manuscrit ou livre dont le verso est blanc : On n'a écrit ou imprimé que d'un seul côté. Les productions xylographiques sont toutes anopistographe. — II, 3 *note*, V, 7, 8.

**ANTHRÈNES** : de *anthos* (fleurs); *raino* (j'arrose). Coléoptères pentamères. — Insectes destructeurs des livres. — VIII, 26.

**ANTIPHONIER.** *Antiphonaire*. Livre liturgique, renfermant les antiennes, les hymnes, les versets, etc.... La musique est toujours notée. — I, 97.

**ANTIQUER SUR TRANCHE.** Terme de dorure; dans la reliure, désignant l'action d'orner de dessins en creux la tranche dorée d'un livre. — IV, 101, 109.

**APOCRYPHE.** *Apo* (loin); *Krupto* (je cache). On appelle ainsi des ouvrages attribués, à tort, à certains auteurs. Exemples : *Raméhd*

(d'Adhèmar); — *Randy* (Andry); — *de Ravanne* (de Varenne); — *Riand Jhevy* (Jean Divry); — *Yomms* (Simon); *Yréith* (Thiéry). — III, 124 à 126.

**APPENDICE** ou *Queue*. C'est la couverture de la reliure qui débordait du double à peu près pour permettre de porter le livre. Ne paraît plus être en usage au xvi<sup>e</sup> siècle. — IV, 23.

**APPROCHE**. Terme typographique désignant l'espace de la tige d'une lettre à l'autre. — II, 159.

**AQUA-FORTE**. Voir : *Eau-forte*.

**AQUAFORTISTE**. Artiste qui fait spécialement des eaux-fortes. — V, 135.

**AQUARELLE**. Peinture à l'eau. — V, 182.

**ARMARIA**. *Armarium librorum*, ou *loculamenta nidi, foruli*. Placard ménagé dans le plein des murailles pour y loger des livres dans l'antiquité et au moyen âge. Meuble en bois précieux dans lequel on plaçait les livres, posés à plat sur les tablettes. — I, 4 *note*, 76 *note*.

**ARMES**, synonyme de *blason*, terme de reliure. Bloc de cuivre sur lequel sont gravées les armoiries et qui servait à pousser ces armes sur le plat des reliures. C'est à partir de Charles VIII que les reliures ont reçu des armoiries. — IV, 109. — VI, 7, 8.

**ARMOIRE**. Meuble en bois précieux aménagé pour le placement des livres posés à plat sur les tablettes, et pour les manuscrits roulés en volumes. En usage dans l'antiquité et au moyen âge. On se servait encore de coffres, à ferrures solides, dans lesquels on renfermait les livres et qu'on emportait avec soi en voyage. Les coffres prenaient encore le nom de *paine*; des sacs étaient affectés au même usage. — I, 1, 75, 90, 93.

**ARS MEMORANDI**. Désignation abrégée de l'ouvrage suivant : *Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum*, imprimé par le procédé xylographique. — VII, 97.

Voir : *Xylographes*.

**ARS MORIENDI**. Titre abrégé d'un ouvrage imprimé par le procédé xylographique et qui jouit d'une grande célébrité. — V, 17, 18.



**ARTISAN.** Terme consacré pour désigner un graveur sur bois au xvi<sup>e</sup> siècle. Ils manquaient d'originalité dans la création des sujets et des motifs qui ornent certains livres d'heures. — V, 57.

**ART TYPOGRAPHIQUE.** Comprend l'ensemble des opérations de l'imprimerie depuis la composition de la *copie* jusqu'au tirage définitif du texte et des gravures. S'entend aussi de l'histoire de la typographie, de ses origines, de ses évolutions et de ses progrès. — II, 69.

**AUTEUR.** C'est la personne qui crée, qui invente une œuvre imaginative, ou documentaire. Au moyen âge et pendant la Renaissance, les auteurs latinisaient leur nom, ce qui a donné lieu à bien des confusions dans le classement de leurs œuvres. De tous temps certains auteurs ont déguisé leur nom, ou n'ont même pas signé. — I, 46. — III, 46, 47, 124, 126.

**AUTOGRAPHE.** Lettre, manuscrit et tout travail quelconque écrits ou signés par l'auteur lui-même. On applique cependant ce terme plus spécialement aux lettres qui, selon qu'elles sont écrites entièrement, en partie ou signées seulement par l'auteur, acquièrent une plus grande valeur. — Les autographes des célébrités et des grands savants sont fort recherchés de nos jours et se paient un très grand prix. — On en falsifie une grande quantité et dans tous les pays. — V, 225, 226. — VIII, 116, 117, 118, 120, 121, 122. — IX, 118, 119, 120 à 130.

**AUTOGRAPHIE.** C'est l'art d'obtenir par impression la production, en une certaine quantité d'exemplaires, de l'écriture même d'un auteur. On s'en sert couramment dans le commerce et en administration pour la reproduction de documents. — III, 81 à 86.

**AUTOGRAPHOPHILE.** Terme créé à dessein, et manquant de sanction, pour désigner les amateurs et les collectionneurs d'autographes. — VI, 142.

**AVANT-LETTRE.** Expression artistique et d'atelier dans laquelle est sous-entendu le mot gravure : C'est un tirage d'une gravure entièrement terminée dans le dessin, les contours et les masses d'ombre, mais qui ne porte ni signature, ni devise, ni légende. Le graveur en tirait seulement quelques exemplaires, puis complétait sa planche par la gravure de la lettre. — V, 139.

**BARBET, Barbetum.** — Mot qui s'employait pour désigner un livre enchaîné. — I, 94-97.

**BASANE.** Cuir fabriqué avec la peau du mouton et qu'on emploie dans la reliure usuelle et bon marché. — IV, 109, 135.

Voir : *Cuir*, *Reliure*.

**BAUDEQUIN.** Mot que l'on trouve dans l'*Inventaire de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne* et qui désigne une étoffe en fils d'or et de soie créée par les brodeurs de Bagdad. — Le mot Baldaquin vient de ce même terme. — Cette étoffe servait à la reliure des livres. — IV, 24.

**BAVURE.** Se dit des défauts d'une gravure lorsqu'elle n'est pas nette. En reliure on désigne ainsi les défauts de netteté. — IV, 119.

**BIBLE.** Premier des livres connus. Dans les manuscrits, il existe encore des *Bibles* exécutées avec un luxe très grand, telle la *Bible* de St Martial de Limoges. — La *Bible* est peut-être le premier livre sorti des presses de Gutenberg. — VII, 33, 50, 60.

**BIBLIA PAUPERUM.** Ouvrage xylographique résumant le texte de la *Bible* à l'usage des prédicateurs du peuple et pour le peuple lui-même. — V, 10, 13, 14, 15.

**BIBLIATRIQUE.** Désigne l'art de restaurer les livres; ce terme est peu usité aujourd'hui. — VIII, 137 *note*.

**BIBLIOGNOSTE.** Connaisseur des livres. Celui qui possédait la science des livres. — VIII, 72.

**BIBLIOGRAPHE.** C'est la personne qui fait profession de décrire les livres soit au point de vue marchand, soit comme valeur intellectuelle. — I, 25, 45. — IX, 2 sq, 17, 19, 20, 38, 39.

**BIBLIOGRAPHIE.** Terme générique embrassant toutes les connaissances qui constituent la science du livre en lui-même et par lui-même : c'est-à-dire par sa description matérielle et physique et par le compte rendu, l'analyse et la critique de son contenu. — IX, 1, 5, 7.

**BIBLIOGUINANCIE.** Se traduit par : « lessive des livres, restauration des livres ». — Mot créé par Heudier et Vialard. — VIII, 72, 137.

**BIBLIOMANE.** L'amateur de livre qui pousse sa passion jusqu'à l'excentricité. — I, 39. — III, 40, 41. — VIII, 3.

**BIBLIOMANIE.** On désigne ainsi l'extrême passion, sans frein, sans pondération de l'amateur de livres atteint de manie bizarre. — I, 24 à 30, 32, 36.

**BIBLIOPEGISTIQUE.** Art de conserver, de recouvrir les livres. — Synonyme de reliure. — IV, 136.

**BIBLIOPHAGE.** Synonyme de mangeur de livres ; ou bien le lecteur avide et insatiable qui lit tout, à tort et à travers ; ou l'amateur sans discernement qui entasse livres sur livres, sans aucun choix. — VIII, 2, 45.

**BIBLIOPHAGIE.** La passion dévorante du livre. — VIII, 45.

**BIBLIOPHILE.** Définition de l'amateur de livres qui remplit toutes les conditions de goût, d'art et de science pour discerner la valeur intellectuelle et le prix des livres. — I, 29, 32, 38, 39, 40, 41. — III, 40, 41, 190, 193. — VIII, 2, 3.

**BIBLIOPHILIE.** La science du beau livre et des belles reliures. — III, 8. — IX, 7.

**BIBLOS.** Nom sous lequel le papyrus était connu. — I, 9.

Voie : *Papyrus*.

**BIBLIOTAPHE.** Celui qui cache ses livres comme un trésor précieux, ne les montrant à personne. Il est jaloux généralement, et a la passion de dissimuler ses manuscrits ou ses livres. — I, 28, 29 *note*. — VI, 143. — VIII, 72.

**BIBLIOTHÉCAIRE.** Ce mot désigne un fonctionnaire d'ordre public ou privé qui est commis à la garde d'une bibliothèque pour la diriger. Il doit en faire le catalogue, veiller à sa bonne gestion et à l'ordre des livres ; leur communication lui incombe aussi. — VIII, 9. — IX, 3, 4, 6.

**BIBLIOTHÈQUE.** Ce mot est pris dans quatre sens généraux, mais bien différents l'un de l'autre :

1° Local dans lequel les livres sont placés, soit sur des tablettes le long des murs et en épi, soit dans des armoires ;

2° Désigne l'ensemble des livres qui constituent un dépôt privé ou public ;

3° On entend aussi par *Bibliothèque*, une série d'ouvrages d'un ou de plusieurs auteurs, mais groupés sur un plan unique et dont la collection forme un tout.

4° On désigne, sous le même terme, les collections privées qui sont devenues célèbres. — I, 1, 2, 31, 38, 41, 42, 43, 48, 49, 50, 53, 75, 76, 79, 81, 90, 93, 110 *note*, 113, 114-115, 115-123, 130, 135 *note*, 167. — III, 11, 39. — VI, 31, 32.

**BLASON.** Ne figure dans l'ex-libris que depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. — VI, 105 sq.

**BLATTE.** Insecte de l'ordre des orthoptères qui commet de grands ravages dans les bibliothèques. Le type spécialement redoutable est la *blatta americana*. — VIII, 30.

**BOIS.** Son utilité dans la construction du mobilier des bibliothèques est indéniable. Les casiers, tablettes, meubles à catalogues, etc., tout peut être fait en bois ; mais il faut savoir discerner quel est le genre de bois qui convient le mieux. On doit éliminer avant tout les bois blancs, spongieux, sujets à être attaqués par les insectes ; les bois résineux et lourds conviennent le mieux pour les bibliothèques. Les anciens employaient le chêne, le cèdre, l'ébène ; ce dernier est trop cassant et son prix est trop élevé pour servir de nos jours. Le chêne, le noyer, le cèdre, le pitchpin semblent le mieux convenir pour les usages modernes. — I, 79, 80, 81, 124, 125.

**BOITE A CATALOGUE.** Elle doit être solidement construite, en bois, avec des divisions nécessaires pour y loger les fiches et les cartes. C'est dans la bibliothèque Sainte-Geneviève qu'on a dû s'en servir pour la première fois. Sa forme était celle d'un livre de grand format. De nos jours, l'usage des boîtes à catalogues se perd et se remplace par des tiroirs logés dans des meubles. — I, 150, 151.

**BORDURE DU CARTON.** Dans la reliure c'est la partie du carton qui, en dessous de la couverture, excède la tranche du livre. — IV, 98, 109.

**BORD DU CARTON.** Dans la technique de la reliure, on désigne ainsi l'épaisseur du carton coupé sur les trois côtés. — IV, 98, 109.

**BOUQUIN.** Terme générique désignant des ouvrages de peu de valeur et d'occasion. On applique ce mot aux ouvrages vendus sur les quais par les bouquinistes. Son étymologie doit être cherchée dans les langues germaniques : *buch* (allemand) livre ; *book* (anglais) livre. — VIII, 4.

**BRADEL.** Relieur français qui a créé la reliure connue sous ce nom. C'est la reliure à emboitage ou à dos brisé recouverte de toile ou de papier au lieu de cuir ; elle se fait souple ou rigide. — IV, 66.

**BRÉVIAIRE** (*Breviarium*, sommaire). Livre liturgique contenant les offices et les oraisons que les prêtres sont tenus de lire tous les jours. Certains bréviaires manuscrits ont été exécutés avec un très grand luxe. — VIII, 89.

**BRISURE DU LIVRE.** Se dit lorsque la reliure d'un ouvrage est ouverte

sans soin, avec précipitation et qu'il y a rupture dans la couture ou dans le dos. — I, 57.

**BROCHER.** Réunir les différents cahiers d'un livre en commençant par la feuille première, et les assembler par une légère couture; le livre ainsi réuni est recouvert d'une couverture en papier sur laquelle est imprimée le titre; dans cet état, il est dit broché. — IV, 109.

**BROCHEUR.** Ouvrier spécialiste qui ne fait que monter les livres en feuilles et les broche. Il est aidé par les plieuses et les couseuses. — IV, 113.

**BROCHURE.** On appelle ainsi tout écrit imprimé qui n'excède pas un certain nombre de pages. Les opinions sont encore partagées sur l'attribution de ce terme; on le donne parfois à la *plaquette* ou même à un *volume* mince. Leur classement doit être spécial. — IV, 80, 83, 113. — IX, 84.

**BRUCHE.** Coléoptère voisin des charançons, que l'on trouve plus fréquemment dans le Midi que dans le Nord. Cet insecte s'attaque au papier et au bois des vieilles reliures. — VIII, 36.

**BRUNET (J.-CH.).** Célèbre bibliographe français qui a laissé son nom à un système méthodique de classification pour les livres de toute sorte. Ce système a été créé par Gabriel Martin et était connu sous le nom de *Système des libraires français*. Brunet l'a remanié et amplifié de sorte que cette classification a pris son nom — IX, 21, 22, 23, 24, sq. Voir : *Systèmes bibliographiques*.

**BUREAU-BIBLIOTHÈQUE,** ou roue d'étude inventée par Grollier de Servière en 1729. Elle consistait en deux disques de bois, fixés sur un axe central tournant sur pivot. Dans l'intervalle de ces disques espacés de plus d'un mètre sont fixées des tablettes avec bordure; pour changer de livre, il suffisait de déclancher les disques et d'amener à soi la tablette suivante; le disque étant arrêté, on pouvait travailler. Il est bien entendu que les tablettes devaient pivoter aussi afin de laisser au livre sa stabilité pendant l'évolution. — I, 147.

**BURIN.** Instrument en acier de formes diverses, servant aux graveurs sur bois et sur métal à tracer leurs dessins. Par extension, on désigne sous le nom de *burin* une planche travaillée au burin et à l'eau-forte. — II, 79. — V, 149.

**CABINET.** Pièce d'un appartement renfermant généralement la bibliothèque. Par *cabinet noir* on entend une réserve faite dans certaines

bibliothèques, de livres qui ne sont communiqués que dans des conditions particulières. — I, 31, 32.

**CACHET.** Marque de possession faite au moyen d'une empreinte gravée sur cuivre et reproduite par pression sur les livres, soit sur la couverture, soit dans l'intérieur. Les cachets à l'encre grasse sont condamnés pour les livres d'amateurs et ne doivent servir que pour les bibliothèques publiques. — I, 53. — VI, 89, 90, 91, 136, 142.

**CAHIER.** On désigne ainsi la réunion de plusieurs feuillets imprimés dont la pagination se suit. Le cahier est toujours composé d'au moins deux feuillets, qui est l'in-folio, l'in-4° en a 4, l'in-8° 8, l'in-12° 12, etc. L'in-12° est encore composé de deux cahiers de 6 feuillets chacun ou 12 pages, ou l'un de 4 feuillets et l'autre de 8. — II, 91, 99.

**CALLIGRAPHE.** Qui écrit bien. Scribe ou copiste dont l'écriture était très soignée et présentait un caractère d'art. Le plus célèbre des calligraphes modernes est Jarry qui a écrit la *Guirlande de Julie*. — II, 78, 79, 80. — VII, 94.

**CALLIGRAPHIE.** Art de bien écrire. Cet art était pratiqué avec succès dans l'antiquité et au moyen âge. Il nous reste des manuscrits dont l'écriture et l'ornementation sont hors ligne. — III, 86 sq., 93. — VII, 81.

**CAMAÏEU.** Sorte de peinture faite avec une seule couleur, mais à tons superposés et augmentant d'intensité selon la lumière et les ombres portées. On remarque des manuscrits à dessins bleu sur bleu, noir sur gris, etc. En typographie, on appelle camaïeu des gravures et des motifs noirs sur noir ou blancs sur noir, mais à teintes dégradées. — V, 1.

**CAMBRER.** Former le dos de la reliure en l'arrondissant de manière à ce qu'il forme convexité, lorsque le cuir est posé. Par opposition, la tranche de face devient concave et prend le nom de gouttière. — IV, 110.

**CANIVET.** Sorte de canif très aigu servant à évider les lettres d'un texte ou d'un ouvrage complet de manière à laisser en creux le corps des lettres qui réapparaissent en plaçant un transparent coloré derrière chaque page. On dit des « livres découpés au canivet ». — III, 100 sq., 109.

**CAPSA.** Boîte en bois ou en carton avec couvercle, de forme cylindrique, servant dans l'antiquité et à Rome particulièrement, à renfermer les manuscrits roulés ou *volumina*. — I, 81.

**CARACTÈRES.** Terme générique désignant les lettres de l'alphabet, fondues, destinées à l'impression. A l'origine, dans la xylographie, les caractères n'étaient pas séparés, mais gravés sur la planche même, puis on tenta de les faire en terre glaise, en plomb, en fonte. Ce n'est qu'après la découverte du métal amalgamé : plomb et antimoine, que les caractères mobiles furent utilisés. On faisait d'abord un poinçon en acier, lequel était frappé dans un moule en cuivre. Selon leur forme et leur apparence, les caractères prennent des noms différents : il y a ainsi les Garamont, les Alde, les Elzévier, les Didot parmi les plus célèbres. D'après leur hauteur et leur épaisseur d'œil, ils sont désignés sous d'autres noms ; il y a le Cicero, le Saint-Augustin, la sedanoise, le parangon, l'égyptienne, etc. — I, 40. — II, 65, 67, 70, 73, 79, 89, 134, 141, 144, 145, 146, 149, 150. — III, 60, 63.

**CARICATURE.** Se dit des dessins représentant des personnages et des scènes dans une forme grotesque. Elle a commencé dans les manuscrits, au xiv<sup>e</sup> siècle. — VII, 47, 48.

**CAROLINE-SAXONNE.** Forme de lettres des manuscrits en usage entre les viii<sup>e</sup> et ix<sup>e</sup> siècles. — VII, 26.

**CARTE.** On désigne ainsi :

1<sup>o</sup> Du papier rigide composé de deux à plusieurs feuillets superposés et collés ensemble ;

2<sup>o</sup> En reliure, c'est le carton composé lui aussi de plusieurs feuillets superposés. — II, 24. — VIII, 99.

**CARTES A JOUER.** Elles sont trop connues pour qu'on en fasse une description. Les premières ont été fabriquées par le procédé xylographique dès le xiv<sup>e</sup> siècle. Elles se sont perfectionnées insensiblement dans les différents pays. — V, 2, 5.

**CARTON.** Terme bibliographique désignant des pages ou gravures supprimées ou remplacées par d'autres, corrigées ou atténuées. — III, 165 à 174.

*En reliure*, on nomme ainsi une feuille rigide, plus ou moins épaisse, constituée avec une pâte grossière, et qui sert à la confection des plats des volumes. Il y a deux sortes de cartons :

1<sup>o</sup> Le carton pâte, formé par des débris de papier et de matières diverses broyées sommairement et coulées, puis pressées sur une table horizontale ;

2<sup>o</sup> Le carton en feuille, qui se compose d'une série de feuillets de papier superposés les uns aux autres et fortement collés. L'usage du carton ne remonte guère au delà du xv<sup>e</sup> siècle. — IV, 27. — VIII, 94, 96, 97.

**CARTONNAGE.** Genre de reliure consistant à recouvrir le dos des livres d'une feuille de papier collée sur les plats au lieu de cuir. — IV, 62, 65. — VIII, 143.

**CASIERS A CATALOGUES.** Série de compartiments ménagés dans la boîte ou le tiroir à catalogues et destinés à recevoir les fiches. — I, 152.

**CATALOGUE.** C'est une liste classée dans un ordre déterminé des livres d'une bibliothèque. On les divise en deux :

*Catalogue alphabétique* ou division des ouvrages dans l'ordre alphabétique des auteurs et des ouvrages.

*Catalogue méthodique* ou division dans un ordre scientifique quelconque. On peut encore établir des *Catalogues par ordre chronologique, géographique et topographique*. — I, 44, 151, 154, 155. — VI, 202. — IX, 8, 9, 65, sq., 88, 89, 92, 93, 94, 97, 98, 105, 106, 107, 116, 117.

**CAXTON.** Célèbre imprimeur anglais des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, dont les productions sont très recherchées. — On désigne les livres sortis de ses presses par son nom. — I, 44.

**CHAGRIN.** Cuir formé avec des peaux de chèvre et d'âne, qui provenaient originairement du Levant. Ces cuirs étaient teints en rouge et s'employaient beaucoup pour la reliure pendant les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. — IV, 135.

**CHARIOT PORTE-LIVRE.** Appareil composé d'une tablette étroite, montée sur quatre galets placés très bas; cette tablette avait un rebord à l'arrière, à l'avant elle était arrondie et munie d'une courte patte métallique. — Son inventeur est Lawrence qui aurait voulu que chaque livre de bibliothèque fut muni d'un de ces chariots pour retirer et placer les livres. — I, 54, 57 *note*.

**CHARNIÈRE.** Les anciennes reliures dont les plats étaient en bois avaient presque toutes des fermoirs montés sur charnières; ces fermoirs étaient métalliques. — IV, 98.

**CHARTE, Carta.** Désignation d'un manuscrit émanant de source officielle. Les rois, les seigneurs, les princes et les évêques avaient seuls qualité pour délivrer des Chartes. — VII, 5.

**CHASSES.** Expression technique de reliure désignant la partie du carton qui touche l'arête de la cambrure du dos avant le montage du cuir. Nommée de la sorte parce que le carton monté sur les ficelles de la cou-



ture, a un peu de jeu nécessaire pour le rognage des bords et l'ouverture du livre. — IV, 97.

**CHEVILLE** ou *Clavette*. Sorte de taquet à tête plate dont la partie cylindrique s'encastre dans des trous ménagés le long des montants de bibliothèque, tandis que les tablettes viennent reposer sur la partie plate de la clavette. — I, 138, 141.

**CHIARO-SCURO** (*Clair-obscur*). Mot italien désignant un certain procédé de dessin et de gravure où les teintes ne sont pas nettement dissemblables, mais se fondent par dégradation. Le clair-obscur a une certaine analogie avec la gravure en camaïeu. — V, 37.

**CHIFFRE**. Forme graphique des expressions numériques et d'aspect variable depuis les premiers manuscrits jusqu'à nos jours. Les chiffres romains, utilisés en premier, se composent de lettres et étaient en usage jusqu'au xvr<sup>e</sup> siècle pour la numérotation des pages. Ils ne servent plus guère aujourd'hui que pour la désignation de la date, la pagination des préfaces et des introductions. Le chiffre arabe, connu en Europe dès le xiii<sup>e</sup> siècle ne s'employait qu'en astronomie. Les premières paginations de livres avec ces chiffres remontent à 1475 environ. — II, 24, 25, 157, 158, 183, 184, 187, 190. — VI, 16, 19.

**CHROMOLITHOGRAPHIE**. Composé de trois mots grecs désignant : couleur, pierre, écriture. D'où la lithographie en couleur. D'origine assez récente, on obtient quelques effets assez heureux ; mais en général il y a peu d'expression artistique dans la chromolithographie, la machine se fait trop sentir. — V, 184.

**CHROMOTYPOGRAPHIE**. C'est la *typographie en couleur*. On est obligé d'avoir autant de planches qu'il y a de couleurs et même parfois de tons ; le repérage est très délicat et l'ouvrier doit être très habile pour arriver à un tirage parfait. — V, 184.

**CHRONOGRAMME**. On désigne sous ce nom la date d'impression d'un livre exprimée en chiffres romains, mais disséminés dans le corps d'un ou de plusieurs mots. — II, 209, 218.

**CHRONOGRAPHIE**. Réunion de plusieurs mots formant un sens dans lesquels les lettres numériques désignent la date d'un événement. — II, 216.

**CHRYSOGRAPHE**. Enlumineur qui, au moyen âge, appliquait l'or sur les miniatures des manuscrits. Il écrivait aussi les rubriques en lettres d'or et d'argent. — VII, 4, sq.

**CISELURE.** — Ornements gravés sur les tranches dorées de certains livres. — IV, 114.

**CIVILITÉ** (CARACTÈRES DE). Ainsi nommés de ce qu'on les a employés pour la première fois à la composition d'un *Traité de Civilité*. Ils affectent la forme de la bâtarde italienne ou française. — III, 76, 81.

**CLAIR-OBSCUR.** — V, 149.

Voir : *Chiaro-scuro*.

**CLASSEMENT.** Mise en ordre dans les livres d'une bibliothèque et confection des catalogues. Le classement des livres sur les tablettes peut se faire par ordre scientifique, après division des formats ou sans division, ou simplement d'après la grandeur, en leur donnant un numéro d'ordre au fur et à mesure de leur entrée. Pour les détails sur les catalogues, voyez ce mot. — I, 174, 175. — IX, 21.

**CLASSIFICATION ALPHABÉTIQUE.** — Mise en ordre des livres d'une bibliothèque et des catalogues d'après l'ordre alphabétique des auteurs ou des matières. C'est le système le plus généralement adopté dans les bibliothèques; c'est aussi le plus utile des catalogues. — IX, 86, sq.

**CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE.** — Manière de disposer les livres et les catalogues dans un ordre scientifique ou d'après un système particulier. Les systèmes existants sont fort nombreux, mais aucun ne répond jusqu'ici, à tous les critères de précision et d'exactitude méthodique qu'on doit en attendre. — IX, 10, 49, 50, 54, 55, 56, 57, 61.

**CLASSIQUES.** *Auteurs classiques. Ouvrages classiques.* Qui sont en usage dans les classes. On désigne sous ce terme tous les ouvrages de l'antiquité grecque ou latine. Les premières éditions de ces auteurs sont très rares et fort recherchées, ainsi que celles des classiques français. — III, 175, 187.

**CODEX.** Nom donné aux manuscrits dont les feuillets étaient réunis entre eux par le dos et recouverts d'une enveloppe analogue à notre reliure. C'est en un mot le livre carré et plat tel que nous l'avons encore. — I, 80. — II, 2.

**COFFRE.** Au moyen âge, les coffres servaient à renfermer les livres. — I, 92, 93.

**COIFFER.** Terme de relieur désignant l'action de rabattre le cuir de la reliure en tête et en queue du volume, sur la coiffe. On dit coiffer la ranchefile. — IV, 109, 119.

**COINS.** Certains fers à dorer le cuir dont se servent les relieurs; ce sont des fleurons et des sujets d'angles. — IV, 76.

**COINS MÉTALLIQUES.** Ils se composaient d'une plaque de cuivre, ou même d'argent, rabattue sur les angles en cuir et en bois des reliures et maintenus par des clous à grosses têtes; des gravures, des ciselures en creux et en relief ornaient ces plaques métalliques et en faisaient un objet d'art et de luxe. — IV, 45.

**COLLATIONNEMENT.** Action d'inventorier un livre pour constater s'il est en parfait état et complet. C'est une opération délicate et qui demande une certaine habitude. — II, 91, 92, 93 à 98, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 112, 117.

**COLONNE.** Partie du texte comprenant la moitié d'une page lorsqu'elle est divisée par deux. — II, 76.

**COLOPHON.** Adresse alphabétique partielle ou complète qui se trouve dans les ouvrages imprimés entre 1450 et 1500. Le colophon se trouve presque toujours à la fin du volume. — II, 180, 181.

**COLORIAGE AU PATRON.** Action de passer la couleur sur des dessins au moyen de patrons découpés à jour. Il faut autant de patrons qu'il y a de teintes à produire. — V, 183 *note*.

**COMMENTATEUR.** C'est l'érudit qui discute et critique l'authenticité et la pureté d'un texte. — IX, 90.

**COMPLÉTAGÉ.** Terme de librairie qui désigne la spécialité de compléter les ouvrages dépareillés. — VIII, 10.

**COMPOSITION.** En typographie on entend par là l'action de réunir les lettres une à une dans le composeur pour en former des mots et des lignes; ces lignes sont réunies entre elles pour former des pages. En art, la composition consiste à créer le sujet ou le motif que l'on veut exécuter par le dessin ou autrement. — II, 75.

**COMPOSITEUR.** En reliure c'est une sorte de règle où les caractères sont serrés au moyen d'une vis de pression. Ils servent à recevoir les lettres des titres qui sont à pousser sur le dos des ouvrages. — IV, 79.

**CONTRE-CALQUER.** Action de reprendre le calque d'un dessin afin de l'obtenir dans le même sens que ce dessin. On s'en sert pour la gravure sur bois pour l'eau-forte. — V, 161 *note*.

**CONTRE-TIRER.** Tirage d'une épreuve faite par calque. — V, 161 *note*.

**COPISTE-SCRIPTOR.** Écrivain ou scribe chargé de copier un manuscrit. Avant la découverte de l'imprimerie, la corporation des copistes était puissante et jouissait de certaines prérogatives. Il y avait de forts habiles copistes dont l'œuvre était de la calligraphie dans toute l'acception du terme. — VII, 7.

**COQUILLE.** Faute typographique qui fait dire à l'auteur autre chose qu'il ne voulait. Il en existe de remarquables et qui ont relevé le texte au lieu de le dénaturer. — III, 126-129.

**CORPS** (*de caractères typographiques*). On entend par là, la proportion de l'épaisseur et de la largeur de la lettre. — II, 75.

**CORRECTEUR.** C'est la personne qui est chargée de relire la composition des imprimeurs après le tirage de la première épreuve pour en corriger toutes les fautes typographiques. Pour l'intelligence des langues mortes et des langues orientales, le correcteur doit être un savant. — II, 75.

**COULEUR DES RELIURES.** A l'origine, les reliures riches étaient en ivoire et en métal chargés de pierreries; les livres ordinaires de comptes et de raisons étaient recouverts de peau blanche et en parchemin. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les teintes s'éclaircissent, se mosaïquent de bleu de ciel, de citron, d'orange. Les cuirs roses, gris perle, vert pâle et La Vallière pâle abondent. — IV, 38, 41, 125, 127, 128, 134, 135.

**COUPE-PAPIER.** Sorte de couteau en bois dur, en métal, en ivoire ou en écaille, servant à découper les feuillets d'un livre broché. — VIII, 77, 78, 81, 82.

**COUSOIR.** Appareil en bois sur lequel le livre est monté et cousu contre les ficelles qui sont placées verticalement. — IV, 118.

**COUTURE.** Action de rassembler les différents cahiers d'un livre broché en les cousant contre des ficelles ou contre des rubans afin de pouvoir les relier.

Il y a différentes sortes de couture :

1<sup>o</sup> La couture sur nerf et double nerf, qui consiste à maintenir la ficelle au dos du cahier et à passer le fil une ou deux fois autour d'elle avant de la glisser dans l'intérieur du cahier;

2<sup>o</sup> La couture sur ruban inventée par Lesné. Un ruban d'une certaine largeur remplace la ficelle et le fil est piqué dans le ruban;

3<sup>o</sup> La couture sur grecques. Chaque cahier porte quelques légères

entailles dans lesquelles on loge la ficelle. On coud sans que la ficelle soit apparente. — IV, 62, 65, 76, 100, 118.

**COUVERTURE.** C'est la feuille de papier sur laquelle est imprimé le titre de l'ouvrage et qui l'enveloppe à son état broché. La plupart du temps elle est en papier de couleur. Depuis quelques années, les éditeurs les illustrent de dessins plus ou moins coloriés. — I, 43. — IV, 133, 134, 135. — VI, 27.

**CRÉMAILLÈRES.** Sorte de linteau taillé en dents de scie et fixé contre les parois intérieures des montants de bibliothèque. Entre les dents on place un linteau étroit sur lequel repose la tablette. Peu pratique; remplacé par la claveite. — I, 138, 141.

**CRIBLÉ OU INTERRASILE** (*Gravure en*). Gravure sur métal exécutée en relief et dont les différentes valeurs des teintes sont obtenues par des points clairs plus ou moins étendus. — V, 95 à 99.

**CRIS DE GUERRE.** Certains ex-libris représentant des blasons portent des cris de guerre et des devises. — VII, 127.

**CRYPTONYME** (*A nom caché*). Ouvrage dont l'auteur a dissimulé son nom sous une forme étrangère : anagramme ou autre. Cachette, subterfuge, déguisement, etc., quant aux noms propres des auteurs. — IX, 88.

**CUIRS.** Les cuirs employés en reliure étaient assez variés; on a reconnu les peaux des animaux suivants : mouton, chèvre, veau, vache, truie, cerf, daim, sanglier, âne. La peau humaine a même servi.

De nos jours on emploie de préférence le mouton ou basane pour les livres ordinaires, la chèvre et l'âne, maroquin et chagrin, pour les ouvrages de luxe. Enfin la peau de truie blanchie est encore en usage. — IV, 35 et *note*, 37, 38, 45, 124.

**CUL-DE-LAMPE.** Fleuron, vignette ou autre figure typographique appliquée sur la partie blanche en fin de chapitre. — V, 158.

**DATE.** C'est le millésime placé au bas du titre des livres et qui indique l'année où ce livre a paru. A l'origine les manuscrits étaient très rarement datés. Les xylographes ne portaient aucune date. Pendant la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, les livres étaient aussi très rarement datés, ou s'ils l'étaient, il fallait chercher le millésime dans le colophon de la fin. — Les premières dates s'indiquaient en chiffres romains; au xv<sup>e</sup> siècle seulement les chiffres arabes ont été employés. — Les éditeurs et imprimeurs dissimulaient parfois les dates sous une forme

énigmatique ou chronographique. — II, 182, 198, 218. — VIII, 118, 119.

**DÉCORATION** (*Du livre*). Le livre est décoré par les ornements typographiques d'abord, puis par les lettres ornées, les gravures, dessins, planches de toute sorte. Les manuscrits étaient enluminés et couverts de lettres d'or et de couleur.

La décoration de la reliure comprend : les filets à froid sur les plats et le dos, avec ombilic, pour l'origine; puis viennent les ornements monastiques (fers à ornements, feuillage, animaux fantastiques, etc.). — Sous la Renaissance, les ornements de la reliure sont de toute élégance. — IV, 46, 49. — V, 28, 29.

**DÉDICACE**. Expression d'hommage de la part de l'auteur à un personnage célèbre ou un savant, placée généralement en tête de l'ouvrage. Presque toujours elles sont imprimées, mais il en existe de manuscrites et parfois de fort singulières. — III, 129, 134. — VI, 189, 190, 193, 194.

**DÉFET**. Feuilles d'imprimerie tirées au delà du nombre déterminé et qui servent à compléter des exemplaires défectueux. — II, 92.

**DENTELLE**. Terme de reliure désignant un ornement finement découpé et imitant la dentelle que le doreur pousse sur les bords intérieurs des plats. Les fers à dentelle se composent soit d'un motif d'une certaine dimension que le doreur applique bout à bout; il existe aussi des plaques représentant des dentelles que l'on applique avec le balancier, ces dernières sont moins artistiques; on les nomme « dentelles plein-or ». — IV, 101, 102.

**DERMESTE**. Insecte coléoptère, de la famille des clavicornes, faisant des ravages dans les bibliothèques. Le type de ces destructeurs paraît être le *Dermestes linensis*, d'après le Dr L'Herminet. — VIII, 31.

**DÉSINFECTION DES LIVRES**. Opération consistant à exposer les livres, qui ont servi fréquemment, à une série d'opérations destinées à éliminer et détruire tous les germes morbides qu'ils contiennent. — VIII, 43, 44.

**DEVISE**. Maxime ou sentence adoptée par les anciennes familles pour expliquer les pièces de leurs armes. On les applique sur des reliures, sur des ex-libris. — VI, 8, sq., 93, 94.

**DIDOT** (*Caractères*). Types de lettres créées par Didot l'ancien, dérivant du type Garamont, et dont l'usage et la mode reviennent de nos jours. — I, 40.

**DIPTIQUE**. Qui se plie en deux. Tablettes d'ivoire, de bronze, de bois précieux, réunies par deux ou plusieurs et qui se plient sur charnières. Ces tablettes, enduites de cire, servaient aux anciens à prendre des notes et à écrire au moyen d'un style, appelé aussi pugillar. — IV, 4.

**DISSERTATIONS ACADÉMIQUES**. Écrits sur des sujets variés, présentés comme thèses dans les universités. — IX, 94.

**DOCUMENTER UN LIVRE**. Expression un peu moderne qui n'a rien de commun avec l'érudition pure. Il s'agit de grouper dans l'ouvrage qu'on veut documenter, les portraits des personnages cités, des autographes et autres curiosités particulières se rapportant à cet ouvrage. — V, 165, sq.

**DORURE**. En reliure, c'est l'application de l'or en feuilles sur les plats de reliure. On maintenait l'or au moyen d'un mordant, puis on appliquait sur la feuille d'or le fer à pousser, chauffé légèrement au préalable; l'or s'incrétait dans le dessin et l'excédent était enlevé. — IV, 62.

**DOS DU LIVRE**. Partie extérieure du livre qui est seule visible sur les rayons. Pour qu'un dos de livre remplisse les conditions voulues, il doit être assez arrondi, les coutures sur nerfs doivent s'espacer normalement, la dorure doit être sobre et le titre poussé, assez sommaire, tout en étant clair. — IV, 75, 76, 97.

**EAU-FORTE** (*Gravure*). Se dit d'une épreuve tirée sur une planche gravée à l'eau-forte. C'est par extension qu'on appelle ainsi l'épreuve, puisque ce mot s'applique surtout à la planche en cuivre. — V, 149, 155, 153, 155.

**ÉCAILLE**. Se dit d'une coloration à teintes multiples, imitant l'écaille, que les relieurs appliquent sur les plats de certains cuirs (veau et basane). Les tranches des livres sont aussi écaillées quelquefois. — IV, 110.

**ÉCRIRE COMME UN ANGE**. Expression proverbiale pour dire qu'on écrit dans la perfection. Elle a pour origine la copie des écritures faites par Ange Végèce, calligraphe de François I<sup>er</sup>. — VIII, 81, 82.

**ÉCRITS ACADÉMIQUES.** IX, 94.

Voir : *Dissertations académiques.*

**ÉCRITURE.** Art d'exprimer la pensée et les idées par des caractères de forme particulière. A l'origine, l'écriture était idéographique, c'est-à-dire que chaque lettre exprimait une idée complète; elle est phonétique et n'exprime plus que des sons. Sa forme a varié à l'infini; depuis l'emploi des caractères latins en Europe, les types ont subi des formes variées, surtout dans les manuscrits; on peut nommer les suivantes : mérovingienne, carolingienne, anglo-saxonne, unciale, gothique, de chancellerie, bâtarde, anglaise, etc. — I, 6. — VII, 1 sq. — IX, 74, *note*.

**ÉDITEUR.** Commerçant qui se charge de diriger l'exécution matérielle de l'impression, et la vente d'un livre; c'est un intermédiaire entre l'auteur et l'acheteur. — IX, 74.

**ÉDITION.** On désigne par ce terme le total des exemplaires du tirage d'un ouvrage. Le chiffre des anciennes éditions était assez restreint 300 pour les incunables, 1000 à 1500 pour les livres des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. — De nos jours, on tire généralement la première édition à 1000 exemplaires; les autres tirages sont indiqués par 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> mille, etc.

On nomme *édition originale*, celle qui paraît la première; pour les incunables et les classiques, les premières éditions prennent le nom de *princeps*. L'édition définitive est celle qui se fait soit après la mort de l'auteur, soit de son vivant, mais comprenant toutes ses œuvres, avec une forme arrêtée définitivement. — I, 32, 38. — III, 175 à 187. — IX, 73 *note*, 74 *note*.

**ELZEVIER** ou **ELSEVIER.** Nom d'une famille d'imprimeurs célèbres. Ils ont créé un type de caractères d'imprimerie qui porte leur nom. — I, 41. — III, 37, 38, 63 à 69.

**EMBLÈME.** C'est un dessin, motif ou ornement qu'un amateur ou un personnage a pris comme signe distinctif. Il en est ainsi de la salamandre de François I<sup>er</sup>, de la tête de mort de Henri III, du croissant de Diane de Poitiers. — VI, 28, 48, 51, 52.

**EMBOITAGE.** Reliure factice dans laquelle on rapporte les cahiers d'un livre après la rognure et la couture; le livre est retenu dans l'emboitage au moyen de rubans ou de ficelles qui sont fixés contre les plats intérieurs; on colle par-dessus des gardes de couleurs. — IV, 65. — Voir aussi : VIII, 142, 143.



**ENCADREMENT.** Ornement formé de filets typographiques ou de dessins variés placés en cadre autour du texte d'un livre. Ils sont imprimés en noir ou en couleur. — VII, 10.

**ENCOLLAGE DES LIVRES.** Certains papiers sont spongieux; pour faire disparaître ce défaut, on passe les feuilles dans un liquide contenant une dissolution de colle ou de gélatine. Le papier ainsi préparé peut recevoir l'écriture. Il existe différents procédés d'encollage. — VIII, 162, 163.

**ENCOLLAGE DES ESTAMPES.** On emploie les mêmes procédés que pour les livres, mais avec plus de précaution. — VIII, 164, 165.

**ENCRE.** La composition de l'encre utilisée dans l'antiquité ne nous est pas très connue, mais on croit qu'elle était à base de noir de fumée. On se servait d'encre métalliques, or et argent. Au moyen âge, les encres de couleurs ont été fréquemment employées. L'encre noire très pâle à l'origine a été améliorée, croit-on, par les frères van Eyck. — II, 159, 160. — VII, 8, 10, 11, 12. — VIII, 193, 194.

**ENDOSSURE.** Pièce de parchemin que le relieur applique sur le dos du livre après l'avoir cambré et avant de rapporter le cuir. — IV, 119.

**ENLUMINEUR.** Scribe spécialement chargé de passer la couleur sur les dessins des manuscrits. C'est l'enlumineur qui parachevait les miniatures en les colorant et en dégradant les teintes des couleurs. Synonyme de miniaturiste et ymaigier. — VII, 4.

**ENLUMINURE.** Dessin colorié par un enlumineur. Pour les miniatures, on en soignait l'enluminure et les exécutants étaient des artistes. Pour l'imagerie populaire et les cartes à jouer, on se servait de patron ou pochoir. — VIII, 21, 22.

Voir : *Coloriage au patron.*

**ENNEMIS DES LIVRES.** Ils sont nombreux et leurs ravages sont terribles. En commençant par l'homme, le plus intraitable des ennemis du livre, puisqu'il ne se contente pas de l'user pour son service, mais de le brûler, de le noyer et de le supprimer; les éléments, eau et feu, la poussière et l'humidité, les végétaux et les insectes : champignons divers, coléoptères et névroptères, détruisent les livres. — I, 49, 50.

**ENTRE-NERFS** (*entre-nerveure*). Terme de reliure comprenant l'espace qui existe sur le dos d'un livre, d'un nerf à l'autre, qu'il soit réel ou factice. — IV, 97, 101, 110.

**ÉPOINTER LES FICELLES**. Terme de reliure. Après la couture des feuilles entre elles, la ficelle débordant de chaque côté du livre est mise en pointe et passée dans le carton, qui doit servir de plat. — IV, 118.

**ÉPREUVE**. On nomme ainsi le tirage d'une gravure afin de constater l'état du travail de l'artiste. Ce tirage est appelé première épreuve. Les amateurs recherchent les premières épreuves de gravures qui sont de véritables épreuves d'essai. — V, 139. -- VIII, 108 à 116.

**ÉPREUVE AVANT-LETTRÉ**, ou *avant-lettre*. C'est le tirage d'une gravure avant que le graveur n'ait complété la planche par la gravure de la légende. Ces épreuves sont recherchées par les amateurs. On obtient par fraude des tirages imitant les épreuves avant-lettre au moyen d'une bande de papier qu'on interpose entre la lettre gravée et le papier sur lequel on tire. — V, 140.

**ÉPREUVE AVEC REMARQUE**. Estampe tirée avec les annotations ou dessins complémentaires de l'artiste, dans la marge. — V, 143.

**ÉPREUVE BOUEUSE**. Tirage d'estampe mal venu, présentant des apparences de taches et d'empâtement. — V, 143.

**ÉPREUVE GRISE**. Tirage où l'insuffisance d'encre ou le manque de netteté des traits produit une apparence terne et grise. — V, 144.

**ÉPREUVE NEIGEUSE**. Estampe dont certaines parties n'ont pas été touchées par l'encre; cette estampe est parsemée alors de taches blanches plus ou moins grandes affectant l'apparence floconneuse et neigeuse. — V, 144.

**ÉQUARRISSEUR**. On nommait ainsi certains commerçants qui achetaient tous les anciens ouvrages reliés en peau, complets ou incomplets, et qui les brisaient pour en séparer les diverses parties. Les cuirs étaient livrés aux fabricants de chaussures pour dames, les dos étaient mis à part pour en enlever les ors, le papier retournait à la papeterie pour être remis au pilon. — VIII, 85, 89.

**ERRATA.** Tableau, placé en tête ou à la fin des volumes, qui contient le relevé des fautes typographiques survenues pendant l'impression. — III, 126 à 129.

**ESTAMPE.** Sous ce terme on comprend tous les tirages d'un dessin ou d'une gravure exécutés sur cuivre, en eau-forte, sur bois ou par des procédés mécaniques autres. Cependant on applique plus particulièrement ce mot aux tirages des planches sur cuivre. Quand l'estampe est de petite dimension, elle prend le nom de vignette. — II, 92 *note*, 93 *note*. — IV, 10 *note*. — V, 150, 156, 157, 161. — VI, 129. — VIII, 113 à 115, 168, 169, 171, 173, 175, 177, 178, 179, 180.

**ESTAMPILLE.** Marque de possession que les propriétaires de livres appliquent, à tort, sur leurs exemplaires. L'estampille n'est admissible que pour les bibliothèques d'Etat, de villes et de sociétés. Tout amateur doit répudier cette manière de *tacher* ses livres, et ne doit se servir que d'ex-libris. — I, 50. — VI, 89.

**ESTIENNE.** Célèbre famille d'imprimeurs dont les productions jouissent d'une réputation universelle pour la pureté et la correction des textes. — III, 73 à 78.

**ÉTAT DE GRAVURE.** On nomme ainsi les épreuves d'essais tirées à diverses périodes de l'avancement d'une gravure. — V, 137, 139.

**EX-DONO.** Note manuscrite placée en tête d'un exemplaire et indiquant qu'il a été offert par l'auteur. — VI, 193, 199.

**EXEMPLAIRE.** On désigne ainsi l'unité de tirage d'un ouvrage ou d'une gravure. Selon que le tirage d'une impression se fait sur des papiers différents, on désigne le livre sous la dénomination de : exemplaire sur chine, sur japon, en grand papier, sur vélin, etc.

Beaucoup d'incunables sont tirés sur vélin ou parchemin. — I, 30. — II, 92, 160. — III, 198, 207, 211 à 216.

**EX-LIBRIS.** Marque de possession gravée en forme de vignette, représentant les armes du possesseur du livre ou quelque sujet allégorique avec légende. L'ex-libris doit se coller sur le premier plat intérieur de la reliure. Il en existe de manuscrits qui datent du XIV<sup>e</sup> siècle. — I, 54. — VI, 87 sq., 95, 96 à 99, 105 sq., 121, 123, 131, 136, 142, 143.

**FANFARE.** Terme de reliure désignant des ornements à feuillage exécutés au xvii<sup>e</sup> siècle par les Eve. C'est le relieur Thouvenin qui introduisit ce terme dans la technologie en reliant à nouveau l'ouvrage suivant : *Les Fanfares et couvées abbadesques des Roule-Bontemps de la Haute et Basse-Cocaigne*, imprimé à Chambéry en 1613. — VI, 25, 26.

**FAUX-TITRE.** Abrégé du titre imprimé au milieu de la page recto précédant immédiatement le titre réél. Le faux-titre ne porte jamais le nom de l'auteur ni l'adresse bibliographique. — I, 53. — IV, 99.

**FERMOIRS,** fermoyers, fermaux, fermouers. Appareil muni d'une charnière servant à fermer les livres. En usage surtout au moyen âge et dans les trois premiers siècles qui suivent la découverte de l'imprimerie. Il se compose de deux parties distinctes : l'agrafe ou plaque percée d'un trou destiné à s'encaster dans le bouton fixé sur la tranche du plat opposé ; l'agrafe mordait, au contraire, dans un évidement à griffe. Les fermoirs se trouvaient au nombre de deux ou trois sur les volumes de grand format. On les fixait par une ou deux plaques métalliques, pincées sur la tranche du plat et retenues par des rivets à grosse tête. On employait l'argent et l'or pour les fermoirs d'ouvrages de grand prix ; ils étaient ciselés ou ornés de pierres précieuses. — IV, 24, 35, 45. — VI, 5.

**FERS A DORER.** Ils sont généralement en cuivre et se composent de filets droits, courbes ou brisés, d'épaisseur variable, ainsi que de motifs, ornements, coins, armes, gravés en relief sur le cuivre et qui servent à imprimer l'or sur les plats et le dos des livres. Chaque période avait des fers de styles particuliers. — IV, 53, 54, 55, 57, 76, 95, 101, 110, 123.

**FEUILLE D'IMPRESSION.** On désigne ainsi la feuille de papier qui a reçu l'impression d'un nombre de pages, recto et verso, et qui, pliée, constitue un cahier de format déterminé. — II, 92.

**FEUILLET.** Partie du cahier ou feuille imprimée, constituée par le recto et le verso. — II, 93 *note*.

**FICHE DE CATALOGUE.** Appelée encore carte. Fragment de carton rigide, de forme oblongue et de grandeur variée, sur laquelle on transcrit les titres des ouvrages, avec l'indice de classement. — IX, 108 à 111.

**FILET.** Ornement typographique, de formes diverses, destiné à séparer certains textes ou à remplir des blancs trop disparates. Le filet existe droit, cassé; il se compose aussi au moyen de motifs géométriques ou de petits ornements juxtaposés les uns à la suite des autres dans la galée et reportés dans la justification à leur véritable emplacement. — IV, 92.

Voir : *Fers à dorer*.

**FLEURONS.** Motifs géométriques, ou en forme de fleurs, de feuilles qui servent, en typographie, à mettre en cul-de-lampe, en séparation de texte ou en filets lorsqu'ils sont juxtaposés. — V, 158.

**FORMAT.** Définition difficile à établir dans le sens bibliographique. Typographiquement le format est la hauteur et la largeur de la feuille placée sous la presse. Il y a rapport dans ce cas avec le format des papetiers qui mesurent le papier en hauteur et largeur avec des dénominations particulières. Il y a le grand-aigle, l'aigle, le plano-jésus, plano-raisin, folio-colombier, folio-soleil, folio-jésus, folio-raisin, etc.

Le format bibliographique consiste dans la hauteur et la largeur de la feuille imprimée après qu'elle a été pliée en forme de cahiers. Le format se reconnaît aux signatures placées en bas de page.

Enfin le format de classement consiste dans la hauteur du livre relié ou broché sans tenir compte du format bibliographique. — II, 1, 4, 5, 5 note, 6, 7, 8, 10, 21, 22, 23, 24, 56, 58, 64, 86, 91.

**FORMOL** (*formaldéhyde*). Liquide dégageant des vapeurs à arôme pénétrant et dont on se sert pour désinfecter les livres. — VIII, 43 à 45.

**FOUETTER** (le livre). Terme de reliure indiquant la pression du livre encore humide de colle, entre deux ais ou membrures rattachées par une forte ficelle. Pour détacher le livre des ais, on dit *défouetter*. — IV, 101, 110.

**FOURMI BLANCHE.** Détruit aussi les livres. — VIII, 32, 33.

**FRONTES.** On appelle ainsi dans les anciens manuscrits roulés (*volumina*), la tranche qui était apparente dans la *capsa*. Les *frontes* portaient souvent une étiquette en parchemin indiquant le sommaire du manuscrit. — IV, 5.

**FUMÉ.** Terme de gravure. Désigne une épreuve d'essai, prise au moyen du noir de fumée sur les planches gravées en taille-douce ou à l'eau-forte. — V, 137, 138.

**GARDE** (*feuille de*). On appelle ainsi les feuilles blanches que le relieur doit coudre (au lieu de coller) en avant et en arrière, d'un ouvrage après l'avoir cousu. Les gardes de reliure sont des feuilles de papier coloré, jaspé, marbré, satiné, doré même, dont une partie est collée sur le plat intérieur des cartons et l'autre partie sur la face d'une des gardes blanches. — I, 43. — IV, 58, 61, 99, 110.

**GAUFRURE.** Ornement en creux appliqué sur le cuir des reliures, et rempli quelquefois d'or. La gaufrure nous vient des arabes qui les premiers ont exécuté des reliures en cuir couvert d'empreintes dorées ou argentées. — IV, 27.

**GODDER.** Synonyme de gondoler. Expression employée par les relieurs pour désigner le baillement de la reliure et l'inégalité de plan des plats. — IV, 87.

**GODURE.** Terme désignant le défaut produit par le marteau à battre les cahiers des livres avant de les donner à la couture, lorsqu'il porte à faux. — IV, 110.

**GOUTTIÈRE.** Partie du livre opposée au dos lorsqu'il est relié. Ainsi nommée de ce qu'en cambrant le livre, le relieur produit au bout une partie concave imitant la gouttière. — IV, 97, 110.

**GRAPHIUM.** Synonyme de Stylum, mot employé par les Grecs pour désigner la pointe qui servait à écrire sur les tablettes. — I, 13, 14 *note*.

**GRAVURE.** On désigne d'une manière générale sous ce terme tout dessin reproduit par impression sur une feuille de papier.

Les gravures comprennent celles exécutées sur bois, sur cuivre, sur pierre et enfin celles exécutées par des procédés mécaniques. La planche de la gravure sur bois est creusée là où les blancs doivent être maintenus, et en relief pour tout ce qui doit porter sur le papier. L'inverse a lieu pour la gravure sur métal; les contours et les hachures sont creusés et les blancs restent pleins.

Par gravures avant-lettres on entend celles qui ne portent ni signature,

ni légende. Il y a encore la gravure avec la lettre blanche, la lettre grise, la lettre noire. — I, 31. — II, 94. — III, 93, 100. — V, 30 à 34, 45, 46, 53, 61, 62, 77 sq, 79, 82, 91, 99, 100, 103, 106 à 110, 149, 155, 158, 180, 181. — IX, 130, 131.

**GRECQUE.** En terme de reliure, on nomme ainsi les entailles faites avec une scie à dents serrées dans le dos des livres, et qui doivent servir à recevoir les ficelles nécessaires à la couture. — IV, 110, 113 *note*.

**GRECQUER.** C'est l'action de faire des grecques au dos des livres pour les coudre. — IV, 113.

**GRISAILLE.** Variété de procédé de gravure consistant à donner un demi-ton seulement entre le fond et le dessin, au moyen de traits excessivement fins, ou d'un pointillage serré. — VII, 57, 58.

**GUILLOCHAGE.** Dessins géométriques appliqués sur les fonds d'or des miniatures; on distingue des étoiles, des losanges, des treillis, qui sont passés souvent à une encre différente. — VII, 19, 20.

**GUILLOCHÉ.** Terme de reliure désignant des ornements poussés sur le dos et les plats en forme de guillochage. — IV, 62.

**HÉLIOGRAPHIE.** Art qui consiste à prendre à l'aide de la lumière des photographies qui sont reportées sur une plaque métallique et soumises à un mordant afin d'en fixer le dessin. — V, 184.

**HÉTÉRONYME.** Terme désignant un ouvrage signé d'un nom différent de celui de l'auteur. — IX, 88 *note*.

**HEURES.** Désignation générique et abrégée pour nommer le livre d'heures. C'est un recueil de prières et d'offices qui variait souvent d'un diocèse à un autre. Certaines de ces heures, manuscrites, sont calligraphiées et ornées de miniatures admirables. Les premières heures imprimées à Paris jouissent encore d'une grande réputation à cause des ornements et des bois qui les décorent. — VII, 49, 74, 77, 93. — IX, 152, 154.

**HIÉRATIQUE** (*Écriture*). Écriture sacrée, en opposition à écriture démotique ou du peuple. Chez les Égyptiens, les hiéroglyphes avaient

des formes variées et l'une de ces formes était affectée à l'écriture hiéroglyphique. — VII, 3.

**HIÉROGLYPHES.** Nom donné à certaines écritures idéologiques telles qu'en employaient les Egyptiens, les Péruviens et les anciens Mexicains. — VII, 3.

**HORTUS DELICLIARUM.** Manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, curieux par ses nombreuses miniatures et qui a été détruit en 1870, lors du bombardement de Strasbourg. — VII, 35 et *note*, 36.

**HYGIÈNE DU LIVRE.** Soins matériels et de désinfection qu'on est obligé d'employer pour sa bonne conservation et pour en écarter les insectes. — I, 46, 47, 48. — VIII, 135-193.

**ILLUSTRATION.** Les premières illustrations du livre étaient sur bois, dessins xylographiques, cartes à jouer, encadrement des titres. La gravure métallique bien que datant du XV<sup>e</sup> siècle aussi, n'a été adaptée au livre qu'au XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle à cause de la difficulté du tirage des planches au milieu du texte. Callot créa l'estampe et à partir de ce moment, le livre fut illustré avec goût. Notre époque revient au bois et a produit de fort beaux livres. — V, 1 sq., II, 28, 29, 30, 190, 194. — VI, 212.

**IMAGES POPULAIRES.** Nom que l'on donne aux petites estampes gravées grossièrement sur bois, et qu'on tire à un grand nombre d'exemplaires. Troyes, Épinal, Pont-à-Mousson et Paris se sont fait une spécialité de ce genre d'estampes. — V, 158.

**IMITATION.** On imite les vieux livres et les vieilles reliures. — VIII, 124, 133.

**IMPOSITION.** En typographie, manière de placer les paquets de pages composées et arrangées par le metteur en pages, dans des chassis, et à y ajouter les garnitures. — II, 5, 42, 54.

**IMPRESSION.** Toute impression consiste à reproduire par pression sur du papier, des étoffes, du bois, ou autres matières, un dessin ou un texte composé préalablement et dont les contours en relief reçoivent l'encre d'imprimerie. — II, 64, 66, 78. — III, 109, 114.



**IMPRIMERIE.** Local où se composent et s'impriment les livres, revues, etc. Une imprimerie doit comprendre un atelier de composition et de mise en pages, la chambre des presses et la machinerie. Dans la plupart des imprimeries, il existe des machines particulières pour le tirage des illustrations du livre. — III, 45, 47, 49, 50, 51, 140, 153. — V, 27, 28, 150, 153. — VI, 7.

**IMPRIMEURS CÉLÈBRES.** — VII, 98, 101, sq.

**INCENDIE DE LIVRES ET DE BIBLIOTHÈQUES.** — VIII, 47, 60, 63, 65, 67, 68.

**INCUNABLE** (de *incunabulum*, berceau). Les premiers livres sortis des premières imprimeries. Ce terme est attribué à tous les ouvrages imprimés de l'origine de l'imprimerie à 1500. — I, 44. — II, 137 sq, 161 à 164. — V, 18, 19, 20, 23. — VII, 94, 97.

**INDULGENCES DU PAPE NICOLAS V.** In-plano imprimé avec des caractères mobiles et qui est daté de 1451. — V, 23, 24.

**IN-FORTIAT.** Terme pour définir les in-folio très grands et très massifs. — II, 63.

**INSECTES** nuisibles aux livres. — VIII, p. 23 etc...

Voir: *Anòbium*, *Anthrènes*, *Blatte*, *Kakerlat*, *Vrillette*, etc.

**JASPAGE.** Art de jasper le papier qui doit servir pour les gardes ou les tranches des volumes. Procédés particuliers d'application de diverses couleurs dont les teintes imitent le jaspe. — IV, 38, 110.

**JOURNAL.** Recueil imprimé donnant les nouvelles de la journée et qui est publié d'une manière quotidienne. On donne aussi le nom de journal à certaines revues qui paraissent périodiquement. — II, 77.

**KAKERLAT.** *Kakkerlaque*, *cancrelat*, *ravel*, *bête noire*. Insecte hémiptère dévorant les livres. — VIII, 33.

**LAVAGE DES LIVRES.** Opération qu'on fait subir aux livres dont le papier est maculé ou couvert de taches. État spécial qui exige une

grande légèreté de main dans la manipulation et des soins précis, sous peine de gâter le livre. — VIII, 137, 143, 144, 145.

**LETTRE ORNÉE.** Toute lettre qui dans les manuscrits était agrémentée d'ornements, de dessins et écrite avec des encres colorées. Les lettres initiales de chapitre, de paragraphe, de titre, sont ainsi ornées et chargées quelquefois d'or et de scènes à personnages. En typographie, la lettre ornée joue le même rôle. — VIII, 22.

**LETTRE BLANCHE.** Ainsi désignée parce que les pleins de la lettre sont évidés et que le trait du contour porte seul à l'impression. — V, 140, 143.

**LETTRE CAPITALE.** Lettre d'en-tête de texte ou de chapitre plus grande que celles du texte courant et ornée plus ou moins. Dans les manuscrits, les lettres capitales sont rubriquées en rouge, bleu, vert et même en or et argent. — VII, 1 sq.

**LETTRE INITIALE.** Lettre placée en tête de chapitre ou de verset et toujours ornée; elle est en capitale et ressort sur l'ensemble du texte. — VII, 9.

**LETTRE GRISE.** Celle dont les pleins, au lieu d'être noirs, sont composés de traits, de marqueterie, de perles, de point, etc. — II, 152, 155. — V, 140, 143.

**LETTRE ORNÉE.** Toute lettre qui présente une forme particulière et se trouve enveloppée d'ornements, de dessins. — II, 151, 152. — VII, 13.

**LETTRE TOURNEURE.** Celle qui dans les manuscrits affecte des formes rondes et dont les déliés se terminent en traits ou lacets arrondis. — II, 152.

**LIBER.** En général ce mot désigne la partie d'une plante qui se trouve entre l'écorce et le système médullaire. Les latins ont donné ce nom au *papyrus*, et il s'est transmis jusqu'à nous en changeant de signification. En effet, ce mot a désigné l'ensemble des feuillets, soit en papyrus, soit en parchemin, qui constitue le livre proprement dit, et passant dans notre langue, il se traduit par le *livre*. — I, 9.

**LIBER CATENATUS.** *Liber incatenatus.* Livre retenu par une chaîne fixée dans le haut ou le bas de la reliure et retenu sur un pupitre ou dans une niche. — I, 89, 94.

**LIBRAIRE.** Mot dégénéré de son sens primitif qui signifiait garde de la *librairie* ou bibliothèque. C'était au sens propre du mot, pendant une partie du moyen âge et de la Renaissance, le *bibliothécaire*. — II, 91.

**LIBRAIRIE.** Désignait la réunion des livres, la bibliothèque en un mot, pendant le moyen âge et jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. — VI, 23. — VII, 57.

**LIGATURE.** Terme d'imprimerie pour désigner l'action d'attacher plusieurs lignes ensemble avec une ficelle. En reliure, on nomme ligatures les liens de cuir ou de parchemin qui servent à tresser le dos et les plats dans les reliures lyonnaises. — I, 57.

**LITHOGRAPHIE.** Art d'écrire ou de dessiner sur pierre et de lui faire subir diverses opérations qui donnent les traits en relief afin de pouvoir les reproduire par impression. Découverte faite par Senefelder. — V, 135, 158, 161, 163.

**LIVRE.** Terme générique désignant plusieurs feuilles d'impression réunies ensemble par une couture ou une couverture. Dans l'antiquité, le livre était soit un rouleau en papyrus ou en parchemin, soit des feuillets de parchemin coupés carrés et réunis sous une reliure. On emploie aujourd'hui, pour imprimer le livre, les papiers les plus divers, à la main, à la machine, du japon, du chine, du whatman, du parchemin, du vélin, etc. — I, 38, 58, 73, 74, 81, 84, 85, 85 *note*, 86, 93, 98, 101, 105, 133, 134, 136, 137. — III, 51, 52, 58, 59, 76, 81, 86, 93, 93-100, 109, 114, 133-137, 153-165, 166-175, 195-198, 207-211, 216-236. — V, 9, 10, 43, 44, 65-73, 182, 213-223. — VI, 234-236. — VII, 47, 107, sq. — VIII, 27, 137, 143, 144, 145, 162, 163, 164, 194-206.

**LIVRES DES PAUVRES.** On appelait ainsi les livres imprimés par le procédé xylographique au dire du moine Théophile. — V, 9, 10.

**LIVRES LITURGIQUES.** Tous les ouvrages qui servaient au culte religieux ou qui contenaient des prières se rapportant aux cérémonies

religieuses étaient ainsi appelés, tels : les missels, les antiphonaires, les rituels, etc. — V, 43, 44.

**LIVRES D'HEURES.** — V, 65, 73, 182. — Voir à *Heures*.

**LONGEPIERRE.** Célèbre amateur dont les reliures, reconnaissables à la toison d'or sur le dos et sur les plats, sont très recherchées. — VI, 53, 54

**LUTRIN, LETRIN, LEUTRIN, LECTRUM.** Sorte de pupitre à un ou deux appuis, monté sur pied, sur lequel on place les livres liturgiques pendant les offices. Il y en a qui sont de véritables œuvres d'art. — I, 82 et *note*, 83 et *note*.

**MANIÈRE NOIRE** ou *mezzo-tinto*. Terme de gravure. Procédé qui consiste à maintenir les noirs le plus possible, et à reproduire les effets de lumière par une dégradation insensible. On le produit en faisant subir à la plaque gravée certaines opérations qui ont pour but d'atténuer la taille et de produire les noirs voulus. — V, 156, 157.

**MANUSCRIT.** Tout livre écrit à la main porte ce nom. Les manuscrits les plus anciens que l'on possède ont été découverts en Egypte et remontent à plus de 3000 ans avant l'ère actuelle. L'écriture, hiéroglyphes hiératiques ou démotiques est tracée sur des bandelettes de toile de lin, ou sur du papyrus. Le *Virgile* du Vatican paraît être le plus ancien des manuscrits sur lequel sont tracés des caractères en langue latine. Au moyen âge les manuscrits étaient très soignés et ornés de belles miniatures. — I, 38. — II, 80, 81. — IV, 4 *note*, 5 *note*. — VIII, 182 à 185, 188, 193. — IX, 131, 132, 133.

**MAPPEMONDE.** On désigne ainsi la reproduction cartographique de la Terre, soit au moyen de deux hémisphères réunis, soit en développement parallèle. — I, 93 *note*.

**MACULER.** Expression désignant que l'encre d'imprimerie, n'étant pas assez sèche après le tirage, tache d'autres feuillets au moindre frottement. — IV, 110.

**MACULATURE.** C'est la tache elle-même produite par pression de deux feuilles imprimées et non sèches. Par extension on désigne ainsi

les premières feuilles d'essai qui ne sont pas utilisées après tirage ou celles qui sont intercalées entre les feuilles tirées. — IV, 117.

**MARBRURE.** Ornement de reliure fait au moyen de couleurs de teintes diverses appliquées sur les cuirs crus ou fauves et qui reproduit les veines et les sinuosités des marbres. C'est Macé Ruette, relieur de Louis XV, qui en fit usage pour la première fois. — IV, 57, 58, 113.

**MARGE** ou *les marges*. Espace blanc autour du texte d'un livre ou d'une gravure. — I, 38. — II, 159. — IV, 110.

**MAROQUIN.** Cuir à grain très épais et saillant, préparé avec la peau de chèvre ou d'âne et qui nous venait d'Orient à l'origine. De nos jours on imite les grains de maroquin sur la basane, en soumettant ce cuir à une pression entre deux cylindres métalliques, élevés à une certaine température et dont la surface de l'un d'eux est creusé en forme de grains de maroquin. — IV, 37, 38, 135. — VI, 35, 36.

**MARQUE** *d'imprimeurs, de libraires, de relieurs*. Ce sont des signes de propriété, le plus souvent un dessin allégorique avec légende imprimés soit sur le titre, soit à la fin du volume. — VI, 77, 78, 81, 82, 83, 85. — VIII, 20, 21.

**MARQUE D'EAU.** Appelée encore filigrane. C'est une image, une signature, ou un emblème, que l'on distingue au milieu d'une feuille de papier fait à la cuve. Cette empreinte plus claire provient d'un dessin exécuté avec un fil de laiton plus souple et plus mince qu'on entrelace entre les vergeures et les pontuseaux. — II, 20.

**MÉTALLISATION DU BOIS.** Procédé consistant à recouvrir le bois d'une couche métallique plus ou moins épaisse. On emploie la galvanoplastie. — I, 50 *note*.

**MÉTHODE BIBLIOGRAPHIQUE.** Ensemble des règles adoptées par un bibliographe pour classer et cataloguer les livres d'une bibliothèque. — IX, 38.

Voir : *Systèmes bibliographiques*.

**MEUBLE A LOGER LES LIVRES.** C'était à l'origine un coffre, une niche creusée dans le mur, un bahut ou une armoire de forme particulière. Ces meubles se sont transformés insensiblement. — I, 75, 123 à 129.

**MEUBLE CATALOGUE.** Armoire ou bureau à tiroir servant à renfermer les fiches. — IX, 102, 103, 104, 105.

**MINIATURE.** Tout ornement, lettre ornée, dessin, motif de fantaisie, écrit ou peint avec des encres de couleur ou de métal prend ce nom, qui tire son origine de *minium*, rouge, parce que les premières lettres ornées avaient cette couleur. — V, 57. — VII, 1 sq, 8, 13, 14, 15, 110, 113, 120, 121, 136.

**MINIATURISTE.** Le scribe ou l'enlumineur qui était spécialement chargé de colorier les lettres capitales d'abord, puis de dessiner et de passer en couleur les dessins exécutés. Il y avait parmi eux des artistes véritables. — V, 57. — VII, 1 sq.

**MISSEL.** Livre liturgique contenant les prières des offices et particulièrement de la messe. Quelques-uns sont de toute beauté, ornés de miniatures hors ligne et reliés avec un luxe inconnu aujourd'hui. — V, 43. — VII, 53 *note*, 60.

**MOISSURE.** Champignons microscopiques qui, sous l'influence de l'humidité chaude, se développe sur les cuirs et les plats des reliures et envahit même le papier. — VIII, 159, 160.

**MONOGRAMME.** Signe emblématique composé de lettres entrelacées ou liées et qui exprime le nom propre d'une personne. Les anciens rois jusqu'à Charles V faisaient usage de monogrammes. — I, 50. — VI, 94.

**MOFS.** En terme de reliure, partie du carton qui vient porter contre la saillie du dos, et s'emboîte dans cette saillie, le cuir étant posé. — IV, 98, 110.

**MOSAÏQUE.** Reliure dont les plats et le dos sont décorés d'ornements en maroquin de diverses couleurs, rattachés par des filets exécutés en or. Avant la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les pièces de mosaïque étaient incrustées dans le cuir. Padeloup et Derôme ont commencé à appliquer les pièces par dessus. — IV, 41 et *notes*.

**MOUILLURES.** Taches d'eau qui maculent les livres. — VIII, 156, 159.

**NERF.** En reliure on appelle ainsi la saillie produite sur le dos des livres par les ficelles qui servent de points d'appui à la couture. Les livres grecqués dont la ficelle ne fait pas saillie n'ont pas de nerfs, mais les relieurs leur appliquent, sur le dos, avant de coller le cuir, des petites bandes de carton, afin de faire croire à l'existence des nerfs. — IV, 76, 97, 112.

**NIELLES.** On nomme ainsi des plaques métalliques sur lesquelles on a gravé en creux des motifs, des sujets, des ornements. Ces creux sont remplis avec une résine noire, et le métal étant bien poli, cette opposition de dessin au trait noir sur métal brillant, produit un bel effet. Les nielles servaient d'ornement et certaines plaques ont servi pour ces reliures. On sait que la légende veut qu'un fabricant de nielles, italien, Finiguerra, aurait trouvé le procédé de gravure sur métal. — IV, 14. — V, 87, 88, 91.

**NOTES MARGINALES.** Notes manuscrites sur les marges d'un ouvrage. — II, 93 *note*.

**OMBILICUS** (*ombilic*). Bâtonnet en bois précieux ou en ivoire, contre lequel était fixée la partie terminale d'un parchemin ou d'un papyrus en forme de rouleau ou volumen. — I, 10.

**ONGLET.** Bande étroite de toile ou de papier souple et résistant contre laquelle on colle les estampes, gravures ou feuillets simples qui doivent être reliés. — IV, 112.

**ORNEMENTATION DES MANUSCRITS.** Consistait d'abord en parchemin coloré en pourpre, en argent, en or, puis en lettres de couleur, ou dorées et en miniatures. — V, 2, 189.

**OR.** Ce nom est donné à l'ensemble des ornements dorés : filets, motifs, guirlandes, etc., qui décorent les plats et les dos des livres. — I, 47.

**ORNEMENTS DE RELIURE.** Ce sont non seulement les peaux de diverses couleurs, les gardes en satin, moire, tabis, ou papier de luxe, les tranches dorées, ciselées et antiquées, mais encore les fers multiples qui concourent par leur harmonie, leur mise en place, à orner la reliure. — IV, 27.

**ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES.** Sous ce terme on entend toutes les pièces typographiques destinés à enjoliver et parer le livre. Les filets, culs-de-lampe, fleurons, lettres capitales ornées, sont autant d'ornements. — II, 160.

**PAGE.** La page est une fraction de la composition d'une feuille d'impression équivalant à la place qu'occupe le texte sur une face d'un feuillet, une fois plié d'après son format. Le texte d'une page est toujours entouré de blancs qui constituent la marge. — II, 70, 92, 158, 159.

**PAGINATION.** C'est le chiffre d'ordre placé en ligne de tête de chaque page. Les premiers livres étaient numérotés par folio et non par page. — II, 94.

**PAINES.** Servait, au moyen âge, à loger les livres. — I, 93.

**PALÉOGRAPHIE.** Science des anciennes écritures. Non seulement il s'agit de lire et d'interpréter les vieux documents souvent non datés, mais il faut identifier le manuscrit, chercher sa chronologie, deviner les difficultés de lecture, définir son authenticité par la critique des formules, des salutations, de l'expression des dates, et aussi l'étude de ses sceaux, s'il y en a. — VII, 1 sq.

**PALETTE.** Instrument en cuivre de forme un peu longue qui sert à pousser les filets sur les cuirs de reliure. — IV, 101, 112.

**PALIMPSESTE.** On nomme ainsi un manuscrit écrit dont on a gratté l'écriture primitive pour se servir à nouveau du parchemin et y retracer de nouveaux caractères. Les palimpsestes datent surtout de l'époque comprise entre le VII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, où le parchemin était assez rare. — VII, 8.

**PANNES.** Terme ancien de reliure désignant une peau, une couverture. Quelques reliures du moyen âge avaient leur recouvrement (peau ou étoffe) qui débordait d'un côté et formait une queue permettant de porter le livre; c'est ce qu'on appelle de préférence panne. — VI, 6.

**PAPIER.** Membrane mince, flexible, déchirable faite avec diverses substances, sur laquelle on écrit ou l'on imprime. Les plus anciens



papiers connus en Europe remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. On les fabriquait originellement avec des débris de chiffons, toile, coton, etc. Depuis on y a introduit les matières les plus étranges, telles que bois scié ou coupé en minces filaments, paille, laine, alfa, et en un mot, toute plante textile décomposable. — I, 10, 38. — II, 16, 93 *note*. — III, 215-216. — IV, 58-61. — V, 139.

**PAPYRUS** (*Biblos des Grecs*). Matière souple, servant à recevoir l'écriture, formée de bandelettes étroites, tirées de l'intérieur de la plante appelée papyrus, juxtaposées les unes aux autres et recouvertes d'autres bandelettes placées en sens opposé. — I, 4, 9. — II, 2. — V, 1.

**PARCHEMIN**. Peau de mouton préparée d'une certaine manière pour recevoir l'écriture. Les poils étant enlevés, la peau était passée à la chaux, puis raclée soigneusement. C'est à Pergame, dit-on, que cette découverte eut lieu. Pendant une partie du moyen âge (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.), la pénurie du parchemin obligea les scribes à gratter d'anciens écrits. — I, 9. — II, 2, 78.

Voir : *Polimpseste*.

**PARER**. Expression usitée en reliure pour désigner la préparation de la peau qui doit recouvrir le dos et les plats d'un livre. On parait la peau en amincissant les extrémités qui étaient rabattues sur les plats intérieurs, ou dans la demi-reliure, ce qui portait sur les plats extérieurs. — IV, 112.

**PEAUX POUR RELIURE**. IV, 18, 21.

Voir au mot : *Cuir*.

**PENÇOIR**. Synonyme de pippe. — IV, 27 *note*.

Voir ce mot.

**PHOTOGRAVURE**. Procédé de gravure qui consiste dans l'emploi d'une photographie sur gélatine ou verre reportée sur zinc ou sur cuivre et dont on accuse les reliefs par un mordant. On obtient ainsi une planche suffisante pour en tirer des épreuves. — II, 76.

**PIÈCE DE MAROQUIN**. Ce sont les parties de cuir, d'une couleur différente, que l'on fixe sur le cuir de la reliure, pour obtenir des effets de mosaïque. — IV, 101.

**PIPE.** Boutons métalliques, placés sur la couverture et contre lesquels s'appliquaient les fermoirs, les agrafes. — IV, 27.

On désigne aussi par ce nom une tige de métal, de pierre précieuse ou rubis, aussi longue que l'épaisseur du volume et à laquelle s'attachaient les sinets ou signets. La pippe est ciselée et ornée; elle, s'est conservée pour les livres religieux et s'appelle aussi registre, tuyau à tourner les feuillets, peucoir. — IV, 27 *note*.

**PIQÛRE.** Trou ou sillon que l'insecte fait dans un livre. — II, 93.

**PITTACIUM.** On désigne ainsi l'étiquette ou carte placée sur la tranche des *volumina* et sur laquelle était inscrit le titre de l'ouvrage. — I, 4 *note*.

**PLANCHE.** On nomme ainsi la plaque de cuivre ou de zinc, le bloc de bois, sur lequel se trouve gravé un dessin à reproduire. Par extension, l'épreuve tirée avec cette plaque ou ce bloc porte aussi le nom de planche. — II, 92, 93. — V, 150 *note*.

**PLAQUETTE.** Opuscule ou petit ouvrage imprimé dont le nombre de pages est inférieur au minimum de pages attribuées à la brochure. Ainsi, si les brochures comprennent les imprimés partant de 16 pages ou 24 pages à 100 pages; la plaquette comprendra les imprimés de 1 à 16 ou 24 pages. — IX, 80, 81, 82 sq.

**PLATS.** Terme de reliure, désignant les ais de la couverture, et plus tard les cartons, qu'ils soient bruts ou recouverts de drap, de satin ou de cuirs divers. — IV, 4, 57, 97.

**PLEIN-OR.** Terme désignant en reliure les fers de grandes dimensions que l'on pousse par estampage d'un seul coup sur les plats des livres pour obtenir un dessin complet. — IV, 112.

**PLIOIR.** Instrument en bois, en os, en ivoire dont se servent les brocheuses pour plier les feuilles d'imprimerie dans l'ordre du format adopté. — C'est le meilleur des coupe-papier. — VIII, 77 sq.

**PLUME A ÉCRIRE.** On se servait à l'origine de stylet ou pointe aiguë pour tracer les caractères sur la cire. Puis des peuples ont employé le

roseau (calame); c'était en Égypte. Enfin on s'est servi des plumes d'oiseaux divers, surtout d'oie, de cygne, d'aigle. En Orient on se sert de pinceaux pour écrire. Les plumes métalliques nous viennent d'Angleterre, dit-on, où elles auraient été inventées au xviii<sup>e</sup> siècle. — I, 17.

**POINTE.** Expression générique désignant une eau-forte pure, dont la morsure n'a entamé que le trait seul. — Le vrai terme serait : pointe sèche. — V, 150.

**POINT TYPOGRAPHIQUE.** Unité de mesure pour la grosseur des caractères d'imprimerie. Le point équivaut à peu près à un quart de millimètre. — II, 70, 73.

**POLYPTIQUE.** Ce sont plusieurs tablettes réunies entre elles au moyen de charnières permettant de les plier à volonté. Comme le diptique, le polyptique était reconvert de cire pour recevoir de l'écriture. On applique aussi ce mot à des peintures représentant des scènes religieuses peintes sur plusieurs panneaux séparés, mais retenus entre eux. — II, 4.

**PONCTUATION.** Ensemble des signes employés dans les diverses langues pour indiquer : 1<sup>o</sup> les poses de langage; 2<sup>o</sup> les séparations de phrases; 3<sup>o</sup> les exclamations, les interrogations et les citations; 4<sup>o</sup> la position des accents ou leur prononciation. — II, 152 à 157.

**PONTUSEAUX.** Dans le papier fait à la forme, dit à la main, on remarque en regardant par transparence, au milieu de la pâte constituant le papier : 1<sup>o</sup> une série de lignes très serrées qui se touchent les unes les autres, ce sont les vergeures; 2<sup>o</sup> une série moindre de lignes, plus espacées, qui coupent les vergeures à angle droit, ce sont les *pontuseaux*; 3<sup>o</sup> au milieu de la feuille, généralement, la marque d'eau ou filigrane. — II, 16, 19.

**PORTRAITS.** Les anciens connaissaient l'art de faire des portraits et Varron aurait fait un livre renfermant des « *Imagines* ». Jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, on faisait peu de portraits ou on les faisait fort mal; on en trouve dans les miniatures des manuscrits. Les plus beaux portraits gravés datent du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle. — V, 1, 2.

**PORTULAN.** Nom donné aux anciennes cartes géographiques marines, manuscrites, représentant les routes à suivre sur mer pour aller d'un pays à un autre. — VII, 113.

**PRINCEPS** (*édition*). Les auteurs classiques grecs ou latins imprimés pour la première fois au xv<sup>e</sup> siècle prennent le nom de princeps. Par extension on désigne sous ce terme les premières éditions de tout écrit. — III, 175-188.

**PRIX DES LIVRES AU MOYEN AGE.** — III, 27 à 30, dans notre période. — II, 161. — III, 30 sq.

**PSALMORUM CODEX.** Titre du premier livre imprimé avec date, 1457, par Fust et Schoiffer à Mayence. — V, 24, 27.

**PSAUTIER.** Livre liturgique dont certains exemplaires antérieurs à l'imprimerie sont ornés de miniatures superbes et richement reliés. — VI, 45. — VII, 39 à 43.

**PSEUDONYME.** Ouvrage dont le nom d'auteur ne figure pas sur le titre; on doit le considérer comme pseudonyme, même si le nom se trouve cité dans la préface, dans l'introduction ou dans le permis d'imprimer. — IX, 88, 88 *note*.

**PTINUS.** Variété d'insecte qui ronge les livres. On distingue : le *Ptinus fur*, *Ptinus mollis* ou *Anobium molle*. — VIII, 27.

**PUGILLARES.** Synonyme de tablettes ou diptique. — IV, 4.  
Voir : *Diptique*.

**PUPITRE.** Appareil formé d'une table en pente inclinée, avec arête sur le devant et montée sur pied mobile. Il sert à poser les livres lors de la lecture. Synonyme de Lutrin. — I, 102, 105, 109.

**QUATERNION.** Terme employé à l'origine de l'imprimerie pour indiquer un nombre de feuillets déterminé dont se composait la feuille d'impression. Le quaternion signifiait un cahier de quatre feuilles.

**RACINAGE.** On désigne ainsi l'opération qui consiste à imiter sur les plats des reliures en cuir fauve, des dessins ayant quelque similitude avec des racines d'arbre. Ce procédé fut découvert au xvii<sup>e</sup> siècle. — IV, 38.

**RATIONALE.** Livre liturgique portant ce nom. — VII, 50.

**RECUEIL FACTICE.** C'est la réunion sous une même reliure de plaquettes ou de brochures traitant de matières souvent fort différentes ainsi que d'auteurs divers. — IX, 80, 83, 85, 86.

**RÉÉDITION CLANDESTINE.** Édition copiée sur une bonne édition, mais faite en dehors du consentement de l'auteur et de l'éditeur et souvent dans une autre ville que celle où la première avait été publiée. — III, 121.

**RÉCLAME** (*Litteræ reclamantes*). — Dans les premières éditions du xv<sup>e</sup> siècle (1470?), les imprimeurs ont commencé à répéter au bas de chaque cahier d'impression, dans la ligne de queue, le premier mot ou tout au moins la première syllabe du mot de la première page du cahier suivant; c'est ce qu'on nomme la *Réclame*. Cet usage, antérieur à la pagination du livre, s'est conservé jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. — I, 44. — II, 33, 34, 35, 36, 37, 94.

**REGISTRE** (*Registrum chartarum*). Table répertoriale imprimée à la fin des ouvrages du xv<sup>e</sup> siècle, qui contient l'indication des cahiers dont se compose l'ouvrage, par le rappel du premier mot de chaque cahier. — II, 29, 30, 31, 32.

**RÉGLAGE.** Action d'entourer le texte imprimé d'un livre de filets plus ou moins ornés et en encre de couleurs variées. Les premiers ouvrages réglés l'étaient à la main et à l'encre rouge. — III, 114, 117.

**RÈGLEMENT DES BIBLIOTHÈQUES.** Série d'articles expliquant la tenue, le fonctionnement, l'ouverture et la fermeture des bibliothèques. — I, 58, 59, 60, 61.

**RÉIMPRESSION.** Reproduction d'un texte imprimé une première fois et dont l'édition se trouve épuisée. On peut faire une réimpression avec la même forme de caractères en gardant le même format et les mêmes dispositions typographiques, comme on peut aussi adopter un autre œil et corps typographique et par conséquent changer le format. — I, 72.

**RELIEUR.** Ouvrier qui procède aux diverses opérations de la reliure, avec l'aide des femmes qui plient et cousent l'ouvrage broché. La do-

rure est faite par un spécialiste ainsi que le jaspage et la marbrure des tranches. — II, 93. — IV, 91, 92.

**RELIURE.** On désigne ainsi l'ensemble des opérations consistant à recouvrir d'une couverture plus ou moins rigide, en cuir ou en autre matière, un livre qui a été cousu au préalable. On distingue divers genres de reliures : reliure cousue sur nerf, reliure cousue sur grecque, reliure dite à la lyonnaise ou la hollandaise, reliure en portefeuille, reliure janséniste, reliure genre bradel ou cartonnage. — I, 82, 90, 159. — IV, 1 sq., 9, 10, 13, 14, 17, 22, 23, 28, 31, 32, 35 *note*, 36 *note*, 65, 66, 69 à 72, 81, 82, 86, 87, 88, 93, 94, 95, 102, 118, 120, 139 à 151. — VI, 4, 5, 8, 9, 12, 15, 16. — VIII, 97 à 104, 122 à 129, 180 à 182. — IX, 46 à 49.

**RELIURE A LA FANFARE.** Ainsi appelée du titre d'un ouvrage du XVII<sup>e</sup> siècle, relié à nouveau par Thouvenin. — IV, 65, 66.

Voir : *Fanfure*.

**RELIURE A DOS BRISÉ.** Celle où le dos n'est pas adhérent au cuir. On l'obtient par le procédé d'emboitage et surtout par le grecquage du dos. — IV, 81.

**RELIURE A L'OISEAU.** Elle était spéciale à Derôme qui avait adopté dans ses fers un oiseau qu'il poussait souvent dans les angles des plats; c'est une reliure recherchée. — IV, 76.

**RELIURE ROMANTIQUE.** Ainsi nommée parce que les ornements représentent des castels, des monuments gothiques, cathédrales, porches tourelles, etc., (1824-1840). — IV, 83, à 86.

**REPÉRAGE DES ORNEMENTS DE RELIURE.** On nomme ainsi le report exact d'un fer à dorer devant suivre un ornement analogue ou la suite de filets placés bout à bout.

En typographie action de faire tomber les lignes d'un verso au même point que celles du recto.

Dans la reproduction des dessins en couleurs, l'ouvrier doit avoir une grande habileté de main pour faire tomber la feuille au point exact des changements de couleurs. — IV, 67.

**RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSEL.** Projet fait par l'Office international de Bibliographie, à Bruxelles, de créer une bibliographie

de toutes les sciences et de tous les temps avec un système de classement particulier. — IX, 135 à 143.

**RESTAURATION DES ESTAMPES.** Art de réparer les estampes légèrement détériorées par une retouche délicate des traits disparus. — VIII, 167, 168.

**RESTAURATION DES PIQUES DE VERS,** des déchirures, cassures, etc. — VIII, 165, 166, 167.

**RESTAURATION DES VIEUX LIVRES.** Opération très délicate, fort longue et fort coûteuse. Il s'agit en effet de laver les feuillets du livre s'il est en mauvais état, puis de remplacer ceux qui manquent en faisant imprimer ou dessiner à la main la partie manquante. La restauration de la reliure est tout aussi difficile. — VIII, 165, 166, 167.

**RETOUCHE DES MANUSCRITS.** Art de restaurer l'écriture disparue de certains manuscrits. On ne doit pas procéder de la sorte pour les manuscrits anciens dont l'encre a en partie disparu, mais il faut la faire revivre par des réactifs chimiques, sans toutefois détériorer le manuscrit. — VIII, 129, 130.

**ROGNAGE.** Opération de la reliure consistant à enlever, au moyen d'un appareil muni d'une lame très coupante, l'excédent de papier en tête, en queue et sur la tranche du livre, avant de monter totalement les cartons. — III, 211 sq. — IV, 119. — VIII, 92, 93.

**ROTULUM** (*rouleau*). Terme générique désignant tout livre ancien affectant la forme de rouleau ou *volumen*. Certains manuscrits de l'antiquité égyptienne sont très connus sous le nom de « rouleau des morts ». — I, 4. — II, 3.

**ROULETTE A DORER.** Instrument du relieur formé d'une molette, sur la tranche de laquelle se trouve gravé en relief le dessin à reproduire. Cette molette est percée d'un trou central au travers duquel un axe mobile, monté sur tige à pivot, permet d'imprimer à la roulette un mouvement en avant ou en arrière. — IV, 101.

**SAC.** Pendant les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on se servait de sacs pour enfermer les livres. — I, 93.

**SACRAMENTAIRE.** Livre liturgique traitant des sacrements au point de vue historique et autre. Le *Sacramentaire* de Gellone est célèbre par ses peintures. — VII, 22, 25.

**SCALFEUR.** On désigne sous ce titre des industriels achetant tous les vieux livres mis au rebut et qui en séparent les différentes parties : cuir des reliures, ors des dos, papier, pour les vendre séparément. — IX, 85, *note*.

Voir : *Équarrisseur*.

**SIGNATURE.** La signature, en typographie, est la marque placée sous la ligne de queue de la première page de chaque cahier ou demi cahier, indiquant sa position de succession pour l'assemblage et la reliure. A l'origine on se servait pour les signatures des lettres de l'alphabet d'abord en capitales, puis en minuscules; les chiffres sont venus plus tard. Dans les formats mixtes : in-12°, in-18°, in-24°, in-32° etc., la signature se trouve répétée sur la 1<sup>re</sup>, la 2<sup>e</sup> et même la 3<sup>e</sup> partie du cahier, mais accompagnée de points, au lieu du chiffre ou de la lettre seule. — I, 44. — II, 25, 26, 29, 37-42, 92, 94. — VI, 150, 151, 154.

**SIGNET, SINET, SIGNAUX, PIPPE.** Tous ces termes désignent une marque servant de repère dans les livres. Ils se composent le plus souvent d'un ruban de couleur tenu en tête du livre par la pippe et qui se place dans le feuillet voulu. — IV, 99, 100, 119.

**SOPHISTIQUEURS D'ESTAMPES.** Commerçants et marchands d'estampes peu honnêtes qui truquent les estampes en faisant disparaître les signatures, les légendes ou autres signes particuliers, en vue de les revendre pour des avant-lettres. — VIII, 108, 109.

**SOUSCRIPTION OU COLOPHON.** Adresse bibliographique placée à la fin des livres imprimés dans le dernier quart du xv<sup>e</sup> siècle. — II, 172, 175, 179.

Voir : *Colophon*.

**SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS.** Titre d'un ouvrage xylographique remarquable dont on ne connaît que peu d'exemplaires. — V, 15, 16. — VII, 97.



**STÉNOGRAPHIE.** Écriture composée de signes conventionnels, ne comprenant que les consonnes et les syllabes simples, qui permet d'écrire presque aussi rapidement que l'on parle. Les anciens écrivaient en abrégé en se servant de notes dites tironiennes. — II, 132-136.

**STYLE, STYLET.** Instrument en métal ou en ivoire formé d'un côté par une pointe aiguë permettant de tracer des caractères d'écriture dans la cire des tablettes, et de l'autre terminé en boule ou en spatule mousse qui servait à effacer les caractères inutiles. — I, 7, 8, 10. — VII, 5.

**STYLE.** Expression de la mode qui adopte par goût ou par invention, une forme déterminée d'ornements et de lignes extraits des formes créées par des artistes contemporains. En reliure, le style a joué une grande influence dans la forme des fers à dorer. — IV, 68, 96, 97.

**SYSTÈMES BIBLIOGRAPHIQUES.** On nomme ainsi l'ordre dans lequel est classée une collection de livres de toutes matières. Les systèmes reposent sur deux grandes divisions : l'ordre logique et naturel : Classification par lettres alphabétiques d'auteurs, de matières, de titres : Classification méthodique ou philosophique, par catégorie scientifique. Cette dernière classification, la plus délicate et la plus difficile de toutes, ne peut jamais être complète en vertu du développement et de la transformation des sciences. Il y a eu jusqu'ici plus de 220 systèmes proposés ou mis en usage ; les derniers sont ceux de Cutter et Dewey, aux États-Unis.

On peut citer parmi les plus curieux ceux de : Conrad Gesner, Treffer, Ch. de Savigny, Martin, Brunet, Techener, Dewey. — IX, 9 à 12, 15 à 17, 24 à 37, 42, 43, 48, 61, 62, 63.

**TABIS.** Tissu de soie moirée dont on se servait au xvii<sup>e</sup> siècle pour faire des gardes intérieures aux reliures de luxe. — IV, 112.

**TACHES DES LIVRES ET DES ESTAMPES.** Elles sont nombreuses, de toutes sortes et demandent de grands soins pour être enlevées. — VIII, 141, 145 à 153, 160, 161, 162.

**TAILLE-DOUCE.** C'est la gravure sur métal qui consiste à enlever le trait à reproduire au moyen d'un burin. Les nielles sont l'origine de

cette gravure où de célèbres artistes se sont distingués. — II, 80. — V, 95, 144 à 149, 157, 158.

**TEIGNE.** Nom donné à une variété d'insectes qui commettent des dégâts dans les livres. — VIII, 26.

**TEINTE PLATE.** Genre de coloris appliqué aux gravures et aux dessins et dont les tons sont uniformes. — V, 1.

**TIRAGE.** Le tirage est l'action d'imprimer sur le papier le texte ou les estampes.

On entend par tirage les feuilles imprimées; ainsi l'on dit : ce tirage est de tant d'exemplaires. — II, 92. — III, 187 sq.

**TITRE.** C'est le résumé en quelques lignes du contenu d'un ouvrage, son étiquette en un mot. Le titre se compose en plus du nom de l'auteur qui a fait l'ouvrage, de l'adresse bibliographique ou indication du nom de lieu, de l'année et du nom de l'éditeur de cet ouvrage. Les titres n'étaient pas séparés du texte à l'origine, dans les manuscrits et les incunables; vers 1460 seulement, quelques imprimeurs commencèrent à imprimer un titre séparé. — I, 53. — II, 93 *note*, 175 sq. — IX, 88 sq.

**TOME.** Une confusion existe dans l'esprit de bien des personnes entre la distinction du tome et du volume; leur définition s'en ressent.

Le volume est la partie matérielle du livre. Ainsi le volumen antique ne comprenait qu'une très minime partie de l'ouvrage; il pouvait s'arrêter brusquement sans que le chapitre fût terminé. Il en est ainsi des volumes du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle.

On n'oubliera pas qu'un ouvrage peut avoir deux tomes en un volume ou deux parties complètes renfermées dans le même volume, de même qu'un autre ouvrage peut avoir trois tomes en six ou huit volumes. — I, 81. — II, 89.

**TORNAFOLIUM.** Mot du bas latin désignant les sinets ou signets. — I, 94.

**TRANSPOSITION.** On nomme ainsi le déplacement d'une feuille ou d'un cahier d'un livre à une place autre que celle qu'il devrait occuper. — II, 93 *note*.

**THÈSES.** Propositions que l'on soutient dans une faculté, que l'on développe ou résume dans un livre. — II, 63.

Voir : *Dissertations*.

**TRAÇAGE DES MANUSCRITS.** Avant le x<sup>e</sup> siècle, les scribes employaient pour tracer les lignes sur le parchemin que devait recevoir l'écriture, un stylet à pointe mousse afin de ne pas percer la feuille de parchemin.

Postérieurement à cette époque, les scribes se servaient de bâtons de plomb, puis de mine de plomb, analogue à celle de nos crayons actuels. — VII, 6 sq.

**TRADUCTEUR, TRADUCTION.** La traduction est la reproduction d'un ouvrage dans ses idées et ses mots, mais dans une langue différente. Le traducteur est l'érudit qui consacre son temps à faire des traductions. — V, 52, 53. — IX, 90.

**TRACAS.** Sorte de teigne microscopique commettant des ravages dans les bibliothèques. — VIII, 41.

**TRANCHE.** En reliure, la tranche comprend les deux parties du livre qui se trouvent en tête et en queue.

Dans la reliure, la tranche peut être rognée, ébarbée, dorée, teinte en rouge ou en écaille, en marbré, etc.

Le côté par où le livre s'ouvre et qui est opposé au dos est aussi une tranche, mais prend le nom de gouttière. — IV, 97, 101, 112, 113.

**TRANCHEFILE.** Couture étroite et entrelacée que l'on fait en haut et en bas du livre avant de rabattre la coiffe. Cette couture est agrémentée de fils de diverses couleurs. — IV, 98, 112.

**TRICHIUS EREMITA.** Insecte, coléoptère pentamère de la famille des carabiques, exhalant une odeur très forte et très pénétrante qui aurait le don d'écarter les insectes des livres. — VIII, 39, 40.

**TRUQUEURS.** On nomme ainsi des fraudeurs qui dénaturent plus ou moins habilement les livres, les estampes, les reliures. — VIII, 109, 110, 111.

**TYMPANURE.** Cette expression perdue aujourd'hui, est signalée par M. Vallet de Viriville et désigne l'estampage des lettres et des ornements sur la peau de la reliure. — VI, 21 *note*, 68.

**TYPE** (*typographique*). Ce sont les lettres faites au moule qui servent à l'impression; mais on donne plus particulièrement le nom de type à l'ensemble du corps qui présente l'uniformité dans la hauteur; la largeur et le dessin de la lettre.

On dit : des types Elzéviens, des types Didot. — I, 40. — II, 77.

**TYPOGRAPHIE.** Art de l'imprimerie. Ensemble des opérations consistant à imprimer avec des caractères mobiles. — III, 121, 124. — IX, 5.

**UMBILIC** (*Umbilicus*). Baguette en bois précieux, en buis, ou en ivoire, qui maintient les manuscrits roulés. Elle est collée contre l'extrémité du manuscrit. — II, 3. — IV, 4, 5.

Les *Rouleaux mortuaires* étaient composés de plusieurs feuilles de parchemin ajoutées les unes aux autres. — II, 3 *note*.

**VEAU.** Cuir de veau qu'on emploie pour la reliure. Pendant les xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, il était fort en usage; son emploi est bien tombé aujourd'hui à cause de sa dessiccation rapide. — IV, 112.

**VÉLIN.** Peau de veau à laquelle on faisait subir la même préparation que pour le parchemin; c'est-à-dire qu'elle était raclée et blanchie à la chaux.

On s'en servait pour les ouvrages de luxe et pour les reliures soignées. — II, 78.

**VÉLIN DU MUSEUM.** Collection de dessins coloriés représentant les animaux les plus curieux, les plantes, les poissons, etc., que le Museum d'histoire naturelle a reçus ou qui se trouvaient dans ses galeries. C'est le peintre Nicolas Robert (xvii<sup>e</sup> s.) qui aurait commencé les vélin, — VII, 102.

**VERGEURES.** On en a vu la définition générale à l'article pontuseaux. Ce sont les lignes les plus serrées entre elles qui sont visibles par transparence dans le papier et qui se coupent à angle droit avec les pontuseaux. — II, 16, 19.

**VIGNETTE.** La vignette est une estampe de petite dimension gravée sur métal ou sur bois, et qui se tire dans le texte ou hors texte. C'est Callot le créateur de la vignette. On en fait qui sont employées en tête de texte, dans les titres et en culs-de-lampe. — IV, 131. — V, 110, 111, 135, 158. — VII, 10.

**VIGNETTISTE.** Artiste qui dessine ou grave des vignettes. L'École française en a produit de fort remarquables après Callot. Nous nommerons Abraham Bosse, Eisen, Marillier, Moreau, etc. — V, 112, 115.

**VOLUMEN** (*volumina* au pluriel). Synonyme de rouleau. Forme première des livres écrits sur papyrus ou sur parchemin. L'extrémité était fixée sur une baguette appelée *Umbilic* autour de laquelle le volumen s'enroulait. — I, 4 *note*, 10, 19, 80, 81. — II, 2. — IX, 83.

Voir aussi : *Codex, Livre.*

**VRILLETTE.** Nom donné à l'*Anobium*, insecte dévorant les livres, à cause du trou parfait qu'il creuse comme avec une vrille. — VIII, 36.

**XYLOGRAPHES.** Productions typographiques imprimées par le procédé xylographique. On sait que les cartes à jouer étaient fabriquées par le même procédé.

Le dessin était gravé en relief sur un bloc de bois, la légende ou le texte l'étaient de même. Le tirage se faisait en une seule fois, mais la presse très primitive ne permettait pas de tirer au verso, on collait la planche du verso une fois tirée au dos de celle du recto.

Cette forme d'impression est appelée anopistographe. Les livres produits par ce procédé se nomment encore *xylographiques* tout court.

On ne mettait ni date ni souscription à ces sortes d'ouvrages qui étaient presque toujours des résumés très sommaires, accompagnés d'images pour mieux fixer l'attention, de grands ouvrages, et qui

étaient destinés au peuple. Tels étaient les suivants : *Biblia pauperum*. — *Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum*. — *Speculum humanæ Salvationis*. — *Catholicon*. — *Grammaire d'Ælius Donatus*, etc. — I, 38. — II, 179. — V, 5 à 9, 19. — VII, 97, 98.

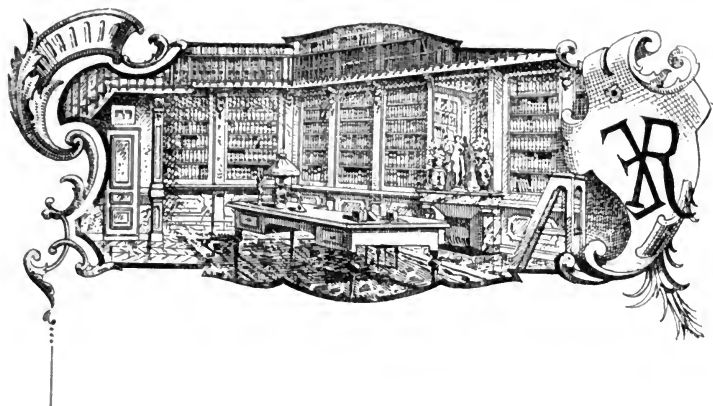
**YMAIGIER.** On désignait ainsi l'artiste qui ornait les manuscrits de miniatures.

Ce nom a été donné aussi aux sculpteurs sur bois, à ceux qui avaient la spécialité de faire des Saints ou des statues de la Vierge.

Enfin on l'a également appliqué aux graveurs sur bois, ceux qui faisaient d'abord des planches xylographiques, et plus tard, des planches représentant des sujets et des personnages plus finement travaillés. — V, 30. — VII, 1.

**ZINGOGRAPHIE.** Procédé de reproduction de dessins. — V, 139, 184.





Notre publication est achevée.

Les matières qui ont servi à la confection du livre ont été présentées successivement au lecteur : papyrus, parchemin, papier, style, calame, encres de couleur, reliure et couverture, ont été étudiés dès le début.

Le Livre dans l'antiquité, ses origines et ses transformations multiples, les manuscrits aux merveilleuses miniatures, les xylographes naïfs, les incunables massifs et lourds, ont été l'objet de dissertations trop courtes à notre gré.

A peine avons nous exposé combien les améliorations du Livre depuis le *xvi<sup>e</sup>* jusqu'au *xviii<sup>e</sup>* siècle ont été heureuses, méritent de fixer l'attention

*des bibliophiles, et combien ses ornements intérieurs et extérieurs demandent une étude approfondie. Et nous sommes arrivés aux romantiques après quelques pages sur les vignettistes et les livres illustrés.*

*C'est avec une attention toute spéciale que nous avons exposé les admirables choses faites pour l'enveloppe du Livre, un volume ne nous a paru de trop, et encore que de faits laissés dans l'ombre.*

*Les reliures massives et lourdes d'or et de pierres, telles que le moyen âge les comprenait, sont décrites tout d'abord, puis suivent les reliures du xvi<sup>e</sup> siècle; enfin, se succèdent les productions des Eve, des Le Gascon, des Du Seuil, des Pasdeloup, des Derôme, et des relieurs modernes.*

*Dans les volumes suivants, en intéressant le lecteur désireux de s'instruire, ou celui déjà connaisseur mais curieux de se renseigner encore, par des documents graphiques aussi choisis que multiples, par des descriptions quelquefois techniques, nous avons voulu les mettre, l'un et l'autre, en garde contre tout le mauvais goût qui côtoie l'Art du Livre.*

*Et nous avouons que notre œuvre, plus parfaite, pourrait avoir une ampleur magistrale, docte et profonde; mais, le temps nous ayant fait défaut, le cadre que nous avons dû adopter nous a souri,*

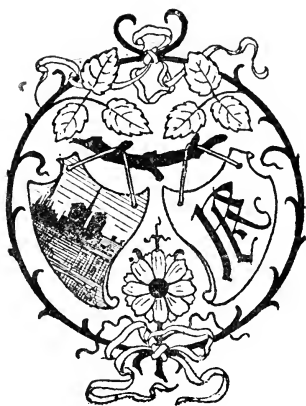


*cadre restreint dans lequel toutes les notes que nous avons si soigneusement colligées n'ont pu prendre place.*

*A d'autres donc de compléter ces Notes critiques et ces Documents bibliographiques, ou de tirer, de notre travail, la substance d'une œuvre concrète, absolue en elle-même et donnant, avec toutes les exigences scientifiques de notre temps, l'entière synthèse du Livre. C'est cette œuvre que nous avons rêvée, entrevue en une attrayante image; c'est ce but que nos occupations d'éditeur ne nous ont pas permis d'atteindre.*

*Plus modeste est cette dernière édition de nos CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE dont l'exécution a été heureusement menée à fin, avec le désir de rendre service à tous les fidèles du Livre.*

*Alfred Rouveyre*  
 Paris, 30 novembre 1899.



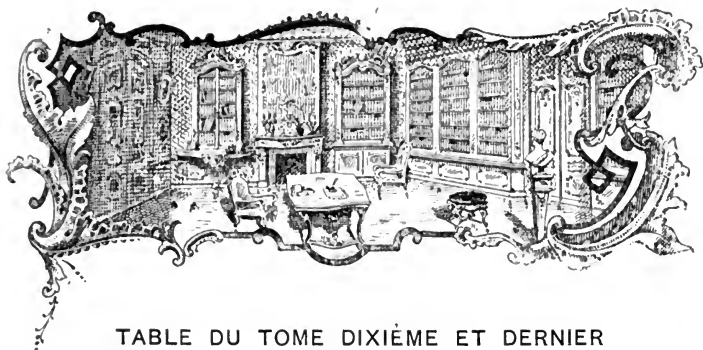
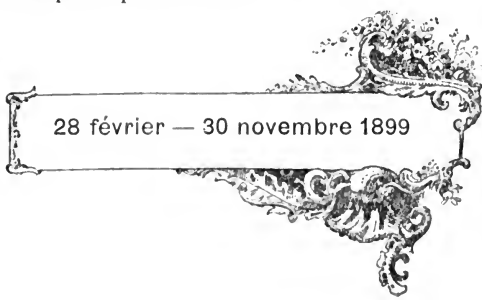


TABLE DU TOME DIXIÈME ET DERNIER

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| Sommaire de l'Avertissement . . . . .             | 4   |
| Sommaire du Tome premier. . . . .                 | 5   |
| Indication des 197 gravures du Tome premier. . .  | 7   |
| Sommaire du Tome deuxième. . . . .                | 11  |
| Indication des 156 gravures du Tome deuxième. .   | 21  |
| Sommaire du Tome troisième. . . . .               | 25  |
| Indication des 50 gravures du Tome troisième. . . | 34  |
| Sommaire du Tome quatrième . . . . .              | 57  |
| Indication des 555 gravures du Tome quatrième .   | 45  |
| Sommaire du Tome cinquième . . . . .              | 47  |
| Indication des 95 gravures du Tome cinquième. .   | 58  |
| Sommaire du Tome sixième. . . . .                 | 61  |
| Indication des 294 gravures du Tome sixième. . .  | 75  |
| Sommaire du Tome septième. . . . .                | 77  |
| Indication des 550 gravures du Tome septième . .  | 88  |
| Sommaire du Tome huitième. . . . .                | 95  |
| Indication des 58 gravures du Tome huitième. . .  | 107 |
| Sommaire du Tome neuvième. . . . .                | 109 |
| Indication des 27 gravures du Tome neuvième. . .  | 117 |
| Lexique des principaux termes. . . . .            | 119 |



CE VOLUME A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER A PARIS  
PAR LES SOINS ET AUX FRAIS DE  
ÉDOUARD ROUVEYRE, LIBRAIRE A PARIS  
EN LA MAISON LAHURE (IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE PARIS)  
LE XXX<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE  
DE L'ANNÉE M.D.CCC.XCIX



# CONNAISSANCES NÉCESSAIRES A UN BIBLIOPHILE

Accompagnées de nombreuses figures

---

## SOMMAIRE DES DIX VOLUMES

**Premier volume** : § 1. Origine du livre. — Les amateurs, les bibliophiles, les bibliomanes. — Établissement d'une bibliothèque. — Conservation et entretien des livres. . . . . Prix 6 francs.

**Deuxième volume** : § 2. Du format des livres. — Les livres les plus petits. — Les livres les plus grands. — Les livres imprimés ou calligraphiés en caractères microscopiques. — § 3. Du collationnement des livres. — De la manière de procéder à cette opération. — Ses difficultés. — Ses résultats. — § 4. Abréviations usitées en bibliographie, ainsi que dans les manuscrits et les imprimés. — § 5. Signes distinctifs des anciennes éditions. — § 6. Des souscriptions et de la date. . . . . Prix 6 francs

**Troisième volume** : § 7. Du choix des livres. — De la lecture. — De la connaissance des livres. — Leurs définitions. — Caractères auxquels on distingue un livre rare, précieux ou curieux. — Ce qui en fait le prix. — La chasse aux livres . . . . . Prix 8 francs.

**Quatrième volume** : § 8. De la reliure ancienne et moderne. — Du goût et des styles dans la reliure. — Petit musée de la reliure ancienne. . . . . Prix 12 francs.

**Cinquième volume** : § 9. De la gravure et de ses états. — De l'illustration et de la décoration intérieure des livres. — Les livres gravés ou burinés. — Les livres avec gravures supprimées, épreuves à l'état d'eau-forte, avec remarques, avant ou avec lettre; avec dessins originaux, etc. — Les livres avec aquarelles, illustrations ou ornements placés dans le texte ou sur les marges, etc. Prix 6 francs.

**Sixième volume** : § 10. Les Reliures aux Chiffres ou à Monogrammes. — Les Reliures aux Armes. — Les Ex-Libris. — § 11. Les livres avec dédicaces ou annotations manuscrites, etc. — Les livres de provenance curieuse ou illustre. . . . . Prix 12 francs.

**Septième volume** : § 12. Les Manuscrits et la Peinture des livres. . . . . Prix 10 francs.

**Huitième volume** : § 13. Les ennemis du livre. — Moyens de préserver les livres des insectes. — Destruction des livres et falsification des gravures. — Les voleurs et les équarrisseurs de livres. — § 14. Altérations et fraudes. — Nettoyage et encollage des livres et des gravures. — Du dédoublement des gravures. — Réparation des manuscrits, des piqûres de vers, des déchirures et des cassures du papier. — Restauration des estampes et des reliures. — Les livres imprimés sur peau vélin, papiers de Chine, Japon, Whatman, vélin, vergé, etc. . . . . Prix 8 francs.

**Neuvième et Dixième volumes** : § 15. De la classification systématique des livres. — De la classification des autographes, des gravures et des manuscrits. — Les catalogues de livres. — § 16. Sommaires détaillés des chapitres. — § 17. Lexique des termes relatifs à la Bibliographie, à l'Art typographique, etc., employés dans le cours des *Connaissances nécessaires à un Bibliophile*, avec renvois aux tomes et aux pages de cette publication. Prix des deux volumes : 12 francs.











Z  
670  
R68  
1899  
t.10

Rouveyre, Édouard  
Connaissances nécessaires  
à un bibliothécaire 5. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

